

l'éducation

3 f



l'enseignement de la musique

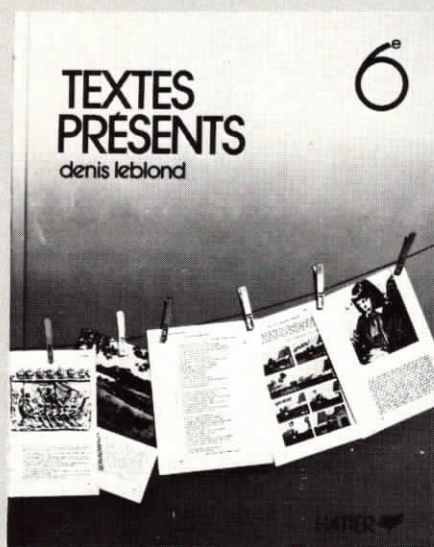
n° 315

21 avril 1977

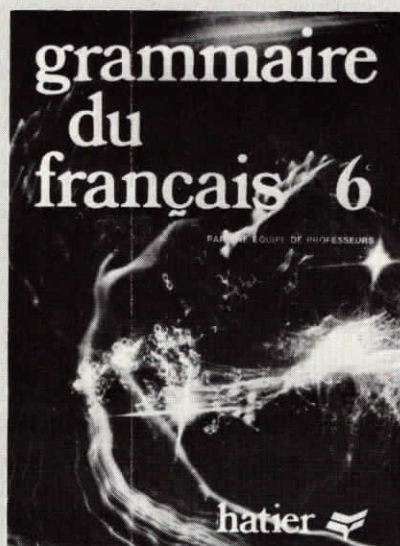
HATIER
les nouveautés
6^{ème}



LE FRANÇAIS EN 6^e



"Des textes qui ont
quelque chose à dire
à des enfants
d'aujourd'hui,
à des hommes de demain."



"Une grammaire très simple,
qui se limite
aux matières
essentielles."



"Enfin une solution
réaliste aux difficultés
orthographiques
de l'élève de 6^e."

Prix conforme aux instructions officielles.

Prix de lancement :
broché 11,80 F
cartonné 14,80 F

Librairie HATIER, magasin : 59, bd Raspail 75006 PARIS
Tél. : 544.38.38



notre couverture :
petit orchestre
dans une école maternelle de Marseille
(article, p. 20)

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 3 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

à votre service

- 5 **contre les toxicomanies**, par René Guy
- 7 **publications officielles** : vous lirez au B.O.
- 8 **documentation** : l'usage du français, par Christian Cousin, Pierre Ferran, François Mariet, Pierre-Bernard Marquet et Louis Porcher
- 10 **CNDP** : l'éducation manuelle et technique, par Michaëla Bobasch
- 11 **presse** : « Le Dauphiné libéré », par Jean C. Texier
- 12 **sur votre agenda**

une semaine après l'autre

- 14 **les jours se suivent...** par Pierre-Bernard Marquet
- 14 **les Pâques des enseignants**, par Catherine Guigon
- 17 **revaloriser la fonction enseignante**, par Maurice Guillot
- 18 **universités en chantiers ; vacances scolaires 1977-1978**

cette école innombrable

- 20 **la musique pour tous ?** par Paul Juif
- 24 **concours** : voulez-vous planter des arbres ?
- 25 **vous avez la parole** : l'apprentissage de la lecture, par Andrée Girolami-Boulinier ; courrier des lecteurs

l'homme créateur

- 28 **Prévert est retourné aux îles Baladar**, par Pierre Ferran
- 30 **cinéma** : Giacomo di Venezia, par Etienne Fuzellier ; courts métrages sur l'enfance et la jeunesse, par Jacques Chevallier
- 39 **panorama - livres** : la Révolution et la fête, par Jean-Pierre Vélis ; un toujours jeune homme ; les « Bohémiens », par Josane Duranteau ; **revues**, par Josane Duranteau et Georges-Marie Le Cannu ; **théâtre** : « Maison de poupée », par Pierre-Bernard Marquet ; **télévision** : à ne pas manquer, par Catherine Mathieu ; **sciences** : le cerveau fabrique des morphines, par Fernand Lot

le monde comme il va

- 36 **la musique dans l'enseignement**, par Jacques Chailley, professeur à la Sorbonne
- 43 **mots croisés - échecs**

photos : p. 24 : Pierre Berger/Rapho ; p. 28 : Robert Doisneau/Rapho ; p. 34 : Germaine Lot ; p. 37 : Philippe Bertot.

Peut-on rénover l'enseignement

Pour 1977, Larousse a tenté de réaliser de nouveaux modèles d'ouvrages d'enseignement. Y a-t-il réussi ?

Peut-être ; c'est à vous, enseignants, d'en juger. L'école, dit-on, se "déscolarise".

L'école, les élèves, les parents, les enseignants ne sont plus les mêmes...

Tout a changé ; la vie aussi... et avec elle, l'école. Et les manuels ?

Avec l'historien Georges Duby,

qui estime que "l'histoire des hommes et l'étude du milieu qui les entoure et qu'ils transforment amènent l'élève, dès la sixième, à comprendre qu'il est l'artisan de sa propre histoire"...

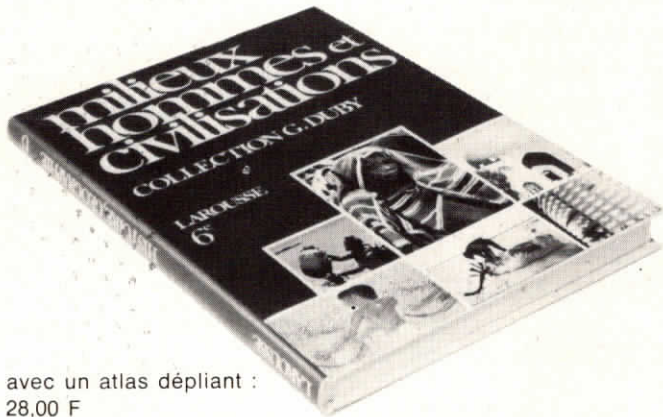
Avec Georges Jean, l'un des auteurs de l'équipe de Pierre Emmanuel,

qui note que "toute lecture repose sur la même dialectique fondamentale où l'imaginaire donne à voir le réel, où le réel s'inscrit dans l'imaginaire pour être perçu"...

autour de la gratuité, classe de 6^e...

pour comprendre le passé et le monde présent

COLLECTION GEORGES DUBY



avec un atlas dépliant :
28,00 F

• MILIEUX, HOMMES ET CIVILISATIONS

par Marc Guidais, agrégé de géographie, et Michel Pierre, agrégé d'histoire.

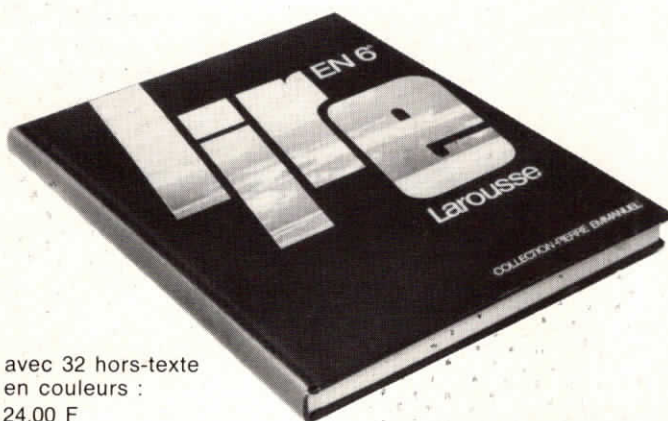
Ce livre veut faire découvrir, dès la classe de 6^e, que la science historique et géographique favorise la compréhension du passé et du monde contemporain.

- Une pédagogie du "document" (cartes, photos, schémas, graphiques, textes). Elle est le fondement des thèmes d'enquête et de recherche qui font réfléchir l'élève librement et forment son esprit critique.
- Un atlas dépliant. Articulé à la couverture du livre, il permet la localisation de tous les phénomènes étudiés (cadres de la vie quotidienne, divisions administratives, climat et végétation, production agricole et industrielle, origines de l'homme, empires égyptiens, conquêtes romaines, etc...)
- 123 leçons, au caractère volontairement pluridisciplinaire. Elles laissent au professeur toute liberté de choisir son plan de travail selon ses propres méthodes : par discipline, par ordre chronologique, par thèmes, ou par combinaison de ces multiples possibilités.

De G. Duby également : HISTOIRE DE LA FRANCE 3 volumes

lire, pour découvrir le monde

COLLECTION PIERRE EMMANUEL



avec 32 hors-texte
en couleurs :
24,00 F

• LIRE EN 6^e

par M. Jehan, professeur d'enseignement général de collège, R. Martel, agrégé de lettres, M. Pierre, agrégé d'histoire.

- Une ouverture au monde réel. D'abord conçu pour être lu, d'une manière immédiate, LIRE en 6^e est aussi un outil de travail destiné - au-delà de la pratique de la lecture et de la pratique de l'écriture - à faire découvrir le réel par-delà l'imaginaire, à éveiller à la réflexion pluridisciplinaire.
- Un livre de lecture pour chaque élève. Composé par thèmes, selon les Instructions ministérielles, mais dans une optique originale ; des textes répondant aux intérêts et aux moyens actuels de l'enfant mais aussi à ses chances d'évolution ; une iconographie très variée, en contrepoint des textes, pour suggérer d'autres éclairages.
- Un outil de travail pour toute la classe. Des exercices agissant sur les mécanismes de la lecture ; des comparaisons, des rapprochements sur les genres de textes ; un entraînement à la recherche collective et à la création.

Également pour la 6^e :

dirigée par P. Barbéris et G. Jean,
collection "Textes pour aujourd'hui"
(A TRAVERS PRÉVERT, LE PETIT PRINCE...)

pour l'enseignement : LAROUSSE

... sans rénover les manuels ?

Avec le linguiste Jean Dubois, qui pense que "la connaissance et la maîtrise du monde moderne passent par la maîtrise du langage"...

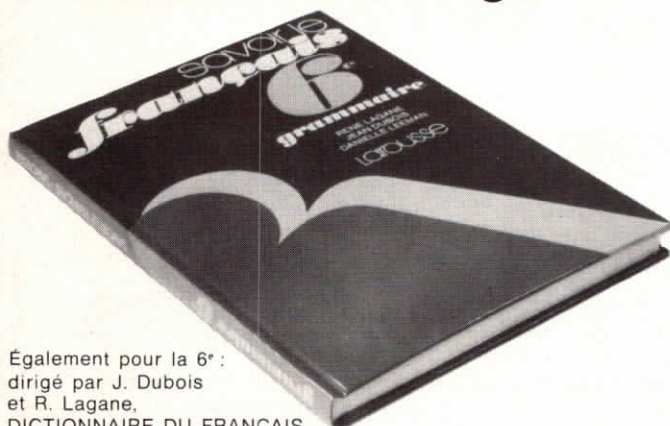
Avec l'angliciste Maurice Cling, qui veut susciter "la sensibilisation des élèves à des notions simples de la civilisation britannique et aider à la réalisation de leur potentiel de créativité et de communication"...

Larousse a réalisé cette année les nouveautés de l'enseignement d'aujourd'hui.

Des livres de l'élève ?
Mieux : des livres pour l'élève
(et donc des auxiliaires pour le professeur).

autour de la gratuité, classe de 6^e...

de la pratique spontanée à la maîtrise de la langue



Également pour la 6^e : dirigé par J. Dubois et R. Lagane.
DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN manuel et travaux pratiques

● COLLECTION J. DUBOIS ET R. LAGANE SAVOIR LE FRANÇAIS

Cette nouvelle collection entend concilier les impératifs scientifiques d'une grammaire fondée sur les acquis de la linguistique et les orientations pédagogiques définies par la nomenclature et les Instructions ministérielles récentes. Manuel de GRAMMAIRE, l'ouvrage de synthèse et de référence,

et manuel d'EXERCICES, la base d'une pratique contrôlée, ont été conçus en deux livres séparés (obéissant aux normes économiques de la gratuité des manuels) pour permettre une double démarche :

- de la grammaire, commentée, expliquée, approfondie, à son application réfléchie,
 - ou, mieux, des exercices, contrôlés, généralisés, synthétisés, à la découverte et à la maîtrise consciente de la grammaire.
- **GRAMMAIRE 6^e**
par R. Lagane, J. Dubois et D. Leeman. (12,00 F)
 - **EXERCICES 6^e** par D. Leeman. (10,00 F)

un enseignement vivant pour une langue vivante

COLLECTION MAURICE CLING



Également pour la 6^e : dirigé par Fr. Dubois-Charlier,
STARTER dictionnaire de l'anglais contemporain

● L FOR LEARNERS

- **L'intérêt d'un "scénario" suivi** - le voyage d'Ann et Bob à travers la Grande-Bretagne, découpé en 30 sketches au dessin attrayant, aux dialogues naturels - qui amuse et maintient en éveil l'attention des élèves jusqu'à la fin du livre.
- **Un contact direct**, dès la 6^e, avec la réalité sociale et culturelle anglaise, dû à la vérité du reportage photographique spécialement réalisé sur le terrain pour L for learners.
- **L'efficacité d'une assimilation active** : l'apprentissage de la structure des phrases, du vocabulaire, de la prononciation et de la grammaire est complètement intégré au dynamisme de l'histoire ; les bandes magnétiques (enregistrées par des comédiens britanniques) sensibilisent et entraînent, dès le début, à une bonne qualité d'expression ; le professeur dispose d'un outil pédagogique très riche et très souple : exercices oraux et écrits, jeux, tests de contrôle qui assurent des bases solides et durables.

L for learners - anglais en 6^e

par A. Lesage, A. Regourd, S. Fredj-Hebblethwaite ;
dessins de S. E. Bagge.

- **LIVRE DE L'ÉLÈVE** (24,00 F)
- **CAHIER D'EXERCICES • GUIDE PÉDAGOGIQUE**
- **17 BANDES MAGNÉTIQUES**
1 leçon par piste + 2 grandes bandes pour les tests.

pour l'enseignement : LAROUSSE

3 jours par an : Le Forum Étudiants-Entreprises.

Un cadre idéal pour rencontrer les entreprises les plus dynamiques et parler avec elles de votre futur.

Depuis 4 ans, 65 000 étudiants et 400 responsables d'entreprises se sont retrouvés pour confronter leur expérience et envisager leur avenir.

Forum 1977, 3 jours à ne pas manquer. Au rendez-vous, près de 100 écoles et universités, pour ceux qui poursuivent leur formation supérieure, quel que soit leur cycle. Au rendez-vous, plus de 50 entreprises.

Tous seront disponibles pour vous recevoir.

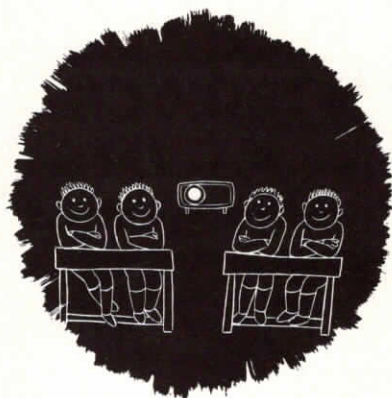
LES 4-5-6 MAI 1977 - C.I.P. PORTE MAILLOT

5^e salon annuel de la formation et de l'entrée dans la vie professionnelle des étudiants.



Pour tous renseignements : Forum - 33, rue du fg Poissonnière - 75009 Paris - Tél. : 824.41.52 - 770.28.24.

L'ÉOLIENNE 70, Bd St-Germain, PARIS 5^e Tél. 633.83.20 +



**le film court, super 8
une aide visuelle
d'avenir**

le cinéma au service de tous
pour la formation, l'éducation
et l'information

- Astronomie - Histoire
- Mathématiques - Social
- Physique - Chimie - Arts
- Technologie - Sports
- Economie - Sciences Naturelles
- Géographie - Sciences Homme



CATALOGUE SUR DEMANDE

LE SABLIER

Apprentissage de la langue écrite
et de la langue orale

STAGES DE FORMATION

organisés ou patronnés par

**L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION
D'UNE PEDAGOGIE NOUVELLE**

à l'intention des maîtres et maîtresses de l'école
maternelle et de l'école élémentaire.

- 12 au 15 avril PARIS
- 4 au 8 juillet MACON
- 1 au 6 septembre BAZAS
- 5 au 9 septembre AIX-EN-PROVENCE
- 5 au 9 septembre COUTANCES
- 5 au 9 septembre LYON
- 5 au 9 septembre ROUEN
- 5 au 9 septembre TOULOUSE

Pour tous renseignements et inscriptions
s'adresser à :

A.P.P.N., 11, rue Coëtlogon, 75006 PARIS

contre les toxicomanies

Il ne faut pas se mettre un bandeau sur les yeux. Les élèves de nos établissements secondaires sont très nombreux à fumer et à fumer beaucoup trop. Certains consomment aussi trop de boissons alcoolisées. D'autres, enfin, mais ici les statistiques sont impossibles à établir, vont jusqu'à s'adonner à la « drogue » ; l'actualité récente en a fourni, malheureusement, quelques exemples. Depuis déjà de nombreuses années, les services du ministère de l'Éducation ont précisé dans des circulaires à la fois les dangers de ces diverses « toxicomanies » et aussi les mesures conseillées pour lutter le plus efficacement contre elles. Un texte tout récent, du 17 mars 1977, qui préconise des mesures de prévention et d'information des élèves et des professeurs, nous donne aujourd'hui l'occasion de faire le point sur l'ensemble des prescriptions en vigueur, que nul éducateur ne doit ignorer.

LA CIRCULAIRE ministérielle du 17 mars 1977 (B.O. n° 11) attire vigoureusement l'attention des chefs d'établissement, des enseignants et des élèves sur la nécessité de lutter — avec des armes adaptées à la nature et à la vie des établissements scolaires — contre les différentes formes de toxicomanie qui menacent les jeunes, qu'il s'agisse du tabac, de l'alcool ou de la drogue (1).

L'usage du tabac dans les établissements d'enseignement a déjà fait l'objet d'une circulaire du 15 octobre 1975. Le ministre rappelle que le tabac, « outre les risques qu'il fait courir aux fumeurs eux-mêmes, la gêne qu'il constitue pour les non-fumeurs » — l'intoxication d'un non-fumeur, dans une salle où l'on fume, est la même que s'il consommait lui-même trois cigarettes à l'heure — « et les inconvénients qu'il comporte sur le plan de la sécurité, est incontestablement nuisible à la santé des professeurs et des élèves qui souffrent de troubles respiratoires et circulatoires ». Aussi les chefs d'établissement doivent-ils « faire préciser, dans le règlement intérieur, par décision du conseil d'administration, les locaux où l'usage du tabac est interdit ». « Cette interdiction doit d'abord viser les locaux d'enseignement et les dortoirs » et peut être « largement étendue avec discernement et progressivité ». Le ministre

ajoute : « J'attends des enseignants qu'ils apportent à cette campagne la contribution de leur exemple. »

Le choix des boissons de table dans les établissements scolaires est évoqué dans l'instruction générale publiée en annexe de la circulaire du 6 mars 1968 (B.O. n° 20), § 3. Le critère de choix est l'âge des élèves : jusqu'à 14 ans : aucune boisson alcoolisée, même s'il s'agit de vin coupé d'eau, de bière ou de cidre. Les boissons admises sont les suivantes : eau, lait entier ou semi-écrémé et homogénéisé, jus de fruits, en particulier jus de raisin ou de pomme ;

élèves de plus de 14 ans : les boissons autorisées comprennent

— les boissons non alcoolisées énumérées ci-dessus ;

— des boissons légèrement alcoolisées ne titrant pas plus de trois degrés d'alcool. Les parents devront indiquer leurs préférences au moment de l'inscription de l'enfant dans l'établissement ;

étudiants et assimilés : boissons hygiéniques et vin, le soin de couper le vin, éventuellement, étant laissé aux intéressés.

L'objectif à atteindre est de mettre les adolescents en mesure « d'acquies-

ser un comportement éclairé et responsable vis-à-vis de leur santé », leur restituant des droits « arbitrairement et autoritairement confisqués par l'adulte », en leur fournissant les connaissances et les éléments de réflexion, en dialoguant avec eux.

Comment ? Par une orientation des programmes de biologie, notamment, dans les classes de quatrième et de troisième. Le programme de troisième comporte « des éléments d'hygiène individuelle et sociale, qu'il convient d'adapter à l'évolution des conditions de vie et d'environnement ». Les dangers des toxiques qui troublent le fonctionnement des divers appareils de l'organisme, digestif, respiratoire et circulatoire, du système nerveux et des organes sensoriels, seront mis en évidence.

Autre forme complémentaire d'information recommandée par la circulaire du 17 mars 1977, à la suite d'expériences réussies dans plusieurs établissements, la création de « clubs de santé » :

« Ouverts aux élèves ainsi qu'aux personnels enseignants, d'encadrement et de service désirant s'informer sur les questions d'éducation sanitaire et d'hygiène, ces clubs ont pour objet de développer chez les jeunes le sens de leurs responsabilités devant les problèmes de la vie, à la lumière des dernières connaissances scientifiques. Ils peuvent s'insérer dans le cadre des foyers socio-édu-

catifs des établissements, tout en étant animés, à la diligence du chef d'établissement, par tel professeur, tel conseiller d'éducation, en liaison avec le médecin scolaire et le personnel infirmier de l'établissement. Mais il est essentiel que les élèves participant aux activités du « club de santé », aient un rôle actif dans cette animation et choisissent eux-mêmes les thèmes à étudier : on évite ainsi de monopoliser l'attention sur les problèmes qui n'intéressent ou ne concernent qu'un nombre limité de jeunes, alors qu'il est souhaitable que le plus grand nombre possible d'entre eux prenne conscience des formes très variées et parfois insidieuses que peuvent revêtir les différents usages des excitants et des drogues.

» Pour être efficace, point n'est besoin que cette information des jeunes soit spectaculaire ou tapageuse : à des « journées » qui risqueraient de faire involontairement la propagande de la drogue en attirant l'attention de nombreux élèves, notamment des moins âgés, pour lesquels le problème ne se pose pas, on préférera donc une action continue et tenace, dont la discrétion voulue ne sera nullement synonyme d'inefficacité. »

Un stage patronné par le Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme s'est déroulé en janvier dernier au Centre international d'études pédagogiques (CIEP) de Sèvres. Du compte rendu publié dans le numéro de mars-avril 1977 de la revue de la MGEN et dont l'auteur est M. Le Chevallier, proviseur du lycée technique Laplace à Caen, nous extrayons le passage suivant consacré à « l'éducation par le dialogue » : « Le pédiatre Goudard, à la suite d'une enquête, écrit : « Le lycéen d'aujourd'hui est un être infantilisé, en proie aux contradictions d'un système social qui ne le satisfait pas et qu'il conteste. [...] On ne peut comprendre certains de ses comportements face à la santé qu'à travers le statut social qui lui est imposé, en pleine contradiction avec son degré de maturation et ses aspirations qui sont bafouées ». Pour aider chaque adolescent, pour l'informer objectivement sur sa santé, il nous faut dialoguer avec lui et non imposer tabous et silence... ». Les « clubs de santé » constitués sur un plan non hiérarchisé, mais animés par un « chef d'orchestre » compétent, dynamique et objectif, peuvent amener les adoles-

cents, enfin traités en adultes, à réaliser leur propre formation.

La tâche première des pouvoirs publics est d'informer les maîtres et éducateurs par tous les moyens classiques, notamment des séances d'information au niveau académique ou départemental, en collaboration avec le conseiller médical de l'académie, avec les responsables départementaux de la médecine scolaire, des professeurs de médecine et de pharmacie, des spécialistes de la psychologie des jeunes, des responsables de la lutte contre les trafiquants de drogue. Ces réunions devraient aboutir à la constitution d'équipes pour lancer et soutenir l'action dans les établissements.

Une documentation préparée par l'administration centrale sera adressée à chaque établissement, au sein duquel une séance d'information devra être organisée à l'intention de tout le personnel (enseignants, personnels d'éducation et de service).

Une information scientifique adéquate sera donnée dans les écoles normales d'instituteurs, les centres de formation des PEGC et des conseillers d'éducation.

bibliographies analytiques

- **L'intoxication par le tabac**
paru en mars 1976 — épuisée — réimpression prévue pour septembre 1977
- **L'intoxication par l'alcool**
parue en août 1976
- **L'intoxication par les drogues naturelles et synthétiques**
sous presse — paraîtra en mai 1977

Ces bibliographies sont diffusées systématiquement dans les centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP), les centres départementaux de documentation pédagogique (CDDP) et les centres de documentation et d'information des établissements (CDI).

Pour les enseignants exerçant dans des établissements dépourvus de CDI, elles sont disponibles gratuitement, sur demande adressée à

Monsieur le Directeur général
Centre national de documentation pédagogique
Service des ressources documentaires
29, rue d'Ulm
75230, Paris, Cedex 05

Les textes officiels définissent les missions générales des différents responsables des établissements. C'est ainsi que la circulaire du 23 septembre 1976 (B.O. n° 34) dit que « les chefs d'établissement devront inciter les personnels enseignants et les infirmières d'établissement à intensifier leurs activités éducatives de lutte contre l'alcoolisme » et, bien entendu, contre les autres formes de toxicomanie.

Plusieurs recteurs ont conseillé la création de « commissions d'éducation sanitaire » d'établissement, au sein du conseil d'administration ou en liaison étroite avec lui, de clubs hygiène, de clubs presse-information qui compléteront l'action des clubs de santé.

Une tâche particulièrement importante semble revenir aux conseillers principaux et conseillers d'éducation. C'est autour d'eux, le plus souvent, que se constituera l'équipe éducative qui créera la communication avec les jeunes, soit directement en réunion de groupes, soit par l'intermédiaire des délégués de classe. L'équipe éducative sera élargie, autant que possible aux professeurs volontaires, aux parents, en un mot à tous les membres intéressés à la vie de communauté scolaire.

Conférences, réunions plus libres, séances de projections, expositions et montages de documents, constitution de dossiers documentaires, utilisation des ressources du CDI, du CDDP ou du CRDP, tous moyens susceptibles d'apporter une aide à la lutte contre ces fléaux, le tabac, l'alcool, la drogue, sont à recommander.

Et si la prévention ne suffisait pas ? La circulaire du 17 mars donne à ce sujet des instructions précises aux chefs d'établissement : « Lorsque le chef d'établissement a acquis la conviction qu'il se trouve en face d'un trafic branché sur une filière d'approvisionnement, l'attitude à tenir vis-à-vis d'un pourvoyeur, distributeur ou vendeur de drogue — qu'il s'agisse ou non de personnels auxiliaires poursuivant par ailleurs des études — ne peut pas ne pas être conforme à la loi du 31 décembre 1970. En fermant les yeux sur ce qui se passe dans l'établissement ou à ses abords immédiats, le ministère de l'Éducation et tous ceux qui exercent une responsabilité éducative accepteraient un risque inadmissible, à l'égard de la société comme à l'égard des jeunes eux-mêmes. »

René Guy

(1) Sur la consommation de tabac et d'alcool, cf. le rapport du docteur Goudard que nous avons présenté dans notre n° 296 du 11-11-76 : « Comment se portent les lycéens. » Aucune statistique n'est connue pour la drogue.

on précise

■ **LA SITUATION des anciens élèves-professeurs** vis-à-vis de l'engagement décennal (circulaire du 2 mars 1977 — B.O. n° 10).

on fixe

■ **L'ECHELONNEMENT INDICIAIRE** applicable aux **inspecteurs de l'information et de l'orientation**, au 1^{er} janvier 1976 et au 1^{er} juillet 1976 (arrêté du 23 février 1977 - B.O. n° 10).

■ **L'ECHELONNEMENT INDICIAIRE des personnels contractuels du CNRS** au 1^{er} décembre 1974, 1^{er} juillet 1975 et 1^{er} juillet 1976 (arrêtés du 18 février 1977 - B.O. n° 10).

on attribue

■ **LES BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.** L'attribution des bourses « sur critères sociaux » sera faite, pour l'année universitaire 1977-1978, selon les modalités antérieures. Toutefois, deux points méritent d'être signalés :

● la date de clôture du dépôt des dossiers est fixée au **29 avril**, mais des dérogations justifiées pourraient être accordées. Les étudiants se plaignent parfois que leurs dossiers n'aient pas été acceptés par les services rectoraux : ils sont souvent de bonne foi, ayant attendu le résultat des examens pour présenter leurs demandes ;

● le barème pour l'attribution de ces bourses et le mode de détermination des ressources prises en compte ont été aménagés : relèvement d'environ 12 % des plafonds.

(Circulaire du 16 mars 1977 - B.O. n° 11.)

on organise

■ **DES STAGES DE FORMATION des futurs chefs d'établissement** pour 1977. Il s'agit de stages de courtes durées (dix jours) ou de longue durée (trois mois) pour les candidats inscrits pour la première fois sur les listes d'aptitude (circulaire du 16 mars 1977 - B.O. n° 11).

ESF

**FORMATION
PERMANENTE
EN SCIENCES
HUMAINES**

*Collection dirigée par
Roger Mucchielli*

Séminaires de
Roger Mucchielli

**L'INTERVIEW
DE GROUPE**
37 F

**LES COMPLEXES
PERSONNELS**
37 F

**COMMUNICATION
ET RESEAUX
DE COMMUNICATIONS**
37 F

**L'OBSERVATION
PSYCHOLOGIQUE ET
PSYCHOSOCIOLOGIQUE**
37 F

**LA CONDUITE
DES REUNIONS**
37 F

**LE TRAVAIL
EN EQUIPE**
37 F

**PSYCHOLOGIE
DE LA RELATION
D'AUTORITE**
37 F

LES EDITIONS ESF

17, rue Viète - 75854 Paris Cedex 17

l'usage du français

Dictionnaire de didactique des langues

Sous la direction de Robert Galisson et Daniel Coste

Hachette, 612 p., 55 F

Il y a plusieurs dictionnaires de linguistique et de nombreux dictionnaires de pédagogie. Manquait jusqu'ici un dictionnaire de didactique des langues. Il nous est fourni aujourd'hui, rédigé par une quinzaine de personnes, notamment du CREDIF, sous la direction de Daniel Coste et Robert Galisson. Cet ouvrage comble une lacune, ressentie aussi bien par les chercheurs que par les enseignants. Il se présente comme un véritable outil de travail, et l'on y constate avec plaisir l'abondance des renvois qui permettent précisément une consultation efficace et rapide.

C'était une gageure d'entreprendre un ouvrage collectif qui, en un tel secteur, soit réellement utile aux hommes du terrain pédagogique sans hérisser les spécialistes patentés. Il a été mené à bien avec rigueur et constitue, à l'heure actuelle, le travail le plus complet et le plus opérant que l'on puisse trouver en ce domaine. Il mérite donc le nom d'ouvrage de référence : tous ceux qui sont embarqués dans le délicat problème de l'enseignement des langues ne sauraient s'en passer.

Louis Porcher

C. Destrat, T. Hordé

La langue française du XX^e siècle

Bordas, 254 p., 45 F

C'est tout d'abord un instrument de travail, « un manuel d'information » que proposent les deux auteurs et leur ouvrage est parfaitement adapté à leur objectif : une table des matières détaillée, une bibliographie intéressante seront appréciées des lecteurs. On regrettera toutefois que, dans la partie de la bibliographie por-

tant sur l'institution scolaire, on ait « oublié » de mentionner des travaux comme ceux de Pierre Bourdieu, de Frank Marchand ou de Jean Peytard.

Dans la première partie sont étudiés « les facteurs de la variation linguistique » : facteurs sociologiques, économique-politiques et institutionnels. La seconde partie est consacrée aux changements linguistiques.

Parce qu'il est écrit clairement, parce qu'il constitue une synthèse de nombreux travaux et un bilan, cet ouvrage sera précieux pour ceux, professeurs et instituteurs, qui cherchent une description de l'évolution de la langue qu'ils enseignent.

François Mariet

Une langue : le français aujourd'hui dans le monde

Sous la direction de Marc Blancpain et André Reboullet

Hachette, coll. « Référence », 330 p., 25 F

Voici une façon de concevoir la place et le rôle de la langue française qui est honnête, réaliste, dénuée du moindre chauvinisme. D'après l'origine des références : *Le langage*, chez Denoël, ou *Bordas Encyclopédie*, ou encore *Le Quid* (Cf. le Tableau « E » en annexe au présent volume) notre langue est soit le onzième, soit le douzième des idiomes les plus répandus sur le globe et il est parlé par 60, 77 ou encore 85 millions d'individus.

Là n'est pas l'essentiel. L'important est ailleurs et Marc Blancpain, André Reboullet et leur équipe l'ont parfaitement saisi et y ont bien répondu. A ceux qui diront que nous avons tous plus ou moins aujourd'hui comme une « image négative et fataliste » de notre langue, André Reboullet répond fort à propos qu'il importe surtout de prendre conscience de la double fonction de la langue française dans le monde actuel : comme langue des cultures nationales et

comme langue de civilisation universelle.

Le travail réalisé au sein de cet ouvrage, et qui ne peut être résumé ici, répond à une conception originale en plusieurs points. Tout d'abord, dans ce livre se trouvent pour la première fois rassemblés des points de vue divers, à propos de notre langue actuelle, émanant de linguistes, de sociologues, de professeurs et de responsables de la diffusion culturelle.

Autre originalité : Ce livre réunit une masse d'informations difficilement accessible au public (1).

Enfin, cette étude présente la langue française comme une institution sociale, c'est-à-dire à la fois vivante, complexe et — bien entendu — problématique. On le verra notamment en lisant les deux chapitres qui en traitent au niveau de l'enseignement, le premier de Daniel Coste, du CREDIF ; le second de l'AFEF (Association française des enseignants de français).

Cet ouvrage sera non seulement indispensable à tous les maîtres de français, mais aussi fort utile à ceux qui, tous les jours, utilisent cette langue et la voudraient enfin connaître.

Pierre Ferran

Littératures de langue française hors de France — anthologie didactique

Editions J. Duculot, rue de la Posterie, 5800 Gembloux (Belgique), 704 p.

C'est en 1939 qu'un jeune poète romantique publié, à Paris, son premier recueil, *Meschacebéennes*. Cela n'aurait rien de très original, si ce Dominique Rouquette n'était pas un « Louisianais », né d'un père français et d'une mère créole à Bayou Lacombe, près de La Nouvelle-Orléans. Il est, en effet, parmi d'autres, l'un de ces écrivains nés hors de France qui se sont exprimés en français.

C'est pour les mieux faire connaître chez nous que la Fédération internationale des professeurs de français (1, avenue Léon-Journault, 92310

Sèvres) a publié un très curieux et très copieux ouvrage, *Littératures de langue française hors de France, anthologie didactique*. Le choix réunit 159 écrivains d'Afrique noire, de Madagascar et de l'île Maurice, des Antilles (Haïti, Martinique, Guadeloupe), de Guyane et de Louisiane, de Belgique, du Liban, du Grand-Duché de Luxembourg, du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), du Québec, de Suisse Romande et du Viêt-Nam.

La plupart des textes datent de la seconde moitié du XIX^e siècle et du XX^e, ce qui explique l'absence du plus célèbre étranger francophone, le Genevois Jean-Jacques... En manque-t-il d'autres? Sans doute, c'est le sort de toute anthologie et ses auteurs ne le cachent pas mais se proposent de compléter leur travail dans des éditions ultérieures. On aurait par exemple souhaité que le Québec, très bien représenté ici, en particulier par Gilles Vigneault, le soit aussi par Pierre Perrault...

Mais la moisson est riche et variée; les notices historiques et littéraires sur chaque pays et chaque écrivain sont solides. A défaut, peut-être, de trouver là des génies ignorés, on sera au moins intéressé par de nombreuses découvertes, tout en constatant combien nos « littératures françaises » ont souvent tendance à être très annexionnistes. Mais l'essentiel n'est-il pas, après avoir rendu à chacun ce qui lui est dû, d'écouter le chant de l'homme, qui n'a pas de frontières?

Pierre-Bernard Marquet

Jean-Pierre Balpe

Pratique de l'orthographe au cycle élémentaire

Colin, 120 p., 23 F

« Ce n'est qu'en quatrième que 75 % des enfants sont capables de reconnaître les fonctions grammaticales de base. » A partir de ce constat rassurant et déculpabilisant, les maîtres de l'école élémentaire doivent pouvoir disposer des éléments essentiels leur permettant de mettre en œuvre la meilleure pratique possible de l'enseignement de

l'orthographe.

C'est bien ce à quoi s'emploie J.-P. Balpe dans cet ouvrage court, dense, qui se caractérise par son souci constant de voir aboutir les informations théoriques à des conseils pédagogiques qui présentent l'avantage d'être directement utilisables mais suffisamment inducteurs pour ne pas enfermer l'enseignant dans une répétition figée.

Sont passés en revue dans cet esprit les éléments suivants : comment fonctionne l'orthographe; l'apport de la phonétique; le système graphique; les rapports de l'orthographe et de la syntaxe; l'entraînement de la mémoire; les rapports de l'orthographe et de la dictée.

J'ajouterai que tous les conseils donnés vont dans le sens d'une pratique par l'enfant de sa propre prise en charge orthographique (travail

indépendant), seul moyen à mon sens d'une pédagogie efficace de l'orthographe.

Si, après la parution d'un petit livre si intelligemment fait, vous assimilez encore de façon univoque l'orthographe à dictée ou à « Bled », c'est vraiment regrettable. Il vous aidera par ailleurs à « apprécier » de façon critique les nombreux ouvrages pour l'élève qui sont actuellement, à ce sujet, commercialisés.

Christian Cousin

(1) A ce sujet, on pourra noter que *Le Courrier ornaï* a publié, sous forme de livraison spéciale, une revue : « L'Orne en français » (oct. 1976, 100 p.). Cette plaquette, consacrée à « la défense de la langue française », à « la politique linguistique française » et à « la francophonie dans le monde » peut être demandée en écrivant à la Préfecture de l'Orne, 61013 Alençon.

quelques bibliographies

■ Le Centre de documentation pédagogique (CNDP) continue de publier hors commerce, mais accessibles dans les CRDP, CDDP et CDI, des bibliographies analytiques dont l'existence se révèle fort utile aux divers enseignants, surtout à ceux du secondaire. Parmi les derniers titres parus, nous noterons : **La condition féminine en France - 1945-1975**, **Les toxicomanies** (dont nous parlons en p. 6 de ce numéro) et **La peine de mort**. Ouvrages et articles y sont recensés et commentés. Rappelons qu'un service de prêt gratuit est assuré aux professeurs des lycées et collèges non encore pourvus d'un CDI, sur demande adressée à Monsieur le Directeur général du CNDP, Département des ressources documentaires et des publications, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05.

■ Le Centre de recherche et de formation en éducation (CREFED) de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud vient de faire paraître une bibliographie analytique sur **La motivation**. Ce fascicule signale, en les répartissant à l'intérieur de trois rubriques : « Psychologie de la motivation », « Recherche de psychologie expérimentale concernant les motivations » et « Pédagogie et motivation », trente-cinq ouvrages récents, facilement accessibles et susceptibles d'apporter des informations à tous les enseignants préoccupés du problème des motivations dans l'enseignement et qui peuvent être amenés à s'interroger sur le concept de « motivation ». Envoi de cette bibliographie, ainsi que d'une liste des publications récentes du CREFED, sur demande à libeller de la sorte : Ecole normale supérieure, Centre de recherche et de formation en éducation, Service documentation, 2, avenue du Palais, 92211 Saint-Cloud.

■ Le Bulletin régional des enseignants de français (BREF) a consacré son n° 1 (janvier 1977) aux **Activités poétiques**. En une vingtaine de pages, cette intéressante brochure pose le problème, rappelle les textes officiels au niveau de l'école élémentaire et des premier et second cycles, fait le point des recherches en cours (sensibilisation, jeux poétiques, analyse « structurale » des textes) et propose aux maîtres les éléments bibliographiques les plus indispensables. En vente au CRDP, 11, avenue du Général-Champon, 38031 Grenoble Cedex.

L'éducation manuelle et technique

Trois nouvelles émissions de télévision consacrées à l'éducation manuelle et technique — discipline qui fera son entrée à raison de deux heures hebdomadaires dans les classes de sixième en 1977-1978 — seront diffusées à partir du 21 avril dans la série « Etudes pédagogiques ». Destinées aux futurs professeurs d'éducation manuelle et technique et à leurs formateurs, elles ne seront pas des modèles mais plutôt des documents de travail en vue de l'analyse et de la critique. Deux autres films seront réalisés l'an prochain.

Sur TF 1, à 17 heures : *Fabrication*, jeudi 21 avril ; *Mettre en jeu l'intelligence de l'action*, jeudi 28 avril ; *Démontage-Remontage*, jeudi 5 mai.

LES THEMES des trois films — *Fabrication*, *Mettre en jeu l'intelligence de l'action*, *Démontage-Remontage* — correspondent aux objectifs de l'éducation manuelle et technique, à savoir, par le biais des travaux manuels, habituer l'enfant à faire des analyses correctes, lui donner des habitudes d'ordre et des méthodes de travail (précision du geste, rigueur dans l'organisation d'un plan de travail), l'aider à se structurer.

Conçus selon le même plan, *Fabrication* et *Démontage-Remontage* montrent tout d'abord l'exécution d'un travail par le professeur de mécanique générale (fabrication d'une table et d'une cisaille, démontage et remplacement d'une broche), la préparation d'une leçon par un groupe d'enseignants, et enfin des élèves réalisant une activité dans le cadre normal de l'éducation manuelle et technique. « La réalisation par l'en-

seignant d'un travail d'une certaine importance a pour but de mettre l'adulte face à des difficultés réelles pour lui, de manière à ce qu'il se trouve dans une situation semblable à celle à laquelle seront confrontés les adolescents de sa classe », indique M. Joly, inspecteur général qui a participé à l'élaboration de ces deux films.

Après la fabrication d'une cisaille par le professeur selon un plan soigneusement étudié (dessin de définition, dessin de méthode, ordonnancement, gamme de montage), on verra des élèves préparer une spécialité culinaire selon un organigramme où figure la suite logique des opérations à effectuer. De même, l'émission *Démontage-Remontage* se termine par une passionnante séance filmée au CES de Leforest (Pas-de-Calais) où les élèves d'une classe de cinquième démontent puis remontent

un moulin à poivre. Ce film est celui qui met le mieux en évidence les réactions spontanées des élèves confrontés à une difficulté, bien que ce CES soit un CES « ordinaire », et non l'un des établissements « expérimentaux » où ont lieu régulièrement des exercices d'éducation manuelle et technique comme c'est le cas pour les lycées Marseille-Veyre et Périer à Marseille et le lycée François-Villon à Paris où ont été tournés les deux autres films. « Cette impression de spontanéité vient sans doute de l'attitude du professeur de Leforest qui n'impose rien aux élèves mais est à leur disposition pour les aider à trouver la solution », remarque M. Joly, qui ajoute : « Nous ne voulons pas de pédagogie du modèle, le maître est surtout là pour faire des apports de base. »

Bien différent est le second film intitulé *Mettre en jeu l'intelligence de l'action*. Il débute par un exercice d'observation d'un tissu dans lequel les élèves doivent notamment désigner les couleurs des fils de chaîne et des fils de trame. Les enfants semblent quelque peu « perdus » et une démonstration à l'aide d'un métier à tisser aurait été visiblement plus satisfaisante que cette tentative — involontaire semble-t-il — de remonter du produit fini au procédé de fabrication. Vient ensuite une séance quelque peu directive où les élèves découvrent la notion de « projection » en tentant de reproduire sur un cube les différentes faces d'un dé, puis d'en représenter graphiquement les arêtes vues et cachées.

La projection de ce film, le 28 avril, sera suivie d'un débat « en direct » imé par Madame l'inspectrice générale Auger qui rendra compte sans doute des expériences réalisées et des résultats de réunions tenues depuis deux ans dans les académies de Douai, Tours, Chalons et Toulouse, en vue de remplacer les traditionnels « travaux manuels éducatifs » par l'« éducation manuelle et technique », opération au terme de laquelle, selon le VII^e Plan, 3 060 ateliers seront mis en place dans les CES.

Michaëla Bobasch

l'école et la nation

168 Rue du TEMPLE - PARIS 75003 - Tel 277 35 22

N° 270

AVRIL 1977

8F

EGALITE DES CHANCES ?

Des témoignages directs VERITE-ESPOIR.

Soutien : un choix significatif ; Austérité et éducation ; langage et inégalités socio-culturelles.

EN LIBRAIRIES ET KIOSQUES

“ Le Dauphiné libéré ”

LANCE le 7 septembre 1945, *Le Dauphiné libéré* est le seul survivant de la presse grenobloise de l'après-guerre. Au fil des ans, il a su éliminer ses trois concurrents directs — *Le Réveil*, *Le Travailleur alpin* et *Les Allobroges* — et prendre le contrôle de deux quotidiens voisins : *La Dépêche* à Saint-Etienne et *L'Echo-Liberté* à Lyon.

Exemplaire, l'histoire du *Dauphiné libéré* mérite d'être contée. Dans la remarquable thèse qu'il a consacrée à *La presse grenobloise à la Libération* (1), Bernard Montergnole analyse le rôle du patronat dans le lancement du *Dauphiné libéré*. Dans cette affaire, l'influence de Jean Gallois, aujourd'hui directeur général du journal, paraît déterminante. Expert-comptable de profession, il ne s'est pas contenté de remettre de l'ordre dans la gestion du quotidien grenoblois. Il utilise ses relations pour introduire le patronat local dans la bergerie, dès la fin 1948. D'un côté, le journal a besoin pour survivre d'un soutien financier. De l'autre, les industriels dauphinois s'aperçoivent que le quotidien démocrate chrétien, *Le Réveil*, n'est pas en mesure de faire pièce au journal communiste, *Les Allobroges*. Ils vont tous miser sur *Le Dauphiné libéré*, dirigé par un petit hôtelier socialiste, Louis Richerot. Ce nouveau quotidien, qui a repris quatre-vingt-quatorze collaborateurs des *Allobroges* qui refusent l'allégeance au PC, bénéficie de capitaux frais et surtout de contrats publicitaires à long terme.

Le Dauphiné libéré est-il désormais le porte-parole des industriels grenoblois ? Au terme de sa recherche, Bernard Montergnole répond par la négative. Si les directives émanant du patronat ne lui sont pas imposées, il est bien certain que *Le Dauphiné libéré* ne peut pas se permettre d'attaquer dans ses colonnes ceux qui

l'ont porté sur les fonds baptismaux. Comme le souligne l'excellente revue *Lyon Forum* : « *Conformisme et statu quo social, incontestablement le mariage avec les industriels n'a fait que supprimer toute velléité de revenir à l'étiquette socialiste.* »

Ainsi, dans une ville orientée à gauche, *Le Dauphiné libéré* défend des idées de droite. Comme le rappellent François Archambault et Jean-François Lemoine dans *Quatre milliards de journaux* (2), le président Louis Richerot fut un fervent supporter de la république gaullienne. Ce divorce idéologique entre le journal et l'intelligentsia locale ne va pas sans provoquer régulièrement des incidents qui aboutissent à la constitution de « comités anti-intox » ou de « groupes interpeler la presse ». Quoique marginales, ces oppositions traduisent plus nettement un certain nombre de critiques qui reprochent au *Dauphiné libéré* de censurer l'information.

Pour le PDG du journal, Louis Richerot, les choses sont pourtant claires. A ses yeux, la tension qui existe entre son quotidien et le campus universitaire a une explication précise : « *Les gauchistes nous en veulent parce que nous ne passons pas leurs papiers. Si nous ne publions pas les textes qu'ils nous adressent à propos des faits sociaux ou politiques, c'est que, rédigés en termes incendiaires et prenant à partie les personnes, ils sont impubliables.* »

S'il fait appel à la collaboration d'André Passeron du *Monde* pour la politique ou de Paul-Laurent Darnat, rédacteur en chef de *L'Humanité* avant-guerre, pour les livres, *Le Dauphiné libéré* privilégie particulièrement le fait divers, un peu à toutes les pages. Le quotidien de Grenoble affiche une absence de prétention à la limite désarmante. Dans un numéro

spécimen consacré à vanter les mérites de son propre produit, on pouvait lire ces quelques lignes plutôt étonnantes : « *Fidèle jusqu'au bout : d'ailleurs c'est à la ménagère que votre journal, une fois que toute la famille l'a lu, va encore rendre service. Il l'aide à garder propre sa pouvelle ou sa gaine d'évacuation. Il allume le feu, il brosse les chaussures... Et mille autres usages que vous découvrirez vous-même.* »

Depuis 1967, la rédaction du *Dauphiné libéré* est couplée avec celle du *Progrès* de Lyon au sein de l'agence IGLLES. Cette société fournit aux divers journaux du groupe *Progrès-Dauphiné* toutes les informations générales et locales, la plupart des documents photographiques et bon nombre de reportages. AIGLES compose et monte elle-même les pages régionales dont elle livre le flan au journal utilisateur. Déjà trois pages sur cinq sont rigoureusement identiques dans les divers titres du groupe. L'agence AIGLES ne travaille pas seulement pour les quotidiens régionaux, elle informe aussi les grands titres nationaux et même les agences de presse. Cette réussite a suscité de vives réactions. On a dénoncé la mainmise par un seul groupe sur toute l'information d'une région. C'est pour réagir à cette tendance à la concentration que *Le Monde*, en 1970, a détaché dans la région un envoyé spécial permanent.

Le Dauphiné libéré a-t-il tiré profit de son association avec *Le Progrès* ? Les chiffres ne lui sont pas favorables : en 1967, il diffusait 406 000 exemplaires ; en 1976, il est tombé à 333 000. S'il demeure prospère, son monopole est de plus en plus contesté comme en témoigne le lancement, en 1976, du magazine *Ville ouverte*.

Jean C. Texier

(1) PUG, 1974.

(2) Alain Moreau, 1977.

stages

■ **Le Centre de formation continue de l'université René-Descartes** organise les deux stages suivants :

• **Formation à l'entretien**, les 25 et 26 avril — stage destiné à tous.

• **Problèmes institutionnels et culturels du Maghreb**, du 2 au 6 mai (trente heures) — stage destiné aux personnes appelées à travailler dans les pays du Maghreb ou en rapport professionnel avec des immigrants de ces pays.

Pour tous renseignements : Centre de formation continue, Université René-Descartes, 29, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris. Tél. : 707-39-19.

■ **Animation socio-éducative.** Organisé par l'École des parents et des éducateurs, ce stage se tiendra deux fois : pendant le week-end des 7 et 8 mai et pendant celui des 21 et 22 mai. S'adressant à toute personne ayant des responsabilités éducatives et aux animateurs en formation des écoles de parents et éducateurs, son objectif sera d'assurer une formation tant technique que théorique sur les méthodes psycho-pédagogiques de l'animation de réunions. Les modalités de travail seront : travail de groupe auto-centré ; séances d'études théoriques sur un thème ; présentation de matériels audiovisuels et recherche de documentation ; séances d'observation de réunions de groupe ; rencontre avec des animateurs observés pour analyse du vécu de groupe ; séances d'entraînement personnel à l'animation, en simulation, en co-animation et avec observation. Pour tous renseignements : L'École des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

■ **Les retraités vus par des retraités.** Organisé par le Centre pluridisciplinaire de gérontologie, ce stage se tiendra les 9, 10 et 11 mai à Grenoble. Son intérêt est qu'il permettra d'écouter, d'interroger des retraités plutôt que des « spécialistes du troisième âge » et de les traiter comme des personnes dont l'expérience, telle qu'ils la vivent et l'expriment eux-mêmes, mérite une attention toute particulière. Au cours de ce stage, interviendront le professeur M. Philibert, l'équipe du CPDG et des groupes de retraités de Paris, Lyon, Grenoble et Farcennes (Belgique). Renseignements et inscriptions : CPDG, 5, rue de la Liberté, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 87-73-45.

■ **Connaissance du cinéma.** Organisé par

l'Union française des centres de vacances et de loisirs, ce stage se tiendra du 19 au 29 mai au CREPS d'Antibes. Destiné aux animateurs, éducateurs, travailleurs sociaux, enseignants, formateurs, conseillers pédagogiques et culturels, directeurs d'équipements socio-culturels, etc., il sera animé par Jean Collet, critique cinématographique, professeur de faculté à Paris VII, Caen, Dijon, et auteur d'un ouvrage sur Jean-Luc Godard paru chez Seghers. Inscriptions : UFCV, 7, rue Roquelaine, 31000 Toulouse. Tél. : 62-86-11.

notez aussi

■ **Poésie-Spectacle**, association fondée par Paul Vincensini et dirigée par Anne Cotterlaz, publie régulièrement des « fiches d'activités poétiques » notamment destinées aux enseignants de l'école élémentaire. Qu'il s'agisse de promouvoir le « poème-affiche », de partir à la rencontre des poètes avec le jeu des animaux, de composer des itinéraires poétiques grâce aux riches appellations du terroir, l'orientation est la même si le thème est spécifique. Tous les instituteurs intéressés peuvent demander les fiches déjà parues à l'équipe d'animation de **Poésie-Spectacle** : AAC, Théâtre, Promenade Jacquet, 74000 Annecy.

■ **Un club de science-fiction** a dernièrement vu le jour à Nantes. Ayant pour nom ANTHRO π , il se propose de promouvoir la SF sous toutes ses formes (littérature, cinéma, musique, BD, etc.) et compte organiser diverses activités : bibliothèque, fanzines, soirées d'animation, concerts, expositions, projections de films, débats pour les adultes et pour les jeunes, festivals... Son adresse : 19, route de Saint-Sébastien, 44200 Nantes.

■ **Le Service de liaison étudiants-entreprises (SLEE)** du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires est chargé d'établir et de multiplier les contacts entre le monde étudiant et celui du travail. L'une de ses activités consiste à procurer aux étudiants qui le désirent des emplois temporaires, plus particulièrement pendant les vacances d'été (bureau, vente, coursiers, manutention, gérants intérimaires, veilleurs de nuit, gardes d'enfants, cours particuliers, etc.) Pour tous renseignements complémentaires : SLEE, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, 39, avenue Georges Bernanos, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 326-07-49, poste 330.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

Informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Clément, René Guy, Paul Juif, Marguerite Lefore, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Marlet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Denis Forestier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianny.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Bilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes
Révision 1976

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

FORMAT POCHE • 208 PAGES

jacqueline jamin

histoire de la musique

alphonse leduc et cie paris

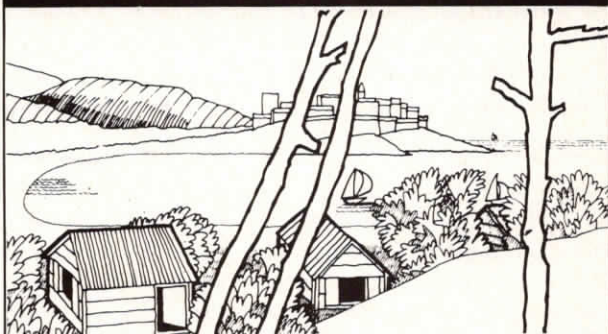
Prix : 14,20 F

100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE

• A.LEDUC • 175 R.ST HONORE • PARIS 1^{er} •

VACANCES CLUB A CALVI A PRIX CHOC



- SITUATION : **Unique**, à Calvi en Corse, les pieds dans l'eau au bord d'un des plus beaux golfes du monde
- NATURE : **Magnifique**, pinède de 10 hectares en bordure de 5 km de plage
- HABITATIONS : **Bungalows**, tous à proximité de la mer
- ANIMATION : **Orchestre**, jeux, sports
- REPAS : **Abondants et de qualité**, restaurant sous les pins
- AMBIANCE : **Amicale**, sans obligation
- PRIX : **Extrêmement compétitifs**, pour 2 semaines depuis **1090 F de Nice** ou **1490 F de Paris** par avion.

CLUB OLYMPIQUE

3 rue de l'Échelle 75001 Paris

260 31 62

Demande de documentation
Nom Adresse

ED 2

Licence État 435

les jours se suivent...

LUNDI. Remaniement ministériel. A l'Education, René Haby succède à René Haby ; aux Universités, Alice Saunier-Séité cède la place à Alice Saunier-Séité ; à la Jeunesse et aux Sports, Jean-Pierre Soisson reprend le portefeuille de Jean-Pierre Soisson, mais cette fois-ci un portefeuille « autonome », puisque la Qualité de la vie dont dépendait son secrétariat redevient Environnement, lequel, lié à la Culture, échoit, à défaut de la mairie de Paris, à Michel d'Ornano. Exit, Françoise Giroud.

MARDI. Les syndicats de l'Institut national de recherche pédagogique refusent de voir leur établissement devenir un « simple bureau d'étude chargé essentiellement de mener les études nécessaires à l'application de la réforme gouvernementale », où, par suite, la recherche ne pourrait être qu'unilatérale et autoritairement orientée et qui ne pourrait se livrer à aucune expérimentation. Ils demandent donc avec vigueur l'abrogation de l'arrêté (du 3 mars 1977) qui définit le fonctionnement de l'INRP.

MERCREDI. On s'avise en haut lieu — il n'est jamais trop tard pour bien faire — qu'il faut faciliter le passage de l'école au collège. Une récente circulaire demande que l'accueil en sixième soit organisé, que les élèves soient préparés, dès la fin du CM 2, aux conditions de l'enseignement secondaire (polyvalence des maîtres, usage de l'emploi du temps hebdomadaire...) et que les « causes de discontinuité » soient réduites (information générale des enseignants des deux niveaux sur les programmes respectifs, échanges d'information sur les élèves, rencontres et visites, éventuellement stages de formation...).

JEUDI. Les syndicats de l'enseignement privé se préoccupent d'une possible nationalisation de leurs établissements. Si elle intervenait, ce serait pour le Syndicat national de l'enseignement chrétien (CFTC) « trente mille emplois qui disparaîtraient pour cause de mutation ou d'écœurement ». Les adhérents des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique opposent un « refus catégorique à tout projet de nationalisation ». En revanche, ceux de la Fédération de l'enseignement privé (FEP-CFDT) demandent que « dès son arrivée au pouvoir, la gauche mette en place les conditions nécessaires à la réalisation par étapes de cet objectif de nationalisation ».

VENDREDI. Une réponse à une question écrite d'un sénateur nous explique que « les titres de champion, acquis sur le plan international, sont davantage le reflet d'un esprit sportif que d'une plus ou moins grande masse de participants ». Avis (donc ?) aux 230 athlètes français envoyés à Montréal. L'essentiel est-il encore, comme on dit, de participer ?

SAMEDI. Selon la dernière édition de l'Annuaire statistique de l'Unesco (daté de 1975), la production mondiale de livres a été, en 1974, de 571 000 titres, soit deux fois plus qu'en 1955. Dans ce déferlement d'édition, la France se classe sixième, avec 26 247 ouvrages, derrière les Etats-Unis (81 023), l'URSS (80 196 en 1973), la République fédérale d'Allemagne (48 034), le Japon (32 378) et le Royaume-Uni (32 133). Les fanatiques de la lecture ont, comme on voit, du pain sur la planche !

Pierre-Bernard Marquet

les P

Tandis que les enfants s'éparpillaient, qui à la neige, qui à la campagne, plusieurs grandes familles d'enseignants, elles, se réunissaient. Notamment le Syndicat national des enseignants du second degré (le SNES, affilié à la FEN), qui a tenu son congrès à Nancy du 22 au 25 mars, et le Syndicat général de l'Education nationale (SGEN-CFDT) également réuni en congrès du 28 au 31 mars à Grenoble. Rendre compte de ces journées n'est pas chose facile. Comme toujours, les interventions se sont succédé à un rythme soutenu, et des montagnes de motions ont été mises aux voix... De plus, cette année, les enjeux ont souvent pris une importance politique accrue du fait des élections municipales : il était en effet difficile d'aborder les problèmes sans tenir compte d'une éventuelle victoire de la gauche en 1978, aux élections législatives.

âques des enseignants

C'EST au SNES, peut-être, que le phénomène a été particulièrement significatif. La venue à Nancy du secrétaire général de la FEN, André Henry, pour la séance d'ouverture, suffit à elle seule à marquer l'importance que les congressistes ont accordée, cette année, à l'unité syndicale. En dépit des déclarations de principe, la lutte à l'intérieur de la FEN entre la tendance Unité, Indépendance et Démocratie (UID), proche des socialistes et majoritaire au SNI notamment, et la tendance Unité et Action (UA) proche des communistes et majoritaire au SNES, reste vive. Les journées de Nancy se sont pourtant caractérisées par des tentatives de compromis.

Le premier était déjà en cours depuis plusieurs jours : il s'agit de la formation « d'un front commun » réunissant le SNES, le SNI et la Fédération de parents d'élèves Cornec contre la réforme Haby. On en a donc reparlé à Nancy. « Notre ministre a contre lui un front revendicatif sans précédent » s'est félicité Etienne Camy-Peret, secrétaire général du SNES, tandis que Jacques Estienne (tendance UID) estimait, quant à lui, qu'une « action de haut niveau était engagée ». Concrètement, il a été difficile d'aller beaucoup plus loin. Certes, le « front commun » poursuivra sans doute sa campagne d'explication contre la réforme Haby. Mais, bien que le congrès de Nancy se soit prononcé, dans sa motion de synthèse, pour « le renforcement de l'unité et le développement immédiat de l'action », il est encore délicat d'affirmer que sa proposition d'une « action de grève commune au troisième trimestre » sera approuvée par les deux autres composantes du « front commun ».

Avec ou sans unité d'action, en tout cas, la réforme Haby a été vive-

ment critiquée à Nancy. Prenons au hasard des textes pédagogiques présentés par les rapporteurs. Les rythmes scolaires ? Le congrès a « dénoncé le caractère démagogique et dangereux des propositions gouvernementales » et a souligné, entre autres, que « la réduction de l'heure de cours à cinquante minutes viendrait s'ajouter, dès cette année, en sixième, à des réductions d'horaire d'enseignement dans plusieurs disciplines et renforcerait l'affaiblissement de la qualité de l'enseignement dans un cadre pédagogique lui-même inchangé, sans moyens matériels et pédagogiques supplémentaires ».

Autre charge à boulets rouges, contre la répartition des enseignements dans la journée telle qu'elle a été établie par le ministère de l'Éducation : « La distinction entre les disciplines fondamentales et les autres, déjà nommées par certains « disciplines de loisirs », est en soi une grave atteinte à notre conception d'un enseignement global où toutes les disciplines ont un rôle égal à jouer dans la formation des jeunes », a déclaré le rapporteur du SNES. « Elle va dans le sens d'une formation utilitaire strictement limitée à la connaissance rentable à court terme pour le patronat. Elle serait la sanction officielle de l'inutilité, ou en tout cas du caractère accessoire de l'éducation physique, artistique, manuelle, etc., que le pouvoir a intérêt à faire admettre pour des raisons de sélection sociale et d'économies. » On pourrait ainsi, à loisir, allonger la liste des critiques.

Face à la réforme Haby, que propose le SNES ? On en a longuement débattu à Nancy. Dans ses grandes lignes la conception éducative du SNES repose tout d'abord sur l'école élémentaire, baptisée « cycle de base » et qui doit « com-

mencer les apprentissages que les formations ultérieures développeront ». Pendant les deux ou trois premières années du cycle de base, précise le SNES, « une équipe de maîtres polyvalents serait chargée d'assurer la continuité des apprentissages de base et d'apporter les soutiens éventuels ». Ensuite cet enseignement serait confié « à une équipe de maîtres spécialisés ayant des compétences complémentaires ».

Vient ensuite le cycle moyen. Le SNES a rappelé ses objectifs en la matière : « Tous les élèves doivent atteindre, à la fin de leur scolarité dans les CES, un niveau élevé, défini et commun et, pour y parvenir, les plus démunis d'entre eux doivent recevoir plus que les autres. » C'est ainsi que le SNES souhaite « la mise en œuvre d'un cycle d'enseignement commun à tous les enfants, de onze à quinze ans, préconisant toutes les formes possibles de soutien et de rattrapage, seconde étape de la scolarité obligatoire et palier décisif de l'orientation vers le cycle terminal pour les quinze à dix-huit ans ».

Quant au cycle terminal, le SNES entend qu'il soit « unifié et décloisonné ». Il devrait ainsi permettre de satisfaire un triple objectif, « la préparation à une famille de métiers », « la préparation à la poursuite des études dans l'enseignement supérieur » et « la préparation à cette double finalité par le maintien et l'amélioration des baccalauréats de techniciens ».

Ainsi, pour le SNES, « l'exigence de la scolarité obligatoire jusqu'à dix-huit ans implique une continuité éducative de la maternelle à la terminale ». La formation de tous les maîtres, de la maternelle à ceux du cycle terminal, devrait être assurée, estime enfin le SNES, en cinq ans, à l'université.

Aussi construit et réfléchi soit-il, le projet éducatif du SNES est difficilement conciliable avec celui de la FEN, publié récemment et qui repose en partie sur « l'école fondamentale » du SNI. Pourtant, ici encore, on a tenté de parvenir à un compromis. C'est ainsi que la SNES accepterait de discuter avec la FEN, si celle-ci admettait que son projet éducatif n'est qu'un élément de la discussion et non le seul projet éducatif de la Fédération dans son ensemble. L'idée a été retenue dans la motion suivante : « *Un accord doit être recherché dans la FEN pour apporter une réponse commune qui corresponde aux exigences et aux aspirations de notre temps... Les luttes unitaires actuellement engagées sur des objectifs limités créent des conditions positives pour qu'une telle démarche puisse aboutir. Le SNES estime que l'actuel projet de la FEN ne peut constituer la base de cette recherche et de cet accord.* »... En-

core de chauds débats en vue...

A Grenoble, où se déroulait le congrès du SGEN-CFDT qui célébrait également à cette occasion son quatrième anniversaire, le ton était sensiblement différent. Plus calme, peut-être. Mais à Grenoble, comme à Nancy, on a beaucoup réfléchi aux actions à mener en vue des prochaines échéances électorales. Invité au congrès, Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, n'a pas mâché ses mots. Condamnant l'attentisme pré-électoral, il a estimé qu'une « *action collective était dès maintenant indispensable* », seul moyen, selon lui, de faire l'union des forces populaires. C'est ainsi qu'il a précisé que « *l'action de masse appelle la recherche de l'unité d'action avec la FEN et des alliances nécessaires et momentanées* » avant d'exprimer certaines réserves : « *Nous refusons*

une situation où les organisations de masse des personnels d'éducation sont coupées de la classe ouvrière. »

Elargissant le débat, Edmond Maire a également rappelé les exigences de la CFDT et ses objectifs : « *Changer la société, a-t-il déclaré, c'est mettre à bas la domination capitaliste, mais c'est en même temps refuser l'appropriation du pouvoir par les techniciens et les bureaucrates. Le processus qui s'enclenche en 1978 doit conduire à une société autogestionnaire ou il n'aura pas l'accord de la CFDT* ». Enfin, Edmond Maire a souhaité que l'ensemble des travailleurs puisse intervenir sur les problèmes d'éducation.

En attendant les échéances, le SGEN-CFDT a adopté au cours de son congrès plusieurs mesures, à commencer par des mots d'ordre d'action. Tout d'abord, le problème des auxiliaires reste à l'ordre du jour, ont estimé les congressistes. C'est ainsi qu'une motion adoptée par 60 % des présents exige une « *titularisation immédiate des auxiliaires, avec formation pour tous, sans déclassement, ni perte de salaire* ».

La réforme Haby, en revanche, n'a que modérément mobilisé les énergies. Chacun est tombé d'accord pour considérer qu'une fois de plus, elle aggravait le système et tendait à accroître le chômage des jeunes, la sélection, et à renforcer l'encadrement des enseignants et des élèves. Toutefois, c'est autant pour combattre la réforme Haby que pour imposer une politique de recrutement des auxiliaires que le SGEN-CFDT a décidé, à l'issue de son congrès, de mobiliser ses adhérents dès la rentrée de Pâques. D'ores et déjà, une grève nationale, renouvelable, pourrait être organisée dans la première quinzaine de mai.

Signalons enfin que le congrès de Grenoble a permis un renouvellement partiel des dirigeants du SGEN-CFDT. Ainsi, Roger Lépiney, professeur agrégé de lettres classiques, a remplacé François Garrigue au poste de secrétaire général.

Catherine Guigon

le SNETAP aussi

Plus discrètement, le X^e Congrès du Syndicat national de l'enseignement technique agricole public (SNETAP, affilié à la FEN) s'est déroulé du 26 au 28 mars à La Roche-sur-Yon. Nous publions ci-dessous des extraits de la motion d'orientation de ce syndicat.

« *Les premières dispositions d'application de la réforme Haby confirment la condamnation globale que nous avons portée avec la FEN et ses syndicats nationaux sur le descriptif et sur la loi de juillet 1975. Les personnels du SNETAP sont d'autant plus attentifs à ces développements que la réforme Haby a d'importantes conséquences sur le devenir de l'enseignement agricole. Nous exigeons donc l'abrogation de la loi Haby et de tous les arrêtés déjà mis en place.* »

Par ailleurs, « *le congrès informé de la préparation d'un plan global d'aménagement de l'enseignement technique agricole public, qui serait actuellement soumis à l'approbation du ministre de l'Agriculture, mais dont plusieurs dispositions sont d'ores et déjà mises en œuvres, en condamne les conditions d'élaboration, les orientations et les contenus. Il en exige l'abandon immédiat. Ce plan, élaboré sans aucune consultation des organisations représentatives, organise, en effet, un véritable démantèlement de l'enseignement agricole, de ses missions, de ses structures, de ses établissements et de ses travailleurs. Il ne concerne pas telle ou telle catégorie, tel ou tel secteur, mais l'ensemble de l'enseignement technique agricole public et de ses personnels* ».

En conclusion, le SNETAP a décidé de diffuser prochainement un avant-projet éducatif afin d'apporter sa contribution à la mise en place d'une autre politique de l'enseignement agricole. Les trois cents délégués présents à La Roche-sur-Yon sont convenus d'appeler « *tous les personnels, les usagers et les utilisateurs de l'enseignement technique agricole public au combat commun* ».

revaloriser

la fonction enseignante

C'EST dans le splendide cadre du Palais des Papes d'Avignon, dont l'aménagement de nouvelles salles lui permettait de s'ouvrir pour la première fois à un congrès, que la Mutuelle retraite des instituteurs et des fonctionnaires de l'Education nationale (MRIFEN) tenait sa vingt-neuvième assemblée générale. L'une des journées du congrès a été consacrée au rôle de l'instituteur dans notre société et, ce qui en découle, à la revalorisation de la fonction enseignante.

Avant qu'André Henry, secrétaire général de la FEN, et Guy Georges, secrétaire général du SNI, interviennent, René Teulade, président de la MRIFEN, et Denis Forestier avaient rappelé la force des mutuelles d'enseignants « face au quatrième pouvoir, celui des assurances », et notamment celle de la MRIFEN qui apporte annuellement, grâce à l'épargne des enseignants, plus de deux milliards de francs aux investissements collectifs de notre pays.

Guy Georges, après avoir constaté que « depuis vingt ans que l'école vit de réformes avortées en réformes ratées, il faut qu'elle ait des bases solides pour y avoir résisté », a posé le problème du rôle exact de l'école aujourd'hui et de la situation qu'on entend faire à l'instituteur dans l'échelle des valeurs. Et de conclure, en annonçant la publication d'un manifeste en direction des parents le 27 avril prochain : « La réforme Haby tourne le dos à tout ce qui fait la valeur de notre profession. »

André Henry, pour sa part, devait dénoncer toutes les atteintes contre l'école publique, qu'elles viennent du pouvoir qui « tente par tous les moyens de jeter le discrédit sur ce service public » ou de l'Eglise qui « prépare pour la rentrée prochaine

une offensive sans précédent contre les acquis de l'école laïque ». Et il a tenu à affirmer que le langage qui serait tenu par la FEN pendant les douze mois qui viennent ne changerait d'aucune façon après, quelle que soit l'issue des élections. En rappelant que l'instituteur détient une mission de société, qu'il est un homme d'équilibre et qu'instituteurs et éducateurs sont « des révolutionnaires de la conquête du mieux dans le cadre de cette revalorisation enseignante », il a abordé le problème de la formation des maîtres : « Le problème n'est pas de savoir si cette formation se fera à bac + quatre, cinq, six ou sept, cela ne veut rien dire. C'est du contenu qu'il s'agit. Disons d'abord ce que l'on doit apporter à la jeunesse, après nous dirons ce qu'il faut pour la formation des maîtres. »

Tout près de là, d'autres enseignants, qui tiennent traditionnellement leur congrès conjointement avec la MRIFEN, s'interrogeaient eux aussi sur le devenir de cette condition enseignante dont la place dans l'échelle des valeurs est particulièrement menacée dans le monde rural qui les concerne directement puisqu'il s'agissait du cinquante-cinquième congrès des instituteurs secrétaires de mairie (SMI). Ils sont encore sept mille actuellement en France et ils n'ont pas caché les craintes que faisait peser sur leur condition le rapport Guichard à propos des collectivités locales. Ils restent conscients du rôle de ferment qu'ils tiennent au sein de la vie rurale et que tout regroupement — bien que souvent ils en soient les artisans —, toute atteinte à la cellule villageoise, mettent en péril.

Maurice Guillot

NOUVEAUTÉS

programmes de 6^e et de 5^e des collèges

Horaires | Objectifs
Programmes | Instructions

Cette brochure présente :

- la loi n° 75.620 du 11 juillet 1975, relative à l'éducation ;
- les horaires et effectifs de la 6^e (arrêté du 14-3-77) ;
- les programmes, (arrêtés du 17-3-77) avec, pour chaque matière :
 - les objectifs de l'enseignement,
 - les instructions ministérielles.

Volume broché 11 x 18 cm, 256 pages.
Prix : 15,00 F Prix Enseignants : 13,50 F

programme du cycle préparatoire

Horaires | Objectifs
Programmes | Instructions

Le cycle préparatoire correspond à l'arrivée de l'enfant à l'école primaire ; ce cycle peut se prolonger sur une partie de l'année suivante, en fonction des possibilités d'assimilation de l'élève.

Volume broché, format 11 x 18 cm, 40 pages.

Prix : 8,00 F Prix Enseignants : 7,20 F

OFFRE PROMOTIONNELLE AUX ENSEIGNANTS

Je désire recevoir, au prix Enseignants


- Programmes de 6^e et de 5^e des collèges (13,50 F)
 Programme du Cycle Préparatoire (7,20 F)

Nom : _____
Fonction : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____

Je vous joins la somme de _____ F, par :

- chèque postal (3 volets, CCP La Source 33 952-11)
 chèque bancaire mandat-lettre

BON A RETOURNER, AVEC VOTRE REGLEMENT A :

VUIBERT 
63, bd st-germain, 75005 paris

universités en chantiers

LE SECRETARIAT D'ETAT aux Universités entend instaurer une politique d'entretien et de rénovation systématique du patrimoine immobilier universitaire. Dès cette année 100 millions de francs seront consacrés à ce programme, alors que 85 millions le seront aux constructions neuves. Désormais, les recteurs fourniront un inventaire annuel des travaux d'entretien nécessaires dans chaque académie. Pour la plupart, les opérations entreprises seront étalées sur plusieurs années, car certains bâtiments anciens demandent une rénovation et une mise en sécurité complètes, et bien des bâtiments plus récents nécessitent une adaptation plus fonctionnelle et surtout une mise à jour en ce qui concerne la sécurité dont les normes ont évidemment considérablement évolué.

Certaines opérations seront importantes, notamment pour quelques bâtiments qui relevaient, jusqu'au 1^{er} janvier dernier, du secrétariat d'Etat à la Culture. Le projet d'agrandissement et de réaménagement de la Bibliothèque nationale, l'achèvement des constructions pour recevoir l'Ecole nationale supérieure de l'électronique et des applications, transférée de Clichy, l'aménagement du Couvent des Bernardins appelé à recevoir l'Ecole des Chartes qui quitte la Sorbonne, la réfection de l'ancienne faculté de pharmacie (Paris V), du Conservatoire national des arts et métiers, des bâtiments universitaires du quai Claude-Bernard à Lyon, des bâtiments scientifiques de Saint-Charles à Marseille, sans oublier Cachan, Orsay, Bordeaux, Montpellier, Strasbourg, comptent parmi les principales opérations lancées cette année. La plus importante semble toutefois être celle du Muséum dont le programme de rénovation s'étalera sur dix ans et dont le coût pourrait s'élever au total entre 150 et 200 millions de francs. La rénovation de la galerie de zoologie qui contient l'une des plus grandes collections du

monde, tellement délabrée qu'elle est actuellement fermée au public, sera la première étape : 20 millions de francs, sur les 70 nécessaires, y seront consacrés cette année. La rénovation des laboratoires, des serres et de la ménagerie du Jardin des Plantes suivra par étapes successives.

En ce qui concerne les constructions neuves, la priorité sera donnée aux formations de santé : CHU de Bicêtre, Rouen, Tours ; CHU et UER de pharmacie et d'odontologie de Strasbourg, Toulouse, Reims. Une autre priorité sera accordée aux jeunes universités, par exemple Valenciennes, Toulon, Créteil, qui ne possèdent pas encore de locaux fonctionnels. Enfin, un certain nombre d'opérations sont menées en coopération avec la DATAR, notamment à Aix-en-Provence, à Marne-la-

Vallée, à Limoges, où va s'installer l'Ecole de céramique de Sèvres, et à Corte, où le projet d'Université corse en est à la phase de l'approbation du programme pédagogique et où le terrain vient d'être acheté. La première tranche qui accueillera 300 étudiants ouvrira vraisemblablement à la rentrée 1979.

François Bursaux, conseiller technique, qui présentait ce programme, a encore précisé que le secrétariat d'Etat voulait corriger les erreurs d'appréciation des planificateurs précédents en redistribuant dans plusieurs académies les locaux sous-employés, particulièrement dans les facultés de sciences de province — 95 000 places y seraient disponibles, estime le secrétariat d'Etat —, pour les affecter à des secteurs d'enseignements et de recherches prioritaires. Par ailleurs, une étude est entreprise pour définir avec précision ce qui, sur le plan financier, incombe à l'Etat et aux Universités.

Maurice Guillot

vacances scolaires 1977-1978

Rentrée : mercredi 14 septembre 1977 (enseignants), jeudi 15 septembre 1977 (élèves).

Vacances de la Toussaint : du samedi 29 octobre 1977 après la classe, au jeudi 3 novembre 1977 au matin.

Les classes vaqueront le samedi 12 novembre 1977.

Vacances de Noël : du jeudi 22 décembre 1977 inclus au jeudi 5 janvier 1978 au matin.

Vacances de février : zone A, du samedi 11 février 1978 après la classe au lundi 20 février 1978 au matin ; zone B, du samedi 18 février 1978 après la classe au lundi 27 février 1978 au matin ; zone C, du samedi 25 février 1978 après la classe au lundi 6 mars 1978 au matin.

Vacances de printemps : zones A et B, du samedi 1^{er} avril 1978 après la classe au lundi 17 avril 1978 au matin ; zone C, du samedi 8 avril 1978 après la classe au lundi 24 avril 1978 au matin.

Vacances d'été : du samedi 1^{er} juillet 1978 inclus au vendredi 15 septembre au matin.

Rentrée 1978 : jeudi 14 septembre 1978 (enseignants), vendredi 15 septembre 1978 (élèves).

Par ailleurs, pour répondre à des traditions locales (par exemple fêtes patronales, kermesses, etc.) les inspecteurs d'académie pourront, à la demande des maires, accorder une journée supplémentaire de vacances aux élèves au cours de l'année scolaire. En revanche les quatre demi-journées de vacances mobiles sont supprimées.

Zone A : académies de Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Orléans-Tours, Rennes, Rouen, Toulouse.

Zone B : académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Reims, Strasbourg.

Zone C : académies de Antilles-Guyane, Créteil, Paris, Versailles.

A L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE

préparez votre avenir

Dans les carrières de l'Électronique
et de l'Informatique

Admission de la 6^e à la terminale...

...MAIS OUI, dès la 6^e, la 5^e ou la 4^e, vous pouvez être admis à l'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE dans une section préparatoire correspondant à votre niveau d'instruction, ou tout en continuant d'acquiescer dans l'ambiance de votre futur métier une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, sciences-physiques, dessin industriel et travaux pratiques.

Ensuite vous aborderez dans les meilleures conditions les cours professionnels de votre choix (électronique, informatique, officier radio Marine Marchande) dispensés dans notre Établissement.

L'E.C.E. qui depuis sa fondation en 1919 a fourni le plus de Techniciens aux Administrations et aux Firmes industrielles et a formé à ce jour plus de 100.000 élèves

est la **PREMIÈRE DE FRANCE**

ÉLECTRONIQUE : Enseignement à tous niveaux : CAP - BEP - BAC F2 - BTSE
Préparation à la carrière d'ingénieur.

INFORMATIQUE : Préparation au CAP-Fi BAC H
Programmeur.

OFFICIER RADIO DE LA MARINE MARCHANDE.

Toutes les professions auxquelles nous préparons conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les travaux mi-manuels et mi-intellectuels.

Ces préparations sont assurées dans nos laboratoires et ateliers spécialisés (informatique, électronique et trafic-radio).

BOURSES D'ÉTAT

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Reconnue par l'État - arrêté du 12 Mai 1964

12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 236.78.87 +

Etablissement privé d'enseignement
technique et technique supérieur.

à découper ou à recopier

BON
Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement
de ma part le guide des Carrières N° 74.ED
(envoi également sur simple appel téléphonique 236.78.87)

Nom

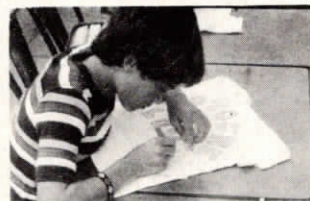
Adresse

(Écrire en caractères d'imprimerie)



LA PEINTURE SUR TISSUS

activité d'éveil de
la maternelle à
la classe termi-
nale...



Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

S'exprimer, avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

NOUVEAUTE

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

- Gouaches, marqueurs, et pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage. Gamme de coloris : Gouaches = 15 couleurs
Marqueurs = 8 couleurs
Pastels = 7 à 16 couleurs
- Pastels **FINART**. Gamme de coloris : 8 couleurs, pour réaliser des transferts sur tissus synthétiques par repassage.
- Métiers à tisser : 45 cm - 80 cm - 110 cm -

COURS AUDIO-VISUELS

NOUVEAUTE 77

Collection Dessin
Écologie
modèle et étude
de fleurs
pour l'enseignement
du dessin



LEPRINCE S.A.
17 rue de Clery 75002 PARIS

Tel: 236.59.10

cette école innombrable

une classe de violoncelle
au Conservatoire national de région de Marseille



LES FRANÇAIS sont-ils musiciens ? Autrement que les Allemands, sans doute. Ces Allemands à qui le choral protestant impose depuis la Réforme sa rigoureuse discipline et chez qui maîtrises, orchestres et théâtres lyriques ont longtemps prospéré à l'ombre des Princes. A défaut de géants comme Bach, Beethoven et Wagner, la France propose un brellan de rois avec Berlioz, Debussy et Ravel. Et s'il fallait convaincre par d'autres arguments que ceux de la création, on pourrait évoquer le prestige de l'Orchestre de Paris, la transhumance musicale à laquelle s'abandonnent chaque été les coureurs de festivals, le témoignage que manifestent les Choralies « A cœur joie » — un mouvement de chant choral né en France qui réunit tous les trois ans pour une semaine cinq mille chanteurs dans une petite capitale vaclusienne...

De façon générale on peut dire qu'en France le paysage musical a été transformé par les mass media. Est désormais disponible pour le plus grand nombre la musique de tous les temps et de tous les pays. La musique n'est plus une élégance de classe, l'art d'agrément pratiqué par les jeunes filles de la bourgeoisie (en quête d'un mari),

la musique pour tous ?

La musique va-t-elle enfin cesser prochainement, d'être l'une des parentes pauvres de notre enseignement ?

Des déclarations officielles nous le promettent, des structures nouvelles se mettent en place...

Paul Juif s'est informé sur les sections Musique-Etudes et sur le fonctionnement des conservatoires de région.

De son côté, Jacques Chailley, professeur à la Sorbonne (cf. notre dossier, p. 36), définit avec précision la place de l'éducation musicale dans l'enseignement.

ce plaisir réservé aux abonnés des grands concerts (qui se piquaient de snobisme)... Offerte à tous, elle est entrée dans notre vie quotidienne et elle confère à chacun une liberté nouvelle. Selon la belle formule de Jean Maheu, directeur de la Musique au secrétariat d'Etat à la Culture, « elle éternise, en le fixant, le temps ».

La demande de musique grandit chaque année. Une demande multi-

forme et qui concerne la plupart des genres musicaux. La flamme est entretenue par les conservatoires et écoles de musique de tous niveaux. Dans le cadre de l'Hexagone on en compte actuellement plus de huit cents qui forment quelque trois cent cinquante mille élèves.

La preuve par les nombres est facile à administrer. Quelques données chiffrées : cinq cent mille personnes ont assisté à un spectacle de l'Opéra de Paris au cours de la saison écoulée ; cinq millions de téléspectateurs se sont réunis devant le petit écran pour goûter le premier acte de *Don Giovanni* de Mozart.

Du côté de la pratique musicale, il faut savoir qu'un million de Français jouent du piano et qu'un million et demi jouent de la guitare ; 12 % des jeunes (de quinze à vingt-quatre ans) font de la musique en groupe ; 34 % des habitués des concerts de musique pop et de jazz écoutent, rentrés chez eux, de la musique classique. Mille sept cent cinquante amateurs ont sollicité leur inscription — avec le statut de bénévoles — à la chorale de l'Orchestre de Paris.

Une telle demande prend, par sa dimension même, le caractère d'un phénomène de civilisation. La prise de conscience a été favorisée, il faut le dire, par la présence en France de musiciens actifs et novateurs, d'animateurs et d'enseignants qui déploient, pour faire germer la moisson musicale, nombre d'initiatives remarquables.

une politique

de réhabilitation

Il restait à définir une politique correspondant aux besoins. Appréciés dans une prospective raisonnable, ces besoins sont considérables. Pour nous limiter à quelques points, la France aura besoin en 1980 — à l'issue du Plan de dix ans de la Direction de la Musique

— de plus de vingt mille professionnels, soit environ quinze mille professeurs de musique et six mille interprètes. D'ici là, on aura résorbé les mille deux cents postes de professeurs d'éducation musicale du second degré qui, ces années dernières, étaient occupés par des auxiliaires. A noter que dans les seuls conservatoires et écoles de musique contrôlés par l'Etat, cent trente postes sont à pourvoir par concours chaque année. La musique activité de masse n'est pas menacée de « crise de l'emploi »...

La prise de conscience remonte à 1966. De quoi s'agissait-il ? De réhabiliter la musique, d'assurer la continuité de son enseignement et de lui donner une valeur psychologique nouvelle. Ce fut un musicien qui incarna les chances de la musique. Un musicien capable de conjuguer les belles passions d'un artiste avec l'aptitude à faire « consonner » des structures. Pendant les huit années qu'il a passées au secrétariat d'Etat à la Culture comme directeur de la Musique, Marcel Landowski a conçu et défendu un plan de développement qui donnait priorité à l'enseignement musical dont il était urgent d'analyser le contenu, les finalités et les moyens. Cette étude correspondait à un triple souci :

- répondre mieux et en liaison avec le ministère de l'Education à l'impressionnant appétit de musique et de pratique musicale qui se manifeste dans la jeunesse française d'aujourd'hui ;
- élever le niveau quantitatif et qualitatif des musiciens professionnels par un enseignement développé et amélioré ;
- mettre en place des structures régionales et traiter le problème de répartition des charges entre les diverses instances publiques et privées.

Quand elle est complète, la Région musicale repose sur quatre institutions permanentes : le conservatoire national de région, l'orchestre régional, le théâtre lyrique avec sa compagnie chorégraphique,

le délégué régional. Placé auprès du directeur régional à la Culture, le délégué s'appuie sur l'Association régionale de coordination.

La mise en place des institutions régionales sera poursuivie avec la volonté de refuser le centralisme bureaucratique, de contribuer au desserrement du pouvoir administratif et de susciter partout le dialogue entre les responsables de l'activité musicale.

L'expérience des actions à promouvoir est conduite dans cinq académies pilotes. Des moyens appropriés ont été dégagés. Leur stimulation est confiée au niveau préscolaire et élémentaire aux professeurs d'éducation musicale des écoles normales et des conseillers pédagogiques (en projet : création de cent cinquante postes) ; au niveau du second degré à un inspecteur pédagogique régional. A l'échelon national, nous retrouvons Marcel Landowski en qualité d'inspecteur général au ministère de l'Education ; l'homme qui a inventé les nouvelles structures veille à leur progressive mise en place et contrôle leur bon fonctionnement.

Tel est le plan de travail à l'intérieur duquel circule une pensée inspiratrice. Marcel Landowski et ses collaborateurs la condensent dans une formule frappante : « Les disciplines de la sensibilité sont aussi importantes pour la culture des hommes que les disciplines de la connaissance. »

le cursus

musique - études

A l'intérieur du vaste ensemble institutionnel où s'exprime une ambitieuse politique de promotion musicale, il nous reste à situer le schéma des sections Musique-Etudes, ces sections dans lesquelles les élèves mènent de front, dans le cadre de programmes sans complaisance, études musicales et formation générale. Au terme des études, pour les élèves qui auront

maintenu le cap, un baccalauréat musical.

« L'ouverture de telles sections s'inscrit, précise Madame l'Inspectrice générale Aubry, dans la stimulante perspective d'une mutation de l'enseignement musical. De l'école maternelle à l'université et conformément au Plan de dix ans, cette ouverture consacre la collaboration des établissements scolaires des différents degrés avec les conservatoires nationaux de région. »

Un premier appui est pris sur le personnel de l'enseignement préscolaire qui s'est souvent situé à la pointe de la recherche pédagogique. Grâce aux méthodes Carl Orff, Martenot, Willems, les petits sont en mesure d'explorer l'univers sonore, utilisant le monde des sons de la même manière qu'ils se servent aujourd'hui des couleurs et des volumes.

Au niveau de l'enseignement élémentaire et à partir du CE, on bâtit pour des élèves volontaires la pyramide des classes à horaires aménagés. L'accent est mis sur l'apprentissage du langage musical, sur sa lecture et sur l'éducation de l'oreille. On utilise, entre autres libertés, celle que permet le tiers temps pédagogique.

L'accueil en sixième musicale, décidé par le directeur du CES et le directeur du conservatoire, inaugure une scolarité normale avec horaires allégés, mais avec programmes d'enseignement général identiques à ceux des divers cycles traditionnels. La section Musique-Etudes est, de toute évidence, réservée à des sujets doués et disposant d'une solide capacité de travail. Ces enfants distribuent l'horaire de leur journée entre le CES et le conservatoire. Ils doivent faire front avec succès aux charges d'une double scolarité.

Le bilan sera dressé par le proviseur et par le directeur du conservatoire au niveau de la sortie de troisième. En fonction de leurs ambitions et de leur réussite, les élèves de la section Musique-Etu-

des seront orientés :

- sur une filière normale avec possibilité de subir l'épreuve facultative de musique au baccalauréat ;
- sur une section comportant, avec trois heures hebdomadaires de musique, un enseignement optionnel destiné aux jeunes qui manifestent de l'intérêt pour la musique sans envisager une spécialisation ultérieure. Cette section débouche sur le bac A 6 ;

- sur une section accueillant des jeunes qui, par leurs goûts et leurs dispositions, envisagent pour l'avenir une carrière de musicien professionnel. Leurs études spécialisées les préparent au bac de technicien F 11 — un baccalauréat qui leur ouvre, en toutes directions et pour toutes filières, l'entrée à l'université. Leur plan de travail comporte en première neuf heures de musique sur vingt-neuf heures d'enseignement, en terminale dix heures de musique sur trente-deux heures d'enseignement. Le jury du bac F 11 leur demandera de faire leurs preuves dans les disciplines musicales suivantes : technique musicale (dictée et analyse), exécution instrumentale, histoire de la musique, écriture musicale, technique du son, lecture instrumentale à vue, organologie (1).

Les titulaires du bac F 11 poursuivront, parallèlement à leurs études de conservatoire, à l'université la préparation du diplôme d'études universitaires générales (avec option musique), la licence, la maîtrise, le CAPES, l'agrégation et les doctorats d'éducation musicale et de musicologie. C'est donc au plus haut niveau que s'achève cette pyramide.

Tout donne à espérer qu'en 1980 les structures seront complètement mises en place. Les lycées des métropoles provinciales et les vingt-sept conservatoires nationaux de région seront équipés pour préparer ce que élèves, parents et maîtres appellent « le baccalauréat musical ». Le pari sur le succès est ouvert. On assure au ministère de l'Éducation, comme au secrétariat

d'État à la Culture, que ce pari est d'ores et déjà gagné. L'utopie devient promesse de réalisation pour qui a pris conscience des besoins profonds des enfants, des réserves de talent et d'enthousiasme de la plupart des enseignants.

Madame l'Inspectrice générale Aubry, qui est une active militante de la réforme de l'enseignement musical, esquisse un premier bilan : « Les sections Musique-Etudes répondent à une attente dans la mesure où elles ont pour objectif d'épanouir les dispositions musicales des jeunes tout en assurant leur formation générale. Les parents sont ravis. Les enfants sont heureux dans la mesure même où la nouvelle organisation prend en compte les besoins de la sensibilité. On constate l'action positive de la formation musicale sur la personnalité. Un déblocage affectif de nos adolescents est fréquemment enregistré par les conseils de classe. »

les réactions

des conservatoires

Qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire ou des réformes de l'enseignement, les concepteurs jouent avec les structures, bâtissent des pyramides, définissent des perspectives, meublent des scénarios. Mais la réalité accepte-t-elle de se plier aux normes du « modèle » ? Ceux qui ont pensé la réforme dans le silence des cabinets ministériels ne sont-ils que des technocrates de la musique ? Il nous a paru opportun de consulter ceux qui sont confrontés aux difficultés quotidiennes, aux résistances des gens et des choses. Deux directeurs de conservatoires nationaux de région (Marseille et Versailles) et deux professeurs du Conservatoire de Marseille se sont prêtés à l'entretien.

Pierre Barbizet (en marge de ses

responsabilités de directeur du CNR de Marseille, un des meilleurs pianistes concertistes de sa génération) constate d'abord que le CAPES d'éducation musicale est au point et que 80 % des titulaires du nouveau diplôme sont des musiciens formés à Marseille, ville riche en talents.

● *Quelles suggestions vous inspire la nouvelle construction ?*

D'abord recycler les instituteurs et les institutrices. Mettre en place au niveau préscolaire des « jardiniers » et des « jardinières » de musique. A la maternelle chanter et chanter encore, c'est-à-dire remonter un courant. La France « solfie », mais ne chante pas — ou du moins pas assez... A partir du cours élémentaire, écrire et lire la musique comme un langage. A ce niveau — c'est-à-dire entre sept et neuf ans — s'attaquer au conservatoire (ou dans une de ses huit annexes) à l'étude d'un instrument. Il n'est jamais trop tôt pour commencer, notamment quand il s'agit d'instruments très exigeants comme le piano et le violon...

● *Et au niveau de la formation universitaire ?*

Tout d'abord écarter le danger que représentent les centaines d'inutiles qui empêchent les autres de travailler sérieusement. La section Musique de nos universités est encombrée de jeunes qui n'ont pas les grandes aptitudes que réclament la philosophie, les lettres, les sciences, le droit. La musique qui débouche sur un professorat est pour eux une tentation. A côté de quelques sujets de qualité, on trouve là « les bons en rien pas trop mauvais en n'importe quoi ». Située au point de rencontre de sciences et de techniques rigoureuses, la musique n'est pas une maîtresse facile.

● *Croyez-vous à la nouvelle organisation qui entend promouvoir en*

musique une formation de masse ?

La vérité est que j'ai envie d'y croire. Permettez-moi cependant d'affirmer que l'ancien système avait du bon. Pour faire de la musique il n'est pas mauvais d'avoir fait des études secondaires solides et d'avoir fréquenté assidûment les classiques. Les classiques enseignent le style. Et le style c'est l'essentiel. Même en musique.

Jean Aubain (compositeur, Premier Grand Prix de Rome) dirige le CNR de Versailles. Il a donné beaucoup d'attention à la mise en place des nouvelles sections. « Il a fallu, dit-il, monter le chantier pierre à pierre, son à son. »

● *Des difficultés ?...*

Des difficultés budgétaires d'abord. Chacun sait que les moyens financiers des diverses capitales régionales sont fort inégaux. Lyon et Nice peuvent consacrer un important budget à leur conservatoire alors que Versailles, ville résidentielle de prestige, ne dispose pas des ressources d'une grande métropole. La création de nouvelles disciplines — orgue, guitare, flûte à bec, percussion notamment — et le réajustement de plusieurs situations d'enseignants ont absorbé les subventions de la ville et de l'Etat.

● *Et du côté de la vie quotidienne ?*

Je ne vous surprendrai pas en vous assurant qu'en dépit de la bonne volonté générale, il est difficile d'harmoniser horaires et programmes. Trop d'élèves sont surmenés par le poids des tâches, par le temps perdu en trajets, par des attentes mal employées. Il faut compter aussi avec le risque qui menace les jeunes qui se prennent prématurément pour des artistes...

● *Où commencent les difficultés majeures ?*

Au niveau du recrutement de la

section Musique-Etudes. Même en se multipliant, le directeur du conservatoire ne parvient pas toujours à faire passer chez les enseignants et chez les parents d'élèves l'information nécessaire. A noter qu'il est jusqu'ici difficile de faire entrer dans le système les nombreux établissements privés et d'articuler leur travail sur le nôtre. Quant aux municipalités de la périphérie, elles se dérobent trop souvent devant la participation aux dépenses à envisager.

Le directeur du Conservatoire de Versailles est convaincu que le recrutement fera problème tant qu'on n'aura pas réussi à intéresser chaque année aux activités musicales deux cents enfants des maternelles et leurs maîtresses. Il en resterait une centaine qui bénéficieraient au niveau primaire des horaires aménagés. On pourrait alors compter sur deux classes Musique-Etudes de vingt-cinq élèves à l'entrée dans le second cycle. Faut-il préciser que, dans ce système pyramidal, les « abandons » correspondent moins à une rigoureuse sélection qu'à une libre et volontaire réorientation.

A Marseille, Marcel Fremiot, professeur d'histoire de la musique, fait l'inventaire des insuffisances :

- Insuffisance de l'équipement. Pas de chaîne de haute-fidélité « comme si l'on oubliait que la musique passe d'abord par les oreilles » !...
- Insuffisance des programmes qui sacrifient la musique du Moyen Age, de la Renaissance, de l'époque baroque et qui manquent d'ouverture sur la nouveauté...
- Insuffisance de l'horaire qui vous oblige à « liquider Debussy en soixante-quinze minutes »...
- Insuffisance enfin du « matériel humain ». Une orientation faite par l'échec. Trop de médiocres en ce qui concerne la sensibilité musicale et la technique. Des lycéens qui ne sont pas intellectuellement aptes à saisir la dimension historique. Sans rien dans le cœur et

dans les tripes que peut-on faire sinon des « fonctionnaires de la musique »? « L'art? Connais pas! »

un espoir pour demain

Comment conclure une enquête qui confronte pensée et réalisation, projet et mise en œuvre? L'enjeu est assez important pour que, délibérément, on décide de faire triompher les raisons de croire sur les raisons de douter.

Nous pourrions nous borner à prélever dans l'interview d'un groupe d'adolescents le témoignage de Laurent, quinze ans, pianiste : « Entre copains musiciens, comme il est agréable de travailler ensemble! Etudier ce qu'on aime, c'est le paradis »...

Mais comment ne pas laisser les derniers mots à Marcel Landowski qui fait figure de « fondateur » et qui, à la fin de sa dernière conférence de presse, a lancé un émouvant appel : « De toutes les régions de France vont devoir se lever, autour des conservatoires notamment, des bataillons de musiciens, animateurs de grande qualité, pour répondre à l'appel lancé aujourd'hui.

» Tous devront toujours penser que ce qu'il y a de plus difficile, c'est d'être simple et pratique et, avant tout, d'éveiller l'intérêt, de développer la sensibilité de ces millions d'enfants qui, pour beaucoup d'entre eux, n'ont aucune chance d'être mis, hors de l'école, en contact avec le monde musical.

» Notre but est que, pour les enfants de nos écoles, de nos collèges, de nos lycées, la musique, élément irremplaçable de culture, soit jeu, fête et communion — et que ce soit pour TOUS. »

Paul Juif

(1) Ce baccalauréat comportera désormais deux options, Instrument et Danse (J.O. du 13 mars 1977).



voulez-vous

QUI, parmi les adolescents de nos établissements scolaires, parmi les membres actifs de nos associations de jeunes, n'aimerait pas planter un arbre, beaucoup d'arbres?

Le moyen vient de leur en être donné par le concours organisé sur le thème « Longue vie à nos forêts » par le Groupe Paul-Emile Victor. Il se situe dans le cadre de la grande campagne nationale pour la protection et la régénération du patrimoine végétal français et bénéficie du soutien de l'industrie papetière et de l'appui de la Fédération des jeunes pour la nature.

Ce concours n'est pas un concours ordinaire, mais un concours-reportage. Il a pour objectif de faire prendre conscience au plus grand nombre de jeunes de ce que représente le monde végétal qui, chaque jour, recule devant les agressions de l'homme, et des remèdes qu'il serait urgent d'apporter pour la préservation de ce patrimoine naturel.

C'est un concours original, sérieux, prometteur quant aux résultats qu'il peut et doit donner.

original

- par sa nature même : il ne s'agit pas d'une rédaction ni d'un dessin, mais de la constitution d'un dossier établi par les élèves groupés autour de leur enseignant; pas de candidature individuelle, seuls les travaux d'équipes seront admis;
- par les prix qui seront donnés : pas de livres ni d'appareils photos, mais des arbres ou, mieux, des « chèques-arbres » qui permettront d'obtenir de jeunes arbres pour pouvoir être réellement utilisés;
- pas n'importe comment!

sérieux

- parce qu'on travaillera sur le territoire de sa commune ou de sa région, qu'on fera le relevé des ressources végétales et des possibilités de développement des plantations d'arbres;
- parce que les dossiers devront envisager trois aspects — économique, écologique, loisirs — dans les propositions qui seront faites;
- parce que ces recommandations devront être raisonnables sur le plan de l'investissement, et applicables, c'est-à-dire fondées sur des données suffisamment fiables pour pouvoir être réellement utilisées;
- parce que cette activité périscolaire montrera le rôle déterminant des enseignants dans la promotion de la qualité de la vie.

prometteur de résultats

parce que les équipes qui réaliseront les dossiers — et qui seront récompensées — auront créé un espace vert auquel elles resteront attachées pendant des années, parce qu'elles auront pris conscience — et toute la population avec elles — de ce que représente, pour la société et pour l'individu, le monde végétal qui chaque jour nous entoure un peu moins.

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

planter des arbres?

Ce concours est ouvert à toutes les classes de France de cours moyen, première et deuxième années, et aux classes de sixième ; il prendra fin le 6 juin prochain.

Il consistera dans la préparation d'un dossier par classe, format 21 x 29,7 cm, sous classeur, concernant le patrimoine végétal de la commune ou d'une région plus vaste si nécessaire.

L'enseignant, « homme-ressources », aura un rôle de conseil, d'information et d'orientation, mais le dossier sera réalisé par les élèves eux-mêmes. La rédaction proprement dite sera facilitée par l'utilisation de la plaquette pédagogique **Longue vie à nos forêts** éditée par le Groupe Paul-Emile Victor.

Le dossier sera constitué de deux parties :

- **une analyse critique** de trois aspects de la commune ou de la région : économique : carte d'identité de la commune et de sa périphérie ; écologique : inventaire de la couverture végétale ; loisirs et agréments : connaissance et utilisation de la forêt et des bois proches ;
- **des recommandations** pour la préservation et le développement du patrimoine végétal dans l'avenir, selon le même schéma que pour la première partie.

Chaque dossier sera envoyé à un centre régional de dépouillement où siègeront les jurys régionaux composés de journalistes, enseignants et membres d'un groupe participant à la Fédération des jeunes pour la nature.

Trois dossiers sélectionnés par région seront envoyés au Groupe Paul-Emile Victor qui réunira un jury national composé de membres du Groupe, d'enseignants, de journalistes universitaires (notamment de l'éducation) ; ce jury déterminera « le meilleur dossier régional ».

Deux sortes de prix seront remis à l'issue des sélections :

- Toutes les classes sélectionnées au plan national (trois dossiers) recevront :

pour la classe, un matériel pédagogique ;

pour chaque élève individuellement, un « chèque-arbre ».

- L'enseignant dont la classe aura le dossier primé « meilleur dossier national » se verra offrir un voyage d'étude gratuit, avec séjour d'une semaine au Québec, pour deux personnes, avec ses élèves.

Les classes gagnantes seront avisées par courrier adressé à l'instituteur ou au responsable du dossier.

Les résultats du concours seront publiés dans **l'éducation** au cours du mois d'octobre prochain.

Le règlement du concours et la plaquette seront envoyés sur simple demande adressée au Groupe Paul-Emile Victor
29, rue du Mont-Valérien
92210 Saint-Cloud.

l'apprentissage de la lecture

LES RECENTES MESURES envisagées ont suscité des réactions chez enseignants et parents. Parce que nous avons dressé un état de lecture du primaire à partir de bilans de lecture que nous avons fait passer à plus de deux mille enfants normalement scolarisés, certaines remarques nous paraissent indispensables.

Il faut susciter l'appétit de lecture, mais il faut savoir attendre qu'il soit *réellement* déclenché. C'est porter préjudice aux enfants que de les faire entrer en cours préparatoire — où se fait en principe l'apprentissage de sa lecture — quand ils ne sont pas prêts à assumer cet apprentissage et donc à vraiment lire, et qu'ils n'en ont pas encore envie (on peut se demander d'ailleurs quel avantage aurait le petit de trois ou quatre ans qui lirait, sinon celui de provoquer la fierté de ceux qui auraient réussi ce jeu de mémorisation).

En outre, des enfants qui ont un niveau mental tout à fait suffisant pour réussir l'apprentissage de la lecture vont assez vite se trouver en situation d'échec, si leur latéralisation n'est pas effectivement réalisée et s'ils n'ont pas atteint l'âge de la motricité fine : des problèmes de dyslatéralisation interviennent dans la prise de conscience de l'espace écrit et des ensembles qui leur sont proposés, et les réalisations écrites réclamées en correspondance avec leur activité lexicale déclenchent des difficultés qui risquent de s'amplifier au CE 1 (cristallisation de la maladresse, crispation, raideur, lenteur d'exécution, sorte de blocage psychomoteur qui influe automatiquement sur la compréhension).

Pour que les enfants soient en état de réceptivité vis-à-vis d'un apprentissage de la lecture, plusieurs facteurs favorables semblent devoir intervenir (1) :

- Un premier facteur est la sensibilisation au langage — un langage vécu et pratiqué : c'est la familiarisation avec un langage oral simple et correct, auquel les enfants participent constamment et de manière effective, c'est encore la lecture d'images et la lecture indirecte du langage des autres qui sauront susciter réellement l'appétit de communication ; c'est la familiarisation avec les structures syntaxiques de la langue écrite (plus normative que la langue orale) et avec les outils grammaticaux qui en sont un peu le squelette ; c'est la familiarisation avec un vocabulaire suffisant, qui est souvent mal identifié dans les structures orales où il se trouve encastré et qu'il faut apprendre à reconnaître au milieu des structures écrites.

- Un deuxième facteur est l'habileté dans la reconnaissance exacte et la symbolisation d'ensembles faits à partir des constituants de la parole (durée, timbre, intensité, hauteur et surtout rythme), qui sont à eux seuls des moyens de communication.

- Un troisième facteur est le recours à une phonologie, c'est-à-dire une phonétique en situation, opposant les traits pertinents des phonèmes de façon simple, avec laquelle le maître habile jongle sans difficulté et qui lui fait reconnaître les confusions possibles et empêcher leur installation, voire leur cristallisation.

- Il faut obtenir aussi la prise de conscience du schéma corporel et d'un espace orienté, il faut établir la latéralisation.

- Il faut enfin que les possibilités de perceptions-rétentions visuelles, auditives et motrices et les possibilités de réalisations motrices correspondantes deviennent suffisantes (autre chose est de mémoriser une forme unique et un groupe de formes en respectant l'ordre dans lequel elles sont proposées).

- Et nous n'aurons garde d'oublier le facteur relationnel primordial à ce niveau.

Quand toutes les conditions précitées se trouvent réunies, l'apprentissage de la lecture proprement dit doit réussir véritablement et de façon rapide, mais quelques précautions semblent devoir être prises encore au

cours de la première année d'apprentissage : peut-être est-il regrettable de « rabâcher » tout au long de la même journée, le même texte de lecture, celui avec lequel on fait semblant de lire, celui qu'on sait par cœur, et qui empêche en quelque sorte de lire ; peut-être est-il souhaitable, en supprimant le livre d'apprentissage proprement dit, de prévoir, dès Noël par exemple, un petit livre familier à l'enfant où des récits adaptés lui sont affectivement proposés (2) une fois les premières mémorisations obtenues ; peut-être est-il souhaitable de créer des moments courts de travail intensif à la mesure de l'enfant, une éducation de l'attention et de la rétention, des joutes de l'exactitude et de la reconnaissance immédiate à partir de ce qui est au niveau de chacun dans la liberté heureuse d'effectuer des réalisations désormais possibles, ici de savoir et d'aimer lire.

Plus tard, ayant gardé l'habitude des perceptions-rétentions exactes, entraîné à lire des yeux l'ensemble significatif reconnu et à saisir les structures syntaxiques dans l'ordre et à mesure qu'elles se présentent, l'enfant s'adonnera avec passion à la lecture pour son plaisir, pour sa culture et pour son travail.

En fait, si les enfants étaient prêts, la plupart pourraient arriver à lire en trois mois, et si l'on considère que, même pour les surdoués, la motricité fine n'est guère obtenue avant six ans, on pourrait se prendre à rêver d'un apprentissage de la lecture à sept ans dans un cours préparatoire où serait réalisé pleinement cet apprentissage, puis d'un passage, pour ces fameux surdoués, dans un cours élémentaire unique à huit ans et un cours moyen unique à neuf ans... ce qui permettrait leur entrée en sixième à dix ans ! Parents et enseignants ne seraient plus inquiets et tous seraient mieux « servis ».

Andrée Girolami-Boulinier

docteur en pédagogie
enseignant d'orthophonie

(1) Nous avons proposé, dans *Le guide des premiers pas scolaires et Contrôle des aptitudes à la lecture et à l'écriture* (Delachaux et Niestlé, 1965 et 1974), des activités pouvant aider à la mise en place de ces facteurs.

(2) Par exemple, de Michelle Andrée, *Histoires à rêver, histoires à sourire et Nouvelles histoires d'Olive* (L'École des loisirs, 1977).

vos réactions

« la marge d'autonomie »

Compte tenu de la concision du compte rendu de la table ronde du département des sciences de l'éducation de l'université de Paris VIII sur la marge d'autonomie des enseignants, paru dans le numéro spécial 310-311 du 10 mars, un certain nombre d'imprécisions et de contresens peuvent apparaître à la lecture du texte.

En accord avec les enseignants, les directeurs de l'école élémentaire et du collège de la rue Vitruve, Tania Thévenin précise :

« Même si les pratiques diffèrent, il existe des contacts — tant au niveau des maîtres que des élèves — avec les établissements maternels et du premier cycle (en particulier avec le collège de la rue Vitruve) qui se traduisent notamment par des stages d'enfants du CM2 dans des classes de sixième, par des réunions-débats avec les parents et enseignants de maternelles.

» D'autre part, s'il a existé quelques redoublements depuis dix ans au niveau de la classe de CM2, ceux-ci constituent des cas-limites d'enfants en difficultés graves dont l'intégration en classe de sixième semblait impossible. Malgré un cadre institutionnel étroit, tout est mis en œuvre — tant au niveau de l'école élémentaire que du collège, 3, rue Vitruve — pour ne pas doubler les difficultés momentanées d'un enfant en le bloquant dans une situation permanente d'échec.

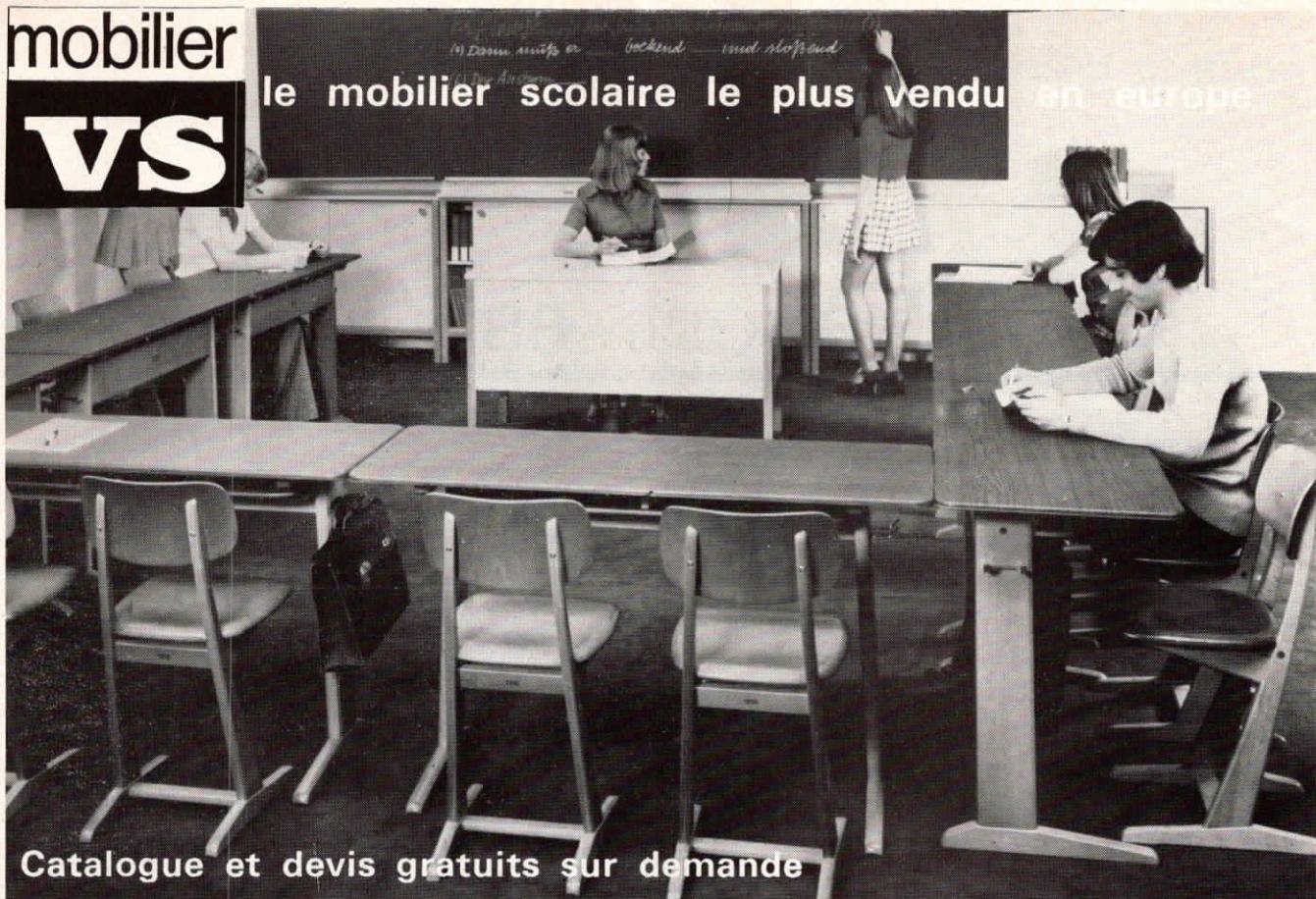
» L'autonomie des enseignants, où s'arrête-t-elle ? »

Il était en effet inévitable qu'une rapide allusion, au cours d'une table ronde, ne pouvait donner qu'une idée superficielle et même déformée d'une expérience comme celle de l'école de la rue Vitruve, et nous remercions nos correspondants de leur lettre. Mais nous nous proposons de ne pas en rester là et de consacrer, dans un proche avenir, une place beaucoup plus large à cette très importante expérience, par un reportage détaillé qui évoquera les différentes étapes de son déroulement et les conclusions que l'on peut en tirer.

mobilier

VS

le mobilier scolaire le plus vendu en Europe



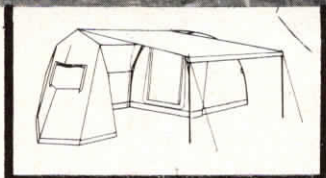
Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

L'INÉGALABLE
TENTE **PNEUMATIQUE "IGLOO"**
MONTAGE COMPLET **3 MINUTES**
ANNEXE pour CARAVANE



**LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS**



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c/2 timbres
Ets **BECKER** - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES



**VACANCES ET SÉJOURS
LINGUISTIQUES**

ANGLETERRE - ECOSSE - IRLANDE - ALLEMAGNE
ESPAGNE - ITALIE - ETATS-UNIS

« JEUNES LYCEENS ET ETUDIANTS »

4 FORMULES DE SEJOURS

- **Formule Culture-Loisirs** : hébergement en famille sélectionnée. Cours + activités sportives, touristiques et culturelles.
- **Formule Culture-Sport** : voile, tennis, équitation.
- **Formule individuelle** : hébergement en famille sélectionnée. Ni cours, ni activités de groupe.
- **Formule spéciale ETUDIANTS - ELEVES DE TERMINALE** : hébergement en famille ou résidence - cours intensifs de langue.

Documentation gratuite sur demande au :

CENTRE SEJOURS LINGUISTIQUES ET CULTURELS
12, rue Gabriel-Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : (73) 93-58-68

Bureau Paris : 9, rue du Bouloir, 75001 PARIS. Tél. : 261-63-30
Bureau Lyon : 32, rue Grenette, 69002 LYON. Tél. : 42-53-66
Le C.S.L.C. est une association de professeurs, agréée par le Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports et le Commissariat général au Tourisme, spécialisée dans l'organisation des séjours linguistiques.

Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre documentation générale sur les séjours à l'étranger.

M., Mme, Mlle
Profession
N° Rue Code postal
à Code postal

Prévert est retourné

Un dîner de têtes,
une affaire dans le sac,
une famille
tuyau de poêle,
une pêche à la baleine
(un métier d'enfer !),
des enfants qui s'aiment
et d'autres du paradis,
une « pluie »
et un « beau temps »,
des visiteurs du soir,
une chasse à l'enfant,
un quai des brumes,
deux escargots
qui s'en vont
à l'enterrement,
un voyage surprise,
un tournesol,
des « paroles »,
un « spectacle »,
des « histoires »,
des « choses et autres »,
un « grand bal
du printemps »...
et un raton laveur.
On peut, hélas,
faire aujourd'hui
l'inventaire définitif
de Jacques Prévert.
Mais quel inventaire !



aux îles Baladar

Un ultime post-scriptum à ajouter à une longue liste, un dernier chant du poète, magnifiquement illustré de gravures de Georges Ribemont-Dessaignes, *Arbres* (NRF, 70 p., 19 F) : si l'on n'y retrouve qu'en passant le merveilleux jongleur de mots (« Hêtre c'est mon identité », « Aux arbres citoyens »), on y entend surtout la plainte tendre et passionnée de l'amoureux des arbres que notre monde menace (« Sur l'opéra des oiseaux tombe le rideau du deuil »). Mais « l'espoir vert » résiste. Avant de nous quitter, Prévert nous a légué sa conviction que ce sera encore demain « la fête de la terre ». Qu'il en soit remercié. Et signalons aussi, pour tous ses amis, un recueil de « Cinquante chansons », avec la musique de Kosma, aussi facile à glisser dans sa poche que dans sa mémoire (éditions Enoch et Cie, 136 p., 30 F).

CE DERNIER LUNDI de Pâques, un poète se mit à songer à d'anciennes cartes postales, en provenance des îles Baladar, avec leurs cachets d'oblitération touristiques: « Baladar Gran'Central : Noël — Pentecôte — Pâques », leurs timbres postaux en « thons », qui étaient richesse, donc monnaie de l'archipel, et donnait, pour les plus courantes vignettes : « Mou-Thon », « Dic-Thon », « Par-Thon »...

Dans sa propriété de Normandie, il dit :

« Arrêtez la musique...
Le manège tourne de tra-
[vers ! » (1)

Puis, obéissant à la consigne philatélique, il partit... Sans prévenir...

Dans les encombrements de la rentrée pascale, où l'on écoutait en famille la radio durant les longs « bouchons » routiers, on apprit de la sorte que Jacques Prévert avait disparu.

Jacques Prévert était l'exception à la règle : c'est-à-dire un poète très célèbre dans un domaine qui ne l'est guère ! Tout comme Queneau, l'ayant précédé de quelques mois aux Iles. Combien sont-ils ceux qui gardent, dans un coin de la mémoire, l'air d'une « rengaine » dont ils peuvent exhumer quelques paroles du refrain, mais point dire, parce qu'ils ne l'ont jamais su, qui écrivit les paroles. C'était vrai avec Queneau, dont Juliette Gréco a chanté : « Si tu t'imagines... ». Et ce l'est aussi avec Prévert, dont Yves Montand, par exemple, a fait un succès à (ou s'est taillé un succès avec) « Tournesol »... Certes, ces chansons sont anciennes déjà. Mais au fond, elles n'ont pas d'âge car la poésie y est forte... et que la voilà, la mystérieuse, pour une fois donnée à tout le monde.

Né avec le siècle, le 2 février 1900, Jacques Prévert rejoint dès 1925 le Surréalisme, aux activités duquel il participera jusqu'en 1930, sans toutefois rien publier durant cette période. On peut dire cependant que l'École de Breton

aura eu une influence prépondérante sur son esprit, son écriture et sa forme d'humour.

Tout à coup *Paroles* (2), publié aux lendemains de la Libération, explose comme une bombe énorme à travers le pays. Ce petit Parisien a rassemblé dans ce grand recueil, outre différents textes (dont « L'ange garde-chiourme ») parus précédemment dans des revues, un mélange de poèmes dont le public va goûter pleinement le cocktail de moqueries et de tendresse :

« Je suis allé au marché aux
[oiseaux
Et j'ai acheté des oiseaux
Pour toi
Mon amour... »

ainsi que le célèbre « Rappelle-toi Barbara... ». Ils survivent dans les esprits en même temps que « La chasse à l'enfant », « Les belles familles », ces Louis qui ne sont pas foutus de compter jusqu'à vingt !, et « La page d'écriture », durant laquelle « la craie redevient falaise, le porte-plumes redevient oiseau »...

Surprise générale : voici un poète qu'on peut lire. Et que l'on aimera lire ! Il offre, pêle-mêle, son humour, sa sensibilité, son émotion, une confiance inébranlable envers les enfants, les animaux, la nature, et une méfiance innée à l'égard de l'homme et de la société. On se reconnaît d'emblée dans ce poète-là qui vous souffle ce que vous avez au cœur !

Continuant son œuvre de poète, Prévert publie tour à tour *Histoires* (3), en collaboration avec André Verdet, puis *Spectacle* (4), *La pluie et le beau temps* (5) et ce *Fatras* (6), plus récent, dans lequel ses textes voisinent avec des photos-montages, procédé dérivé des surréalistes et qu'il affectionnait.

Parallèlement son activité cinématographique est intense. Il collabore d'abord avec Jean Renoir, pour lequel il rédige les dialogues d'*Une partie de campagne* ; puis avec Leenhardt, Aurenche et Paul Grimault afin de réaliser *La ber-*

gère et la ramoneur. Pour Marcel Carné, il a écrit les dialogues de *Quai des brumes*, *Les visiteurs du soir*, *Les enfants du paradis*, *Les portes de la nuit*, etc. (7) On retrouve, dans ces chefs-d'œuvre, les éléments constitutifs de sa poésie, en quelque sorte l'autre hémisphère de l'univers prévertien, fait de lyrisme, de trouvailles et de cocasseries verbales, avec une critique de l'homme par l'absurde et le sentiment qu'on n'échappe pas à son destin, dont le « malheur » est la dominante et le « bonheur » une illusion qui ne doit pas nous tromper...

Il reste que l'œuvre de Prévert possède une grande force d'évidence et présente une cohésion qui l'ancre très profondément dans l'esprit populaire. On se souviendra encore longtemps que, dans *Paroles*, il faisait s'exprimer ainsi « Le contrôleur » :

« Un petit tour dans le monde
Un petit tour et on s'en va
Allons allons
Pressons Pressons
Soyez polis
Ne poussez pas ! »

Il n'a pas poussé... Il est toujours resté poli et, s'il s'est pressé, nul ne saura jamais pourquoi. Peut-être était-ce pour rejoindre ces îles protégées par la mer, inaccessibles et fugitives, il le disait lui-même, dont l'une s'appelle « A part », l'autre « Subito Presto », la troisième « Incognito »... et la dernière, tout au Sud de l'archipel, bien visible quoique jusqu'alors non baptisée, se nomme aujourd'hui : « Adieu Prévert ! ».

Pierre Ferran

(1) *Lettres des îles Baladar*. Texte de Jacques Prévert. Dessins d'André François. Gallimard, 1967.

(2) Gallimard, 1945.

(3) Gallimard, 1946.

(4) Gallimard, 1951.

(5) Gallimard, 1955.

(6) Gallimard, 1966.

(7) Pour une liste exhaustive, voir le *Dictionnaire des cinéastes* de Georges Sadoul, remis à jour par Emile Breton. Le Seuil, coll. « Microcosme », 1975.

Leonard Whiting
dans « *Enfance, vocation et premières expériences de Giacomo Casanova, Vénitien* »



Donald Sutherland
dans « *Le Casanova de Fellini* »



Giacomo

LES HASARDS et les caprices de la distribution ont fait que nous voyons paraître sur nos écrans, en ce moment, deux films sur Casanova.

L'un — celui de Fellini — est tout récent. L'autre — celui de Comencini — est de 1969. Si nous avons connu celui-ci dès cette date, peut-être aurions-nous moins admiré ensuite le fameux *Barry Lyndon*, qui ne manque pas de points communs avec lui : scrupuleuses reconstitutions historiques (rendues ici plus parfaites encore mais plus difficiles du fait que Comencini a tourné à Venise même, en décors naturels), allure picaresque du récit, beauté des images, et surtout ce mélange de réalisme, d'humour et d'humanité qui apparaît si séduisant dans le film de Kubrick. Ce renouveau du « film à costumes », c'est bien Comencini

qui en a donné l'exemple.

Il s'est borné, en choisissant pour héros le fameux Casanova, à la part qui pouvait sembler la moins riche des *Mémoires* de l'aventurier galant : le début du premier livre — cinq chapitres sur environ cent cinquante — où il raconte rapidement ses origines, son enfance et sa première adolescence ; selon le titre de Comencini : *Enfance, vocation et premières expériences de Giacomo Casanova, Vénitien*. On le voit : plutôt que de verser réellement vers le picaresque, le film s'oriente vers ce qu'on appelle, en matière de roman, le « roman d'apprentissage » : l'entrée d'un enfant dans la vie, son insertion dans la société de son temps.

C'est dire que ce film est à la fois, selon la vieille distinction, étude de caractères et étude de

mœurs, suivant en cela avec une intelligente fidélité les indications des *Mémoires*. D'une part : Venise, en 1730, le pittoresque, le jeu, le carnaval, le luxe, mais aussi la grande liberté des mœurs, les courtisanes à la mode, les complaisances du haut clergé, la dépravation des couvents. En parallèle : la misère populaire, le recours à la carrière ecclésiastique comme seule voie d'ascension sociale (c'est le choix que fera plus tard Julien Sorel), les sorcières, les possédées réelles ou feintes, les exorcistes... Et au milieu de tout cela un enfant, pauvre et charmant, fils de comédiens, orphelin de père, élevé par sa grand mère et protégé par un grand seigneur pour qui sa mère a des bontés. Un brave prêtre s'intéresse à lui, le pousse au séminaire ; alors qu'il n'a encore reçu que les ordres



di Venezia

mineurs, sa bonne mine, sa naïveté charmante et quelques hasards heureux l'introduisent dans le monde des riches. Son innocence y fond comme glace au soleil, sans qu'il devienne pour cela — du moins pas encore — un roué sans scrupules. A la fin du film, il a renoncé à devenir prêtre, et à épouser une riche héritière qui lui proposait de l'enlever et de vivre ensemble d'amour et d'eau fraîche ; il s'est consolé avec les deux cousines de la belle et va commencer sa carrière de libertin.

J'ai parlé de réalisme : il est présent dans certaines scènes assez horribles, comme la trépanation du père de Casanova, reconstituée, avec un souci d'exactitude parfaite, telle qu'on la pratiquait à l'époque ; il est à noter que cette scène ne figure pas dans

les *Mémoires*, pas plus qu'une autre séquence fort impressionnante : la dégradation et l'exécution du prêtre exorciste criminel. Mais lorsque Comencini ajoute au texte d'où il part, c'est en historien qu'il le fait : le pittoresque n'est jamais gratuit. L'humour n'est pas moins perceptible. Je ne parle pas seulement de tel ou tel détail (l'enfant qui apprend à lire ses lettres avec des cartes à images reconnaît tout de suite le D parce qu'il est l'initial de Donna (femme) ; le bon prêtre s'extasie sur sa vivacité d'esprit ; nous, qui connaissons la carrière future du petit drôle, y voyons un signe moins rassurant) ; mais tout le début, par exemple, qui retrace la généalogie et les origines de Casanova, utilise un style d'images conventionnel, théâtral, qui suggère à la fois les marionnettes, le film muet, ou la Commedia dell'Arte : nous voilà introduits dans ce monde du théâtre et des apparences où va grandir notre héros.

Héros sympathique, attendrissant parfois, toujours excusable. Enfant, il est touchant par sa gravité, sa tristesse même, sa résignation, son courage ; adolescent, il le demeure par sa faiblesse au milieu d'un monde dur, égoïste, jouisseur, et où pourtant apparaissent des moments de générosité, de bonté, d'illusion naïve. Rude école que celle qui forme le petit Giacomo : mais Comencini n'en tire pas prétexte pour désespérer des hommes, ni même de son personnage lorsqu'il entre dans la vie.

Lorsque Fellini le retrouve, près de quinze ans se sont écoulés. Casanova a trente ans : il est devenu un libertin, un débauché, un aventurier ; ses *Mémoires* sont là pour en témoigner (avec sans doute beaucoup de complaisance). Mais il a été aussi bien autre chose : bon musicien, homme de lettres et auteur dramatique de talent, inventeur de la loterie adoptée et réalisée par le financier Pâris-Duverney, agent diplomati-

que secret comme Beaumarchais, traducteur de *L'Iliade*, que sais-je ! De tout cela, Fellini n'a rien voulu garder. Des douze volumes des *Mémoires* il n'a tiré que ce qui concerne les aventures galantes de son héros, qu'il a réduit à cette accumulation de prouesses. On le sait, puisqu'il l'a dit lui-même : Fellini avait accepté de tourner un film sur Casanova, et signé son contrat, avant de lire les *Mémoires*. Quand il en a eu achevé la lecture, il a éprouvé une violente antipathie pour le personnage ; et tout son film est une féroce entreprise de démolition, un pamphlet impitoyable. Casanova y est réduit à n'être qu'une mécanique à faire l'amour, un spécialiste, un technicien qui à l'occasion s'exhibe chez l'ambassadeur d'Angleterre dans un championnat de nature spéciale où il a pour adversaire un cocher robuste et bien nanti.

Ne cherchons dans ce film, incohérent et hagard, aucune indication suivie de caractère, aucune logique dans la succession des épisodes (on renonce à compter les « annonces » qui ne se réalisent pas, les rendez-vous manqués, les projets dont on ne parle plus). Casanova circule d'aventure en aventure, harnaché de façon ridicule, dans des décors somptueux (budget oblige !) et parfaitement inutiles le plus souvent. On se demande par quelle aberration Fellini a pu introduire dans son film — entre autres — deux séquences aussi creuses que celle des Plombs de Venise et celle de la rencontre de Casanova avec sa mère au théâtre de Dresde. La première concerne l'emprisonnement de Casanova et son évasion : mais, alors que le récit des *Mémoires* est passionnant parce qu'il montre en détail l'ingéniosité de cette évasion, le film semble éviter avec soin tout ce qui réveillerait l'intérêt (et rendrait, sans doute, le personnage plus sympathique ?). La seconde ne paraît avoir pour but que de montrer les machinistes descendant les énormes lus-

tres de la salle et éteignant les chandelles.

Mais s'il a choisi, dans les *Mémoires*, très peu d'épisodes, tout compte fait, Fellini — c'est un comble ! — a ajouté, tripatoillé, modifié à cœur joie. Pour imposer sa griffe, il a introduit dans le film les signes habituels de son blason cinématographique : en particulier beaucoup de monstres (nains, géante, bossus, etc.) et un cirque. Des hardiesses gratuites aussi, comme cette mer en plastique dont on ne comprend pas du tout ce qu'elle vient faire dans le récit.

Ce qui demeure le plus constant dans ce *Casanova*, c'est le thème des *mécaniques*. Il est justifié par la conception de son personnage que Fellini a adoptée : c'est, selon lui, une machine sexuelle infatigable. Mais quelle lourdeur insistante dans la présentation ! Le comble est atteint par l'oiseau à ressort que Casanova porte toujours avec lui dans un coffret, et qui s'agite et bat des ailes pendant que le Séducteur besogne ses conquêtes, en poussant des soupirs de bûcheron au travail. Il y a une belle idée, en revanche, dans la rencontre de Casanova avec une poupée grandeur nature, un de ces automates dont le XVIII^e siècle était grand amateur (voyez le joueur d'échecs du baron de Kempelen) : c'est peut-être cette mécanique si proche de lui qui demeurera son véritable amour.

Il faut l'avouer : ce film est une immense déception. Que d'argent, que de talent — car Fellini dépense l'un et l'autre sans compter — gaspillés dans une entreprise parfaitement inutile : car l'acharnement de l'auteur ne s'attaque qu'à un fantôme, à un Casanova qu'il a forgé de ses mains pour l'accabler ensuite. A qui en veut-il, au fond ? Cette immense fresque désespérée, cet hymne dérisoire à la laideur reste parfois fascinant par sa richesse. Mais c'est l'or du diable : il s'évanouit en fumée.

Etienne Fuzellier

courts métrages

sur l'enfance et la jeunesse

UNE SALLE à Paris spécialisée dans les films de court métrage ? C'est un projet qui est près de se réaliser... Une telle salle ne résoudrait évidemment pas tous les problèmes de ce cinéma (1) mais elle permettrait, du moins, une première exploitation de films qui, actuellement, restent dans leurs boîtes, totalement ignorés du public.

Cette initiative est due aux directeurs des cinémas « La Clef » et à la Société des réalisateurs de films. Elle a l'appui de la Commission Art et Essai du Centre national du cinéma. Si l'expérience est concluante, autrement dit si le programme projeté depuis le 20 avril « marche », l'une des salles de « La Clef » pourrait être entièrement consacrée aux films de court métrage.

Le premier programme comprend quatre films de fiction rassemblés sous un même titre : « Quand j'aurai vingt ans, je serai heureux ». Sous ce titre à la Nizan, des films fort différents, même s'ils ont tous un rapport avec l'enfance et la jeunesse.

Trente-six heures traite de la condition du soldat. C'est un film déjà ancien du documentariste Philippe Haudiquet, dont on connaît les reportages sur le Larzac. La réalisation et la direction d'acteurs ne sont pas sans maladresse, mais Haudiquet réussit tout de même à tenir cette gageure : suggérer une réflexion sur la vie militaire, l'« aliénation » du bidasse, dans le cadre — qu'on aurait pu penser étroit et peu signifiant — d'une permission de trente-six heures.

Avec *Trois cent cinquante* de Philippe Pilard, qui fut réalisateur à la TV scolaire, c'est le comportement à la fois banal et exceptionnel d'un jeune ouvrier qui est observé. Il est plombier ; il rêve d'une moto, économise, croit pouvoir l'acheter, n'y parvient pas faute de quelque sous, et, brusquement, « brûle » en quelques heures l'argent patiemment amassé. L'ombre de Brecht plane peut-être sur ce sujet : c'est, derrière le

geste qui surprend, derrière le comportement qui s'inscrit hors de la norme, une réflexion sur cette « normalité », précisément, qui est suggérée, et sur la nécessité de s'en libérer.

L'enfant prisonnier, que nous avons eu l'occasion de signaler ici lorsqu'il fut primé au festival de Grenoble, est aussi un film « quotidien ». Dans *Trois cent cinquante*, la banlieue ; ici, un appartement petit-bourgeois avec la routine des gestes du matin, le bombardement des messages radio, l'information en tranches, la publicité. Mais ce quotidien va se « précipiter » en un condensé des agressions dont un enfant est aujourd'hui victime dans la famille, dans la rue, à l'école. Le fantastique n'est pas loin (l'instituteur mimant les batailles de Napoléon), car il est un des éléments du « grotesque », de la charge qui frappe de plein fouet la société, ses institutions, au premier rang desquelles l'école-caserne.

Autre institution répressive : la prison. C'est celle-ci que Gabriel Auer met en cause dans *Le destin de Jean-Noël* ? Mais sa manière est tout autre que celle de Jean-Michel Carré, l'auteur de *L'enfant prisonnier*. Auer reconstruit, reproduit, en somme, un fait divers — le suicide à Fleury-Merogis, en décembre 1974, d'un garçon, un « cas social », récidiviste de nombreux larcins — dont il relate et analyse les causes. C'est de ce récit — dont une part importante porte sur les obstacles rencontrés par des éducateurs de bonne volonté — que le cinéaste tire, non pas des... conclusions, mais des questions. Questions embarrassantes pour quiconque refuse les clichés convenus concernant la criminalité, la justice, la sanction de la faute, etc. Plus encore peut-être que les autres films de ce programme, *Le destin de Jean-Noël* ? est un film qui nous interpelle...

Jacques Chevallier

(1) Cf. l'éducation n° 313 du 24-3-77.

LIVRES

la Révolution et la fête

La rencontre de la fête et de la révolution : quel beau sujet, quel beau rêve aussi. Tout donne à penser, en effet que la révolution est, par excellence, le lieu et l'instant de l'une des fêtes les plus intenses qu'il soit donné de vivre. Or rien, apparemment, n'est plus faux. Tel est, s'il est permis de résumer, l'argument que Mona Ozouf a développé dans son livre passionnant *La fête révolutionnaire, 1789-1799* (Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 340 p., 59 F).

Avant la Révolution, la France connaissait des fêtes, mais elles s'étaient muées en un assemblage de rituels au bout du compte plutôt fastidieux, en tout cas si bien ordonnés, si bien réglés, que le rêve d'un épanouissement de l'individu en avait été exclus ; la fête, avec le temps, s'était vidée de son caractère festif. Avec le surgissement de la Révolution on pourrait croire que l'explosion sociale va donner une nouvelle jeunesse à la fête, lui redonner son élan, projeter les êtres dans l'univers du rêve. Le travail de l'historien montre qu'il n'en est rien : la fête sombre dans un jour blafard et s'enfonce dans un réalisme terre à terre incapable de dilater le cœur. « *Dans le monde déblayé dont l'événement révolutionnaire semble faire cadeau aux rêveurs d'utopie, la suppression des hiérarchies et l'homogénéisation de la condition humaine laissent l'homme seul. Individus tous théoriquement identiques, tous égaux, mais solitaires, et qu'il appartient désormais au législateur de rattacher les uns aux autres : ce que faisaient, avec une minutie gourmande, toutes les utopies du siècle. Voici les hommes de la Révolution attelés eux aussi à la tâche de trouver pour des êtres qu'ils imaginent rendus à l'isolement de la nature une forme efficace d'association ; la fête est alors l'indispensable complément du système de législation. Car le législateur fait des lois pour le peuple, mais c'est la fête qui fait le peuple pour les lois* », écrit Mona Ozouf dans son introduc-

tion. La fête dans la révolution n'est pas le déchaînement intempestif des passions, des violences ou de la joie ; codée elle aussi, elle joue un rôle, elle est investie d'une fonction, elle est presque un outil : « *Elle doit rendre manifeste, éternel, intangible, le lien social tout neuf.* »

La compilation minutieuse de Mona Ozouf nous apprend à mieux regarder l'Histoire ; il faut savoir déchanter, accepter le gel du savoir : « *L'élaboration de la fête, lieu où se nouent le désir et le savoir, où l'éducation des masses se plie à la jouissance, marie la politique à la psychologie, l'esthétique à la morale, la propagande à la religion* ». 1789-1799, dix années pour flouer les rêveurs.

J.-P. V.

un toujours jeune homme

Parmi les gros livres illustrés qui recueillent des confidences de vedettes, il faut distinguer ces souvenirs de Daniel Gélin : *Deux ou trois vies qui sont les miennes* (Julliard 320 p., 45 F), qui se réclame d'un mot de Nietzsche : « Ce qui ne me détruit pas me rend plus fort. »



Avec simplicité, sans cabotinage ni complaisance, Daniel Gélin revit avec nous sa vie aventureuse, dangereuse, menée au grand galop sous le signe de l'excès. Il a tout goûté avec pas-

sion, il a poussé jusqu'à l'extrême de ses forces chacune de ses expériences. Son métier l'a captivé, l'a sauvé quelquefois des jeux où il allait perdre son esprit et sa vie. Il a aimé, souvent, et de tout son cœur, sans rien ménager. Il a dilapidé ses gains de vedette avec la même insouciance, confiant dans d'éternels recommencements toujours possibles. Il s'est voué à des amitiés fidèles, et son évocation de Saint-Germain-des-Prés de l'après-guerre nous fait rencontrer bien des figures sympathiques.

Daniel Gélin, le visage marqué, les cheveux presque blancs, est toujours le jeune homme du *Rendez-vous de juillet*, dévoré par l'urgence d'un grand départ. Il part toujours sans savoir comment il reviendra, ni s'il pourra jamais revenir. Une telle fougue, une telle flamme sont exceptionnelles, et consolent des grisailles quotidiennes. Voilà un livre d'aventures vécues, qui se lit comme un roman.

les "Bohémien"

Qui sont les Bohémiens ? Quelles sont leurs coutumes ? Quel est leur mode de vie quand ils sont entre eux ? Comment élèvent-ils leurs enfants ? Quelles sont pour eux les valeurs essentielles ? Et comment nous voient-ils, eux qui se mêlent à nous sans jamais se confondre ?

Tzigari (pour nous Giuseppe Levakovich) est un « Rom » qui raconte ici sa vie à un « Gajo », Giorgio Ausenda. Ce dernier, dont les questions ont été systématiquement effacées, a su pousser le narrateur assez loin pour que les points obscurs pour nous soient éclairés, expliqués, commentés. Tzigari, à l'occasion des événements de sa vie personnelle, nous dévoile donc les structures d'une société profondément différente de la nôtre, et nous introduit aux mystères d'une mentalité sur quoi l'évolution de notre histoire n'a guère eu de prise.

On trouvera souvent dans *Tzigari, vie d'un bohémien* (Hachette, 284 p., 49 F), une sagesse qui peut nous faire envie, un sens de l'honneur qui a résisté au temps. Mais aussi, certains domaines de la morale « rom » choqueront vivement notre sensibilité : la mendicité considérée comme une activité quotidienne, par exemple ;

il est vrai que la mendicité est réservée aux femmes, et que la place des femmes chez les « Rom » est celle d'une sous-humanité. Faisons l'effort pourtant de ne pas considérer ces mœurs en les comparant aux nôtres : tâchons d'entrer dans la logique interne à ce groupe humain qui nous est à la fois contemporain et géographiquement co-existant, tout en demeurant plus mal connu et plus mal compris que les sociétés les plus lointaines. Enfin, si nous regardons notre propre visage dans le miroir que nous tend Tzigari, si nous nous voyons vivre comme il nous voit vivre, nous serons amenés peut-être à de saines réflexions sur nos propres bizarreries, qui vont parfois jusqu'à l'absurde.

J. D.

REVUES

■ La revue *Entretiens* (Subervie, 21, rue de l'Embergue, Rodez) consacre sa dernière livraison au magnifique écrivain qu'était Alexandre Vialatte, disparu le 3 mai 1971. La diversité de ses dons, la multiplicité de ses intérêts ont certainement nui à sa « carrière ». Il a été l'introducteur de Kafka en France et a sacrifié en grande partie l'œuvre romanesque dont il était porteur pour se vouer à la traduction de cette œuvre énorme, qu'il aimait avec passion. Alexandre Vialatte apportait à ses travaux de journaliste les qualités d'un style comme on n'en trouve jamais dans les journaux — ses chroniques témoignaient d'un humour, d'une fantaisie, d'une liberté toujours inattendus, même pour ses proches ; il les traitait avec le même respect, la même ferveur que si ces textes avaient été destinés à être des modèles classiques pour la postérité. Son maître en littérature était La Fontaine : il n'admirait rien tant que la concision, la fermeté de l'écriture, une limpidité sans scorie.

Ce numéro d'*Entretiens*, dirigé par Jacques Rouré, groupe des témoignages sur l'homme et sur l'œuvre, ainsi que des textes d'Alexandre Vialatte, et une bibliographie : c'est une excellente introduction pour le lecteur soucieux de rencontrer cet esprit hautement original, cette œuvre riche et encore trop mal con-

nue, dont les années qui viennent découvriront de nouveaux aspects.

J. D.

■ Le n° 67 (80 p., 15 F) de la revue *L'arc* est entièrement consacré à Gustav Mahler. Noël Burch se pose — et pose — la question de savoir « d'où vient que Mahler soit redevenu populaire aujourd'hui, et à la fois auprès d'un grand public et des musiciens d'avant-garde ? » : question sans réponse nette, que les articles souvent intéressants de Marc Vignal, Denys Lémery et Célestin Deliège entre autres ne contribuent pas vraiment à éclairer.

On entrevoit dans ces « à propos de Mahler » divers rapports. Ainsi, l'étude de C. Deliège sur Mahler/Schoenberg-Berg souligne que « la relation d'influence unissant Mahler aux trois Viennois risque bien, après un examen sérieux, d'apparaître moins évidente qu'on a pu l'imaginer ». Dans un autre ordre d'idées, Jacqueline Rousseau-Dujardin rappelle les liens de Freud et du musicien. A noter également un chapitre du livre de Théodor W. Adorno, *Mahler : une physiognomie musicale*, qui paraît en ce moment dans son intégralité aux éditions de Minuit.

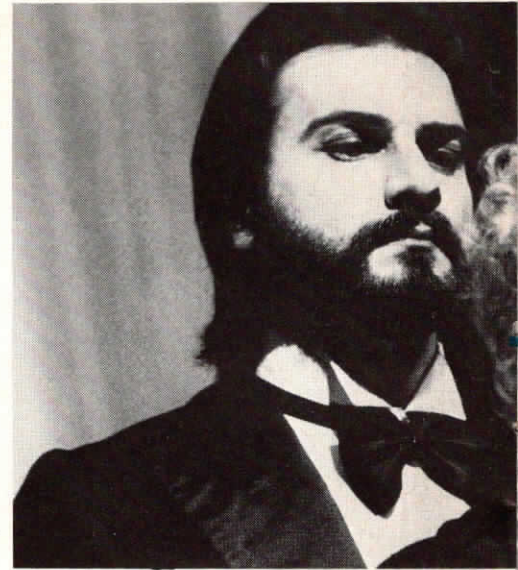
Tout cela mérite considération et parfois réflexion. Mais il est douteux que la lecture de ce numéro soit la meilleure approche du compositeur pour ceux qui voudraient le connaître au-delà de son œuvre et mieux cerner ce qu'il faut bien appeler le « problème Mahler ».

G.M. L.C.

THEATRE

« Maison de poupée »
d'Henrik Ibsen
version scénique :
Michèle Fabien

On peut se demander ce qui reste aujourd'hui du théâtre d'Ibsen, qui est, paraît-il, « le plus joué et dans le plus grand nombre de pays de tous les auteurs du XIX^e siècle » ? Le cycle qui lui est consacré cette année par le Nouveau Carré de Silvia Monfort peut maintenant en donner une petite idée. Irène avait été



relu et repensé, et richement récrit, par Maurice Clavel (cf. notre n° 295 du 4-11-76) et pour cette raison, peut-être, faisait encore illusion. *La dame de la mer* qui va être repris fin mai n'apparaissait guère que comme un mélodrame bourgeois sans surprise et *Maison de poupée* actuellement à l'affiche ne convainc guère plus.

Révolte contre la morale bourgeoise (et puritaine) ; contre le statut d'enfant où le phallocratisme (du père et du mari) réduit nécessairement la femme, cette prédication générale a fait, heureusement, scandale en son temps. Mais les mœurs sont allées vite, et tout ce combat se révèle aujourd'hui bien « historique », pour ne pas dire vieillot.

La mise en scène qu'une jeune et sympathique compagnie belge, l'Ensemble Théâtre mobile, donne de *Maison de poupée* est intéressante, par un certain parti pris de discrétion (et même de « distanciation brechtienne » ?) qui semble parfois un peu tenté par la parodie. Le propos n'en reste pas moins ambigu, et l'émotion ne passe que rarement. Faudra-t-il encore quelques générations pour que ce théâtre d'avant-garde devienne enfin classique ? Il me semble actuellement bien au creux de la vague. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille délibérément s'en détourner. Seulement peut-être le considérer, non sans quelque intérêt, pour ce qu'il est : une date.

P.-B. M.

TELEVISION

à ne pas manquer

Samedi 23 avril

20 h 35, Antenne 2 — César Birotteau, reconstitution très soignée, très fidèle



du roman de Balzac, qui laisse une impression de déjà vu...

20 h 30, FR 3 — Rediffusion de *Tous ceux qui tombent*, la seule pièce de Beckett adaptée pour le petit écran et qui obtint en 1963 le Grand Prix de l'œuvre dramatique télévisée ; réalisation de Michel Mitrani.

Dimanche 24 avril

22 h 30, Antenne 2 — « Réalité-Fiction : Michel Mitrani » : à partir d'un document télévisé (réalité) dont il ne connaît pas l'origine — en l'occurrence l'interview d'un ancien mineur de l'Aveyron —, le metteur en scène Michel Mitrani a bâti un scénario (fiction) qui témoigne de façon magistrale de la condition ouvrière aujourd'hui. La série « Réalité-Fiction » de Jean Frappat est certainement l'une des plus intéressantes expériences de télévision.

Lundi 25 avril

21 h 55, Antenne 2 — Jean-Denis Bredin, avocat à la Cour, Jack Lang, professeur de droit, et Serge Moatti, réalisateur, voudraient en une douzaine d'émissions — « La justice » — démystifier l'institution de la vie judiciaire. Avec la seule qui soit actuellement tournée, *Qui sont vos juges ?*, ils y réussissent parfaitement en donnant un éclairage intéressant de ceux qui rendent la justice.

Mardi 26 avril

20 h 30, TF 1 — « Voyage imaginaire avec André Malraux » : dernier volet de l'émission de Jean-Marie Drot consacrée à la Renaissance italienne vu à travers *L'irréel* de Malraux ; cette fois, Venise avec Le Tintoret, Le Titien, Veronese, Longhi.

20 h 30, Antenne 2 — Au travers d'une histoire fictive qui ressemble à la réalité la plus concrète — l'affaire Sloane —, « Les dossiers de l'écran »

sont consacrés à la fraude fiscale ; espérons que le débat permettra de faire la lumière sur quelques scandales dont la presse a beaucoup parlé...

Mercredi 27 avril

22 heures, TF 1 — *Charles Cros*, une évocation sensible, drôle et sans prétention de celui qui inventa non seulement le phonographe mais aussi la photographie en couleurs, la synthèse synthétique des pierres précieuses, etc., et qui écrivit bon nombre de poèmes plus ou moins surréalistes et aussi quelques chansons.

Jeudi 28 avril

20 h 30, Antenne 2 — Une fois de plus, Jacques Chancel fait une part de roi à la musique classique puisque ce « Grand échiquier » est centré sur la pianiste Yvonne Lefébure.

C.M.

SCIENCES

le cerveau fabrique des morphines

L'imagination, disait Pascal, se lasse plus vite de concevoir que la nature de fournir. Mais les chercheurs, eux, ne se lassent pas de chercher, et ce qu'ils découvrent est parfois merveilleusement imprévu. Ainsi, pouvait-on se douter que notre cerveau fabrique, à son propre usage, certaines morphines ?

On sait que l'anesthésie est la suspension, locale ou générale, de la sensibilité, tandis que l'analgésie est la suppression ou du moins l'atténuation de la sensibilité à la douleur, sans altérer les autres modes de la sensibilité. La morphine, alcaloïde extrait de la pervenche, représente le type même des analgésiques.

Les substances morphiniques ont malheureusement de très graves inconvénients : lorsque le traitement se prolonge, il faut augmenter les doses pour obtenir le même effet, et quand il est arrêté, le patient se trouve dramatiquement dans un intolérable état de manque, car il est devenu dépendant de la drogue, il ne peut plus se passer d'elle — d'où l'extrême difficulté de mener à bien

une cure de désintoxication.

Pourquoi cette puissante action, cette implacable dépendance, cette curieuse tolérance ? S'interrogeant sur les mécanismes physiologiques possibles entrant ici en jeu, les équipes américaines de Snyder et de Golstein mirent en évidence, en 1973, l'existence, à la surface de la membrane des cellules nerveuses intracérébrales, de récepteurs spécifiques des deux substances opiacées, et en particulier de la morphine. L'analgésie que celle-ci procure résulterait donc de sa combinaison avec ces récepteurs, et elle paraît analogue à celle que provoque la stimulation électrique du système nerveux central, dans le tronc cérébral, et qui résulterait au moins partiellement de l'activation de voies inhibitrices descendantes qui bloquent, au niveau de la moelle épinière, la transmission des influx transmettant au cerveau le signal de la douleur.

Tout de suite une autre question s'est posée : comment se faisait-il qu'il existât ainsi dans le cerveau des sites particuliers, « prévus » pour capter des composés chimiques spécifiques, d'origine végétale, et donc tout à fait étrangers à l'organisme animal ? L'explication la plus plausible était que ces récepteurs devaient avoir pour rôle de fixer des substances endogènes analogues. Or, deux biologistes de l'université d'Aberdeen (Ecosse), John Hughes et K.W. Kosterlitz, ont précisément trouvé dans le cerveau des mammifères des substances, baptisées pour cette raison *enképhalines*, dites aussi *endorphines* (« morphines internes »), dont les molécules se lient aux récepteurs morphiques plus puissamment que la morphine elle-même et qui en présentent les propriétés.

On a reconnu depuis lors qu'il en est plusieurs variétés. Ce sont des peptides, c'est-à-dire des composés formés par l'union d'acides aminés, mais ceux-ci en très petit nombre seulement. Par l'adjonction d'un acide aminé ou de plusieurs, leurs effets peuvent être différents : par exemple, action excitante, perte de leur pouvoir analgésique.

Une découverte de très grande importance. Elle va peut-être trouver de bénéfiques applications en psychiatrie, les endorphines paraissant conditionner l'équilibre mental...

F. L.

la musique

dans l'enseignement

Discipline enfin reconnue comme une discipline éducative à part entière, discipline, donc, qui doit être l'objet de l'étude de tous les enfants, encore faut-il que cet enseignement soit conçu d'une façon efficace et progressive. Jacques Chailley expose ici un certain nombre de principes de cette éducation musicale et propose, à grands traits, les moyens et les étapes nécessaires à sa pleine réussite.

NOTRE DESSEIN sera ici, sans entrer dans les détails d'organisation, de programmes ou de procédés d'enseignement, d'essayer de dégager quelques-unes des idées-forces qui semblent s'être particulièrement imposées au cours de très nombreux contacts ou d'innombrables discussions accumulées depuis quatre ans. Elles traduisent donc moins un sentiment personnel qu'une série de constatations dont certaines surprendront peut-être ceux qui n'ont pas suivi le mouvement de réflexion profonde de ces dernières années, mais où beaucoup, on l'espère du moins, retrouveront l'écho de leurs propres préoccupations.

L'éducation artistique en général, et musicale en particulier, n'est plus un produit de luxe à usage exclusif des classes aisées.

Avec la généralisation des moyens audiovisuels, et surtout de la TV, tous les enfants sans exception se voient concernés par elle, sous une forme ou une autre. Prenez cent enfants de n'importe quelle école, et cherchez parmi eux ceux qui n'auront jamais à fréquenter la musique (radio, TV, cinéma, etc.). Il y a cinquante ans, leur nombre eût été variable, mais nullement négligeable. Il était donc normal que l'éducation musicale s'adressât seulement aux quelques-uns concernés. Cela exclu-

sait que, dans la majorité des cas, on s'en remet pour cela à une éducation privée ou plus ou moins parallèle.

On ne peut plus, aujourd'hui, raisonner de la sorte, à moins de retarder de ces quelque cinquante ans. Faites la même enquête demain matin : personne ou presque ne sortira plus du rang. L'éducation musicale, qui revendique comme tout le reste l'égalité démocratique des chances, a donc changé d'objectif et de nature. Désormais, elle concerne tous les enfants sans aucune exception. Le drame est que les moyens sont restés à peu de chose près les mêmes qu'au temps où elle concernait 20 % de la population scolaire. On mesure ainsi l'ampleur de la tâche à accomplir, et l'on comprend la difficulté qu'éprouvent à en prendre conscience des responsables de l'éducation générale à tous niveaux, dont la formation remonte pour la plupart au temps où l'on pouvait encore raisonner en termes de 20 %. Faire prendre conscience de cette transformation et des conséquences à en tirer est cependant la tâche primordiale sans laquelle tous les autres efforts seront voués à l'impuissance.

La diffusion de la musique a donc cessé d'être une affaire quantitative. Par contre, elle n'a jamais eu besoin

plus qu'aujourd'hui d'une promotion qualitative. Radio et TV, pour ne prendre que ces exemples, diffusent en vrac le meilleur et le pire, le magasin sonorisé réduit la musique au rôle d'un fond sonore qu'on entend sans l'écouter, etc. **Le problème n'est plus, comme jadis, de faire connaître la musique, mais d'inciter à la comprendre, à la juger et à la choisir.**

Rien pour cela ne doit être négligé — pas même la mauvaise musique que les enfants ont parfois coutume d'entendre chez eux, car elle peut fournir un point d'appui pour déclencher l'évolution. A condition d'assurer cette évolution, et non pas bien sûr d'accepter passivement une confusion de valeurs qui serait la négation même de la notion d'éducation musicale. La qualité des maîtres est, ici plus encore qu'ailleurs, une nécessité vitale. Il nous faudra y revenir.

Mais l'expérience montre que comprendre et juger la musique n'est qu'une tromperie si l'on n'a pas soi-même pris l'habitude de faire de la musique.

Il est plus formateur de participer soi-même à une exécution de niveau modeste que d'écouter dans un fauteuil la plus belle exécution du monde en pensant à autre chose. Il est excellent de parler musique et d'en entendre parler, mais à titre de



dès le plus jeune âge

stimulant, non de remplacement. On ne devient pas musicien en écoutant ou en parlant, mais en maniant soi-même la matière musicale. Il ne s'agit pas d'éliminer les « blablateurs » (il en est de fort utiles) mais de les mettre à leur rang, qui n'est pas le premier. Il ne s'agit pas d'éliminer la machine (radio, TV, film, disque, magnétophone, etc.), mais de la mettre à son rang, qui n'est pas le premier. Le premier, c'est l'instrument que tient l'enfant entre ses mains, c'est le chant qu'il module avec sa voix, c'est l'effort qu'il fait **personnellement** pour maîtriser les embûches de technique qui l'empêchent de s'exprimer. Même si cette technique reste élémentaire, rien ne peut se faire sans un minimum qui peut être sommaire, mais dont nul ne peut se passer.

« Faire de la musique », est-ce obligatoirement en composer ou en improviser ?

Abusés par une analogie trop hâtive avec d'autres matières, et aussi par une apparence de similitude avec certains aspects de la musique « contemporaine », certains éducateurs, même parmi les musiciens, auraient tendance à répondre affirmativement. La « créativité » consisterait alors à laisser les enfants pousser des cris ou taper à leur guise sur des instruments faciles en

s'imaginant avoir improvisé une symphonie. C'est malheureusement une solution de facilité, qui n'est pas à rejeter comme moyen initial d'« accrocher » l'enfant, mais dont il faut savoir qu'elle ne peut mener beaucoup plus loin qu'un amusement temporaire et superficiel. **Sa valeur pédagogique est donc extrêmement limitée.** Le besoin de « créativité » de l'enfant sera tout aussi satisfait par son expression à travers des morceaux appris et intelligemment travaillés que par des essais informels de pseudo-composition, qui lui feront dire, comme au marquis de Molière, que « les gens de notre condition savent tout sans avoir appris ».

Par le seul fait qu'elle doit désormais s'adresser à tous, l'éducation musicale scolaire ne peut pas, en tant qu'éducation de masse, viser au-delà d'un niveau minimum qu'elle souhaite voir atteint par tous. **Elle ne saurait donc prétendre assumer seule** la formation des enfants qui, par don et par vocation, entendent aborder la musique pour épanouir au maximum les dons ou les aspirations qu'ils ressentent en eux. D'où les conservatoires. Mais les enfants qui « vont au conservatoire » ont droit comme les autres, à côté de leur formation professionnelle, à la formation générale que doit leur assurer l'école. Juxtaposer les deux

avec un mur mitoyen imperméable, comme on le faisait trop souvent jadis, est une erreur dont on est enfin revenu.

L'un des acquis les plus positifs de ces dernières années a été la prise de conscience, de part et d'autre, des devoirs réciproques de collaboration et de complémentarité qui incombent à chacun des deux ordres d'enseignement. Le succès des « horaires aménagés » en est l'un des témoignages les plus voyants. On mettrait sur le même plan la progressive atténuation (car on ne peut encore malheureusement parler d'une totale extinction) de la vieille notion de concurrence et de lutte d'influence entre les deux ordres d'enseignement qui faisait naguère encore passer au premier rang, dans les moyens de lutte contre l'incendie de la maison, l'examen soupçonneux de la couleur du casque du pompier.

Mais complémentarité n'est pas doublage. Les objectifs formateurs des conservatoires, des universités et des écoles se complètent, ne se recouvrent pas. On ne prépare pas par exemple l'épreuve d'harmonie au CAPES comme on la prépare au conservatoire, parce que les besoins ne sont pas les mêmes là et ici. Les bases sont identiques, la pédagogie est différente. Il y a spécificité de part et d'autre. Un excellent maître du trottoir de droite peut devenir un déplorable professeur sur le trottoir de gauche, ou vice-versa.

Corollaire de tout ce qui précède : en aucun moment on ne doit confondre formation généralisée et formation spécialisée. L'une s'adresse à tous sans exception. Elle doit assurer un minimum vital que les meilleurs amélioreront de leur mieux, mais que les défavorisés eux-mêmes doivent posséder. L'autre (qui englobe la formation des maîtres) s'adresse à quelques-uns, choisis en fonction de leurs dons et de leurs goûts : elle est indispensable, car l'autre ne saurait exister sans elle. Mais pour remplir cette exigence, elle ne doit jamais transiger sur la

qualité technique. Ces deux formes sont complémentaires, mais indépendantes. Il est faux de s'imaginer avoir résolu les problèmes de spécialistes pour avoir étudié les problèmes de masse. Mais il est tout aussi faux de croire servir l'éducation de masse en restreignant la formation des meilleurs ou en dénigrant à leur sujet la valeur des connaissances techniques au bénéfice de vagues dons d'« expression » ou de « communicabilité » qui en tiendraient lieu.

On nous permettra donc de renvoyer dos à dos deux catégories d'interlocuteurs dont nous avons très souvent rencontré des échantillons. Les uns, attachés à bon droit à la notion de haute valeur professionnelle, s'imaginent avoir traité et résolu les problèmes d'éducation musicale en maintenant très haut le niveau des études spécialisées sans se préoccuper de l'ensemble de la population scolaire ; les autres, attachés à bon droit à la notion de culture généralisée et d'une égalité des chances mal comprise, s'imaginent avoir résolu les mêmes problèmes en diffusant le plus loin possible une vague teinture de « prise d'intérêt » et de « créativité » anarchique tout en accusant les premières de ségrégationnisme et « d'élitisme bourgeois ». Les deux attitudes relèvent d'une égale méconnaissance de l'ensemble du problème. L'artiste, disait Cocteau, doit avaler une locomotive pour rendre une pipe. Si un enfant a des souliers et non pas l'autre, la vraie démocratie ne consiste pas à retirer ses souliers à celui qui en a, mais à chercher à en procurer à celui qui n'en a pas. Ceci n'est pas vrai seulement pour l'éducation musicale, mais c'est vrai aussi pour elle.

Il y a fort longtemps que les conservatoires se sont aperçus que la valeur d'une formation musicale est en grande partie fonction de l'âge à laquelle elle est entreprise. L'école publique, elle, commence à peine à en prendre conscience. Les normes d'âge établies en fonction d'autres disciplines peuvent être stérilisantes

pour la musique, et celle-ci ne peut sans s'étioler s'accommoder d'un « tronc commun » qui ne l'introduirait dans le circuit que lorsqu'il serait trop tard pour qu'elle y porte ses fruits. Ceci n'est pas seulement vrai pour les écoles à horaires aménagés (où les meilleurs résultats sont obtenus quand le « système » commence au CE1), mais aussi (on dirait presque « surtout ») pour la masse des enfants non spécialisés. Une éducation musicale ne peut être efficace au lycée que si elle a été menée à bien au collège, au collège que si elle a été préparée en cycle élémentaire. Même le stade de la maternelle n'est pas indifférent au problème : il est navrant que l'excellent travail fait à cet égard dans la plupart des écoles pré-élémentaires se voie ensuite stérilisé si l'enfant, à l'école primaire, a la malchance de tomber sur un instituteur étranger à ces préoccupations.

Arrêtons-nous un instant sur ces derniers mots, sans craindre une franchise que nous croyons absolument nécessaire. Nous ne pouvons considérer comme faisant son métier, quelles que soient ses qualités en d'autres domaines, l'instituteur qui s'imaginerait que « la musique, c'est pour les spécialistes », qu'il « n'y connaît rien », et que finalement « ce n'est pas son affaire ». Or, c'est son affaire, par le seul fait qu'il est instituteur. Ou alors il faut renoncer au principe de l'unicité du maître et dire franchement que l'instituteur n'enseigne que les matières de son choix. Nous défendons le principe de l'unicité. Soit. Mais alors, sachons en tirer les conséquences. Il n'y a pas de différence intrinsèque entre l'instituteur qui vous dit : « Je ne m'occuperai pas d'éducation musicale parce que je ne suis pas musicien » et celui qui vous dirait : « Je ne m'occuperai pas de calcul parce que je ne suis pas mathématicien ». Le paradoxe est qu'on accepte la première proposition alors que la seconde apparaît à bon droit insolite. Il ne s'agit pas là, qu'on veuille bien en être persuadé, d'un plaidoyer pro

domo, mais d'un **principe applicable à toute discipline** quelle qu'elle soit, réversible quel que soit l'interlocuteur et quelle que soit la matière dont il traite.

On notera du reste que ce qui nous paraît inconcevable pour la raison ci-dessus est parfaitement admis ailleurs.

Dans certains pays, notamment à l'Est, **un barrage est fait dès l'inscription et sans aucune péréquation** au recrutement des candidats normaux qui n'atteignent pas un seuil minimum dans les différents tests relatifs à chacune des disciplines constituant son métier. Ne pas satisfaire à un test de langue maternelle, de calcul ou de musique est donc sur le même plan ; rater le test de musique entraîne aussi légitimement le rejet total du candidat que l'entraînerait pour le meilleur musicien du pays le fait de rater son test de calcul.

Que nous n'ayons pas encore la maturité suffisante pour admettre cette donnée de bon sens n'enlève rien à la nature des devoirs du maître en fonction. Car, même non musicien, un instituteur qui le veut peut toujours assurer le minimum requis en éducation musicale, aidé s'il y a lieu par des compétences qui ne se refuseront jamais à lui (conseillers pédagogiques d'éducation musicale, professeurs d'éducation musicale à l'école normale, musiciens locaux, etc.).

Dans les programmes élaborés depuis plusieurs années et dont on attend la parution, il a été prévu, à côté du programme « normal » idéal, étudié en vue de l'avenir, un « minimum vital » d'attente conçu pour s'adapter à la situation présente, et qui tient en trois points (niveau de sortie à la fin du CM 2) :

- Connaître un répertoire de chansons populaires, le chanter correctement, juste et en mesure.
- Pouvoir jouer sans harmonisation les plus simples d'entre elles sur un instrument du choix de l'élève (piano à un doigt, flûte à bec, xylophone, etc.) et les chanter avec le nom des notes sans s'occuper de la hauteur

absolue.

• Connaître les noms d'une dizaine de grands compositeurs, avoir entendu un morceau de chacun d'eux et savoir le reconnaître à partir de son début.

Nos instituteurs seraient-ils ignares au point de trouver ce programme irréalisable? Nous ne leur ferons pas l'injure de le penser.

La question devient tout autre lorsqu'on quitte le degré élémentaire. Cette fois, la bonne volonté ne suffit plus. S'imaginer que n'importe quel amateur, au prix de quelques stages d'initiation, ou même de quelques études sérieuses, mais tardives et commencées sans bases préalables, peut assurer un enseignement musical profitable à des classes de second degré est une chimère. C'est précisément pour s'adresser à cet âge que sont requises les plus grandes qualités du maître, sous peine d'obtenir un gâchis irréparable. Ici, même sous l'angle d'une simple initiation de masse, l'éducation musicale devient une spécificité absolue. D'où, dans la très grande majorité des cas, l'échec des tentatives de polyvalence, séduisantes a priori, mais qui ne résistent pas à l'épreuve des faits.

Est-ce à dire qu'on ne puisse, comme remède à la pénurie de maîtres et de postes (1), envisager des enseignants polyvalents, ou du moins bivalents, dont la musique serait l'un des éléments? Le système, importé d'Allemagne, a été expérimenté. On ne saurait dire qu'il ait soulevé l'enthousiasme sinon dans les bureaux d'intendance. Du moins aurait-il l'avantage de combler partiellement des « trous » dont le bouchage normal supposerait que l'on prenne conscience pour équiper les universités en conséquence. L'hypothèse, comme dit l'autre, restant hypothétique, on conçoit que le système ait été envisagé. Mais il suppose, pour ne pas être nocif, un certain nombre de conditions rigoureuses que l'on ne peut exposer ici. Si elles sont remplies, mais à ce prix seulement, peut-être pourra-t-il devenir possible d'en éviter les dangers évidents (2).

Etre « animateur » est une chose (contrairement à ce qu'on croit parfois, ne l'est pas qui veut), être « professeur » en est une autre. L'animateur « anime », le professeur « forme ». Les finalités sont aussi différentes que les techniques et les modalités d'un recrutement rationnel. Renoncer au niveau des actuels certifiés pour enseigner aux « petites classes » du second degré serait une faute aussi grave que renoncer à la généralisation de la formation qu'ils dispensent; cette faute aboutirait à moyen terme à une quasi-disparition de la culture musicale du Français moyen et à la vassalisation culturelle de notre pays dans ce domaine.

Soit, dira-t-on, mais enseigner quoi? On s'est beaucoup gaussé, et on a eu raison, des programmes de sixième qui prescrivaient l'étude de la tierce et celle de la musique grecque. D'autres programmes, depuis plusieurs années, ont été élaborées pour le second degré, et l'on souhaite qu'ils voient enfin le jour. Ils assignent à l'éducation musicale un triple but :

- Ouvrir l'esprit de l'enfant et de l'adolescent à la perception consciente du monde des sons, des timbres et des rythmes.
- Favoriser son besoin d'expression par le chant ou le jeu d'instruments très simples, et préparer sa créativité en l'encourageant à s'exprimer par des moyens à sa portée.
- Lui faire ressentir le désir d'une communication directe avec le monde sonore tel qu'il existe autour de lui.

D'où l'idée fondamentale que l'éducation musicale repose essentiellement sur l'activité musicale réelle, exprimée dans les collèges et lycées en trois éléments principaux :

- Culture vocale et chant, avec une large part d'activité chorale.
- Culture auditive, pratique du langage musical, incluant l'expression personnelle par le jeu des instruments et l'acquisition des moyens de s'en servir (éléments de lecture musicale inclus).
- Culture musicale par audition d'œuvres dans le cadre d'une his-

CLASSIQUES

TV

MATHÉMATIQUE A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Sous la direction de S. SUCH
Professeur à l'école Normale de
Versailles

NOUVEAUTÉ 77

MATHÉMATIQUE C.E.2.

- **LIVRE DE L'ÉLÈVE**
160 pages, 19 x 25, 4 couleurs... 20,00 F
- *Priorité donnée à l'acquisition des techniques opératoires et à la pratique du calcul numérique.*
- *Grande variété de problèmes sur les thèmes les plus divers.*
- **LIVRE DU MAÎTRE** 28,00 F
- *Progression claire basée sur l'enchaînement mathématique et souple pour être adaptée par chaque enseignant.*
- *Nombreuses suggestions d'activités.*

Rappel des autres titres
de la collection :

MATHÉMATIQUE C.P.

- **CAHIER DE L'ÉLÈVE**
224 fiches détachables, 4 couleurs. 15,00 F
- **LIVRE DU MAÎTRE** 28,00 F
- **FICHER D'ATELIERS :**
640 fiches plastifiées, 4 couleurs. 420,00 F

MATHÉMATIQUE CE.1.

- **CAHIER DE L'ÉLÈVE**
192 fiches détachables, 4 couleurs. 17,00 F
- **LIVRE DU MAÎTRE** 28,00 F

Adressez
toute demande de documentation à :

**TECHNIQUE &
VULGARISATION**
21, rue Claude-Bernard, 75005 Paris

toire de la musique perçue au travers de l'histoire de l'humanité.

J'ai un jour déclaré à un journaliste : « Le solfège bête, c'est fini ». Des commentateurs ont traduit : « Le solfège, c'est fini ». Où diable est donc passé le mot subtilisé ?

De tout ce qui précède, se dégage une constatation primordiale : élément éducatif destiné à tous, s'accommodant tant bien que mal du rôle de « discipline d'éveil » où elle se trouve rangée, l'éducation musicale a vu peu à peu disparaître les cloisonnements qui la maintenaient jadis au rang d'une discipline marginale quelque peu déclassée. Par ses examens et ses filières, rien désormais

ne la différencie plus de ses voisines, français, mathématiques, histoire, etc. Le mythe de la « vieille demoiselle revêche » ne vit plus guère que dans quelques imaginations attardées. **Elle est aujourd'hui à part entière** et en revendique tous les devoirs. Il va de soi qu'elle n'en ignore pas non plus les droits, et les vieilles discriminations de jadis ne peuvent plus trouver passifs et consentants ceux qui en étaient les victimes.

On en vient ainsi à la constatation essentielle qui sera la conclusion de ce trop bref article.

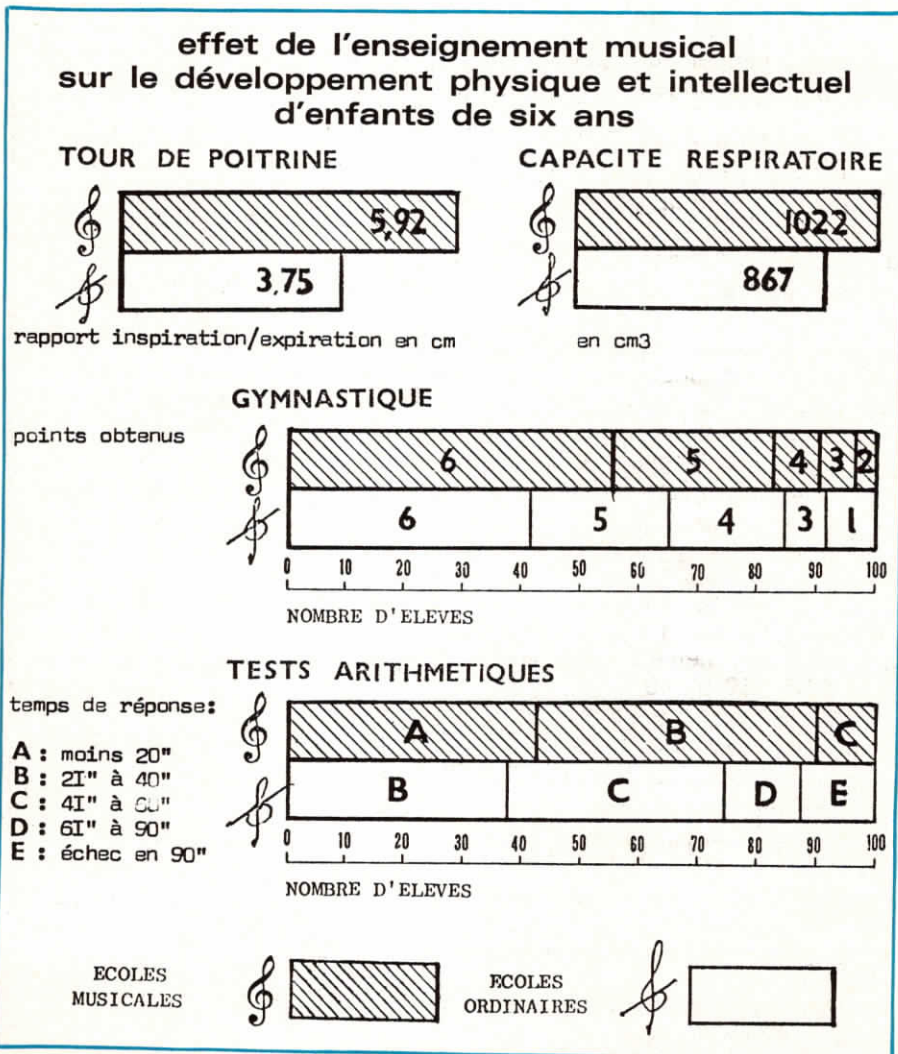
Dans « éducation musicale », il y a « éducation » et il y a « musique ». Si l'on voulait définir la différence

fondamentale entre l'enseignement musical des conservatoires et celui des écoles publiques, on pourrait dire que dans le premier, l'éducation a la musique pour finalité, alors que dans le second, la musique a l'éducation pour finalité.

Son apport y est décisif ; ce n'est pas un hasard si, dans une enquête menée en Hongrie en 1966, il a été scientifiquement démontré que, dans deux groupes d'enfants n'ayant entre eux d'autre différence qu'une heure quotidienne supplémentaire de musique pour l'un des groupes, c'est ce groupe-là qui, systématiquement et de beaucoup, a réalisé les meilleures performances dans des tests variés dont aucun n'était de nature musicale (tableau ci-contre).

Dira-t-on encore que « faire de la musique à l'école », c'est y perdre son temps ?

Jacques Chailley



(1) On estime à 2 500 environ les besoins non satisfaits en postes d'éducation musicale. En mai 1975, 2 858 postes d'éducation musicale figuraient au budget. Ce nombre en 1976 est tombé à 2 551, soit une diminution de 10 % environ. Cette dégression est constante depuis plusieurs années. Dans une académie du Nord, 174 établissements sur 330 n'ont pas de poste. Dans une autre de l'Est, on compte 102 maîtres auxiliaires contre seulement 57 titulaires compétents. Les universités dont les moyens à cet égard sont dérisoires, ne fournissent pas encore le nombre de candidats correspondant aux besoins : 264 candidats au CAPES pour 200 postes en 1977, soit une probabilité de moyennes en nombre inférieur aux places offertes. Le CAPES d'éducation musicale est actuellement l'un des très rares où l'offre soit supérieure à la demande et où le problème des débouchés ne rencontre aucun obstacle autre que la valeur du candidat.

(2) Ceux-ci semblent être principalement : pour l'administration, la tentation de se satisfaire d'un pis-aller de remplacement pour en faire un système médiocre, mais commode, au détriment des « vrais professeurs » ; pour les maîtres bivalents, la tentation de transformer leur bivalence en une monovalence de fait consacrée à la matière qu'ils préfèrent avec une vague teinture de « l'autre » pour la forme ; pour les enfants enfin — et c'est l'essentiel — danger de devoir se satisfaire d'un enseignement médiocre qui peut, à l'âge envisagé, les marquer pour toute leur existence. L'enjeu vaut la peine de réfléchir avant d'agir.

VIENT DE PARAÎTRE

Equipe GEMA
raisonner
et calculer
OCDL

math
CM1

La collection **RAISONNER ET CALCULER** s'enrichit cette année de l'ensemble pédagogique destiné aux classes de CM1.

L'équipe **GEMA** conserve le même souci d'efficacité que celui présent dans les publications précédentes, considérant l'enseignement des mathématiques comme une partie intégrante de la **formation globale de l'enfant**, et ne devant pas en être dissocié.

Cette orientation pédagogique très actuelle s'appuie sur des méthodes actives, selon les principes suivants :

- * faire acquérir des connaissances mathématiques ainsi qu'une bonne maîtrise des techniques et le savoir nécessaires pour aborder avec profit le premier cycle du secondaire ;
- * développer les facultés de créativité de l'enfant, lui apprenant à se socialiser et à communiquer (travaux de groupes).

Pour cela, l'équipe GEMA propose un outil pédagogique qui revêt deux aspects :

- * **un guide pour le maître** destiné à aider l'enseignant par :
 - des **rappels théoriques** simples, nécessaires à l'introduction des différentes notions du programme ;
 - des **indications pédagogiques** résultant d'une réflexion sur le bien-fondé de la méthode proposée, et mettant en relief les objectifs à atteindre au niveau du CM1 ;
 - des **propositions d'activités** qui complètent celles regroupées dans le manuel de l'élève (et auxquelles il est également fait référence après chaque thème abordé). Ces activités ne sont que des suggestions sur la façon d'exploiter l'environnement de l'enfant, car il faut avant tout que l'enfant **participe** en proposant lui-même des situations qui concerneront alors l'ensemble de la classe, et dont le maître tirera profit.
- * **Un manuel pour l'élève** qui n'est pas un cours mais un recueil d'exercices vivants, largement illustrés, et souvent tirés de situations de la vie quotidienne (étude d'une fiche de paye, d'une facture, d'un plan d'appartement, etc.). On en trouvera les corrigés accompagnés de commentaires dans le guide du maître.

- CM1 Guide du maître, format 17,5 × 22,5, 110 pages, 21 F.
- CM1 Manuel de l'élève, cartonné, 2 couleurs, même format, 160 pages 28 F.

RAPPEL

- CP Guide du maître, format 17,5 × 22,5, 40 p., 7 F.
 - CP Fichier de l'élève, 2 couleurs, même format, 114 p., 16 F.
 - CE1 Guide du maître, format 17,5 × 22,5, 72 p., 14 F.
 - CE1 Manuel de l'élève, cartonné, 2 couleurs, même format, 164 p., 22 F.
 - CE2 Guide du maître, format 17,5 × 22,5, 112 p., 19 F.
 - CE2 Manuel de l'élève, cartonné, 2 couleurs, même format, 172 p., 26 F.
- L'ensemble pédagogique pour le CM2 paraîtra au printemps 1977.

BON DE COMMANDE

Nom Prénom Qualité

Adresse

Je désire recevoir les ouvrages cochés ci-dessus et je joins un chèque (postal ou bancaire) que je retourne directement à :

O.C.D.L., 65, rue Claude-Bernand, 75005 PARIS



Vous qui devez enseigner les rudiments du code de la route à vos élèves,

la SECA Codes Rousseau a réalisé cette année des produits nouveaux pour vous aider.

- Transparents pour rétro-projecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio-visuels, tests écrits, ouvrages, etc.
- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique
- Notre matériel audio-visuel

Demandez notre catalogue à l'adresse suivante :

Renseignements et documentation

SECA-Codes Rousseau

7, Quai du Brise-Lames, 7
85101 LES SABLES-D'OLONNE
B. P. 93 Tél. 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie
75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Corneille
69003 LYON Tél. 60.05.91

mots croisés
par Pierre Dewever

échecs
par Jacques Négro ar

problème 253

1	D	E	C	O	L	L	E	T	E
2	E	P	I	C	I	E	R	P	
3	S	O	N		D	U	I	R	E
4	S	U	E	D	E		C	A	L
5	I	M	M	O	L	E		S	E
6	N	O	A	I	L	L	E	S	
7	A	N		G	E		T	E	L
8	T	A	C	T		G	A	R	E
9	E	N	E	I	D	E		E	U
10	U	T	R	E	R	A		N	D
11	R		F	R	U	I	T	E	E

Horizontalement. 1 - Tenue avantageuse pour dîner mondain ou repas de nourrisson. 2 - Chez lui, ce sont les fayots qui sont commandés. 3 - Empreinte bien connue de la rousse - Cruche au bon bec. 4 - Terre des Vikings - Marque honorifique de ceux qui piochent dur. 5 - Fait payer cher à l'autel - Personnel. 6 - Comtesse ayant taquiné les Muses. 7 - Ne voit jamais le jour quand il naît - Déesse de la Terre - Marque d'identité précédant le père et le fils. 8 - Sens inexistant chez un butor - Le diable y est toujours prêt à rouler les ballots. 9 - Douze chants d'un Cygne - Berné. 10 - Ville d'Andalousie - Signe de la Vierge. 11 - Telle une bonne gelée.

Verticalement. 1 - Agent d'études pour l'exécution du plan. 2 - Capable de faire caler une locomotive. 3 - Il parle bien longtemps après sa naissance - Porteur de cors n'en appréciant pas les accents. 4 - Vieille promesse de Gascon - Il se soucie fort peu d'être mis à l'index. 5 - Ecrit diffamatoire devenant respectable dès qu'on y met l'accent - En pleine forme. 6 - Doublé, il se retrouve en queue - Article arabe - Sujet d'un naturel cajoleur. 7 - Chef d'une nombreuse lignée danoise et suédoise - Grecque. 8 - Revenu au beau fixe après l'orage. 9 - Décomposé en ânonnant - Affranchi à l'époque des fainéants.

solution du problème 252

Horizontalement. 1 - Accordéon. 2 - Char - Ivre. 3 - Hesse - On. 4 - Ave - Vieil. 5 - Lardin - Ei. 6 - Aléatoire. 7 - Nitre - Ger. 8 - Dette. 9 - Are - Gaia. 10 - Ge - Corroi. 11 - Lycéens.

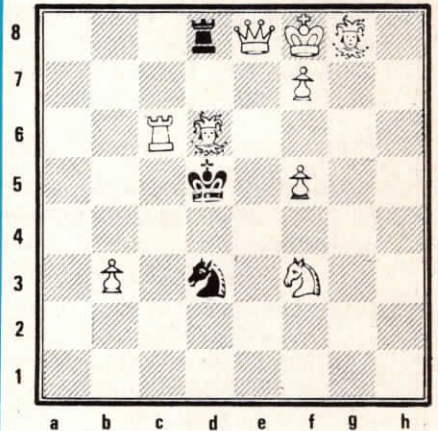
Verticalement. 1 - Achalandage. 2 - Chevalière. 3 - Caserette. 4 - Ors - Dart - Cy. 5 - Evitée - Oc. 6 - Di - Ino - Gré. 7 - Evoe - Ignare. 8 - Ornière - Ion. 9 - Né - Liernais.

« l'échiquier en folie »

problème 14

Un « Mérédith » ! Un problème mérédith est un problème de 7 à 12 pièces. Ceci à la mémoire du compositeur W. Mérédith qui avait souvent adopté ce mode d'expression.

En ayant personnellement composé une trentaine, je dirai qu'il y a des recettes comme par exemple : surcharger une pièce blanche de gardes, donner des cases de fuite... mais oui ! Parce que cela gagne du matériel... Et attendre l'inspiration !



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

Un seul concours mais trois classements (au choix du solutionniste)

- la clé : 2 points pour indiquer la clé ;
- la clé et les variantes : 2 points pour la clé, 1 point par variante ;
- la clé et ses secrets : 2 points pour la clé ; 1 point par variante. « Avec un pion noir à « c7 » le problème est-il correct ? » 1 point.

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 12 mai

solution du problème 12

- clé : Dc4 (menace 2.f6 mat) : 2 points ;
- variantes : 1...Df3 (Fd4+, Tf6, Dd5, Dxç5+, Txf5+) 2.Cxf3 (Dxd4, Fg3, Df4, Dxç5, Txf5) mat : 6 points ;
- secrets : jeu apparent : 1...Dd5 (Dxç5, Txf5+) 2.Dg3 (Txç5, Dxf5) mat : 2 points.

tournoi international de Bucarest, 1976

défense Grunfeld

Blancs : C. Radovici.
Noirs : T. Ghitescu.

1.d4 Cf6, 2.c4 c5 ; 3.é3?!

Un coup 'nouveau' qui semble tourner à l'avantage des Noirs.

3...g6 ; 4.Cc3 Fg7 ; 5.g3 cxd4 ; 6.éxd4 d5 ; 7.cxd5 Cxd5 ; 8.Fg2 Cb6 ; 9.Cg-é2 0-0 ; 10.0-0 Cc6 ; 11.d5 Cc5 ; 12.Ff4 Ff5 ; 13.Cd4 Fg4 ; 14.f3 Fc8!

Si 14...Fd7 les Blancs forcent l'ouverture de la colonne « d ».

15.Dé2 Cc-ç4 ; 16.Cd-b5 Fd7 ; 17.Ta-d1 Fxb5 ; 18.Cxb5 Dd7 ; 19.Cc3 Ta-ç8.

Et non 19...Cxb2? 20.Dxb2 et si 20...Ca4 21.Db5! gagne.

20.Td3! Cxb2 ; 21.Dxb2 Fxc3!

Moins bonne la suite : 21...Txç3? car 22.Txç3 Ca4 ; 23.Tç7 Dxc7 et 24.Dxg7+! 22.Db3 Fg7 ; 23.d6 Tf-é8 ; 24.Tb1 éxd6 ; 25.Fxd6 Df5 ; 26.f4 Cç4 ; 27.Tb-d1.

Sur 27.Dxb7 Cxd6 ; 28.Txd6 Dç5+ donne l'avantage aux Noirs.

27...Cb2 ; 28.Td5 Cxd1!

Un joli sacrifice de Dame et une surprise pour les Blancs.

29.Txf5 Fd4+!

La pointe du sacrifice de la Dame.

30.Rh1 Té1+ ; 31.Ff1 Txf1+ ; 32.Rg2 Cc3+ ; 33.Rh3 Cxf5 ; 34.Fb4 h5 ; 35.Dd5 Tf2 ; 36. Abandonne.

Une partie d'une grande valeur théorique.

les échecs en bandes dessinées

Cent quatre-vingt-neuf lecteurs ont participé au concours paru dans le n° 307 de l'éducation. De nombreux ex æquo se sont partagé les prix offerts par la librairie Rudin de Nice : MM. Duroc (Paris), Evrard (Lyon), Fauret (Nîmes), Glager (Marseille), Heurteur (Paris), Laurent (Bordeaux), Preillis (Strasbourg) et Thuriot (Saint-Etienne).

Voici les solutions des deux problèmes.

• les petits Indiens

1.d5+! é6xd5 (si 1...Rxd5 ; 2.Rf6 Fé1 ; 3.Rg5 gagne!).

2.d8=Cav.+! Rc5 ;

3.Cé6+ Rc6 ; (Si 3...Rc4 ou Rb4 ; 4.d7 Fé1 ; 5.Rf6!!).

4.d7 Fé1 ;

5.d8=Cav.+ et mat.

• le rodéo

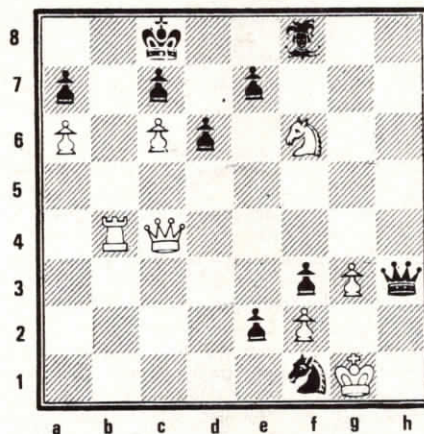
1.Cg8-f6+ ! Rf8 ; 2.Cf6-d7+ Rg8 ; 3.Cd7-é5!! (Le coup clé! Et non. 3.Cd5-f6+? Rh8 ; 4.Cé5 Té7 + !). 3...Tg7! ; 4.Cd5-f6+ Rh8 ; 5.Rd6!! et gagnent.
Si 5...Td7+ ; 6.Cf6xd7! Rh7 ; 7.Cg4 et gagnent.

le pion plus fort que la Dame

Tout est relatif aux échecs. Il ne saurait y exister de principe absolu.

Quand elle est sans compensation, la perte d'un pion suffit généralement, entre maîtres, à amener la rupture de l'équilibre. Celui qui possède l'avantage matériel a tout intérêt à provoquer les échanges. Il ne faut pas hésiter à sacrifier une Tour contre un Fou ou un Cavalier, ou même la Dame, s'il doit en résulter un avantage de position décisif ou un mat forcé.

Nous allons voir par l'exemple suivant (problème joué par A. Andersen à Leipzig, 1912) que, selon le poste qu'il occupe sur l'échiquier, un simple pion peut être plus fort qu'une Dame.



Les Blancs jouent et font mat en cinq coups

Si paradoxal que cela puisse paraître, le pion blanc « c6 » (bien qu'il soit bloqué et ne semble avoir aucun avenir devant lui) est plus fort que les pièces noires.

Les Blancs, bien que sous la menace de deux mats immédiats qui semblent imparables — Dh3-g2 et Dh3-h2 Mat —, se dégagent d'une façon splendide, en sacrifiant leurs trois pièces : Dame, Cavalier et Tour, frayant ainsi au petit pion « c6 » un passage à Dame décisif!

DELTA PHI 9 RUE CHARRUE—DIJON BIO-ENERGIE

week-ends avec
PHILIPPE GIROD

21 septembre, conférence à Dijon
du Docteur Alexander

LOWEN

auteur de
'la Dépression nerveuse et le Corps'
'la Bio-énergie' etc...

publiés par TCHOU éditeur
6 rue du Mail Paris 2

POUR LA FÊTE DES MÈRES

• DE CHARMANTS CADEAUX que les enfants réaliseront eux-mêmes :

— Sujets en céramique et objets en bois brut à décorer.

— Travaux en vannerie et en corde armée, fil tendu, perles.

— Ouvrages en feutrine, couture et broderie, etc.

• DES CHANSONS ENREGISTRÉES SUR DISQUE faciles à apprendre.

• DES POEMES ET DES SAYNETES

écrits spécialement pour les enfants à la gloire des mamans.

• UN CHOIX UNIQUE ET DES PRIX SANS CONCURRENCE

Catalogue de 48 pages
envoyé gratuitement sur demande au

le CEP BEAUJOLAIS

B.P. 441

69656 Villefranche-s/S. Cedex



REFLEX 24 x 36 PROJECTEURS ACCESSOIRES JUMELLES
APPAREILS 24 x 36
CAMERAS, Super 8 et 16

TOUTES LES NOUVEAUTÉS — TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
12, rue Richer, PARIS-9^e
REPRISES (Envoi province) CREDIT

échanges et recherches

location (offres)

- 11-Narbonne plage, villa 4/5 pers., juil. ; 09-Montferrier, alt. 700, mais. F4 cft, juil. Ecr. Dir. éc. 11240 Alaigne. Tél. 69-01-26.
- Esp. 15 km plages Valencia, villa mblée 4/5 pers., jard. pins, juil. 1 800 F, août 2 000. Ecr. P.A. n° 297.
- Vallauris, villa 6 pers., 2 km mer, pisc., tennis, juin, juil., août, sept. Ecr. P.A. n° 298.
- Arcachon-centre, ds villa 100 m mer, appts tt cft 2/7 pers., juin à oct. Ecr. Tigoulet, 27, av. St-Arnaud, 33120 Arcachon.
- 06-Côte d'Azur : Cannes 2 pers. ; Grasse 3 pers. ; 83-Seillans 4 pers., libre tte l'an. Ecr. Virgil, Ste-Anne, 06130 Grasse.
- Nice centre ville, appt 2 pces, cuis., s. d'eau, tt cft, ts comm. et mer à prox., juin, juil., août et sept. Ecr. P.A. n° 299.
- Quiberon-Petit Rohu (côté baie Carnac), appt indép. 3 pces, 2 à 4 pers., entresol face à la mer, 15 m plage, cft, août, sept. Ecr. Faucher, 22, av. J.-Jaurès, 14270 Mezidon. Tél. 16 (31) 20-05-69.
- 13-Bd Médit., villa ind. tt cft, 6 pers., 4 ch., 2 bns, lave v., gar., jard., juil. 2 500 F net. Ecr. P.A. n° 300.
- 74-Les Gets, F4 tt cft, juil., Noël. Ecr. Pernollet, Les Rappes, 74260 Les Gets.
- 11-Mais. F3 cft, garage, rivière, calme, soleil, juin, juillet, août. Ecr. Roux Claude, Tourouzelle, 11200 Lézignan.
- Pyr. O. atl. 700, ds gd parc, tennis, appts cft, loc. quinz., juin, sept. Château de l'Ille, St-Laurent-de-Cerdans. Ecr. Chapus, 82, r. Kaddouz, 13012 Marseille.
- 6 km Sully/Loire, pleine campagne, ds maison, appt tt cft 5/6 pers., 3 pces, entrée indép., cuis., bains, gde terrasse, rivière privée, pêche, juillet 1 400, sept. 1 000 F. Ecr. Barret, Centre éducatif A. Lecoq, 33850 Léognan.
- Grenoble 8 km, villa récente 6/7 pers., jardin, libre 6-8/11-9, à la quinzaine. — Touraine, châteaux de la Loire, belle maison maître 6/9 pers., jard., août. — Provence, collines, baignade étang, maison 4/5 pers., gd terrain, août. Tél. (76) 75-06-21.
- 06-Mandelieu, mblé 4 pers. tt cft, calme, prox. ts comm., du 1^{er} au 15 août. Ecr. Ec. mat., 10110 Bar-sur-Seine.
- Nice ctre 5 mn mer, calme, marché tt près, appt tt cft 4/5 pers., juillet 2 900, août 3 300 F net. Ecr. Plagnet, 76, r. Lecourbe, 75015 Paris ou tél. soir 567-82-40.
- 85-Noirmoutier, studio tt cft 3/4 pers., proximité plage, sem., quinz. Ecr. Lucotte, 9, r. Bellevue, 25740 Dampierre-les-Bois.
- Esp.-Cullera, bel appt ft mer, 6 lits, tt cft, juil.-août 650/sem., juin-sept. 350, 200 F h.s. Ecr. Talbot, 18400 Le Subdray.
- Ile-de-Ré, maison 5 pers., 1-7 au 8-7. Ecr. P.A. n° 301.
- Dinard, gde villa cft, 2 cuis., jard., calme, juillet. Ecr. Tannou, 18, r. Chalotais, 35100 Rennes. Tél. 30-02-31.
- Nice, coll. l. son appt tt cft, 2 pers. + 1 enf., 2 terr., calme, park., soleil, vue splend., août 1 700 F. Ecr. P.A. n° 302.
- Dordogne, mais. camp. 4/6 pers., cft, juin à sept. Ecr. Pointeau, St-Colombe, 47310 Laplume.

● Muchamiel, 3 km mer, 7 km Alicante, appt 6 pers., juin à sept. Ecr. Pamiès, 18 Midi Soleil, 66700 St-André.

● 05-St-Firmin, chalet 1 300 m, pisc. privée, 5 pers., juillet 2 000, sept. poss. quinz. Ecr. Deschamps, 45170 Aschères-le-Marché.

● Luchon, pavillon 5/6 pers., juin, sept. ; appt 3/4 pers., juil., août, sept. Ecr. Mme Puyo, 4, rue de l'One, 31110 Luchon.

● Hyères, F3 tt cft, près gare, 3/4 km plage, 4/5 pers., juin-sept. 1 500, août 2 250 F. Ecr.

Saroléa-Cornou, La Coupiane, 83400 Hyères. Tél. (94) 65-34-59.

● Vendée, appt 2 p. tt cft, terr. s/plage, cuis., w.-c., bains, août. Ecr. Rabusseau, 1, r. J.-d'Arc, 41000 Blois.

● Vallauris, villa zone boisée, 5 mn mer, juin, 1^{re} quinzaine juillet, sept. Ecr. P.A. n° 303.

● La Turbie près Monaco, ch., cuis., s. d'eau, vue mer, avril à oct. Ecr. P.A. n° 304.

(Suite page 46.)

ÉCOLE ET SOCIALISME

REVUE TRIMESTRIELLE
LE NUMERO 6 VIENT DE PARAÎTRE

- Sur le thème de l'ÉCOLE FONDAMENTALE. deux événements au SNI-Pegc.
 - Sortie du livre « Pour qu'il soit encore temps ». Interview de Guy GEORGES, Secrétaire général du SNI-Pegc.
 - Sortie du film « Et s'ils avaient envie d'apprendre ». Entretien avec Claude COBAST, réalisateur.
- La liberté de la presse aujourd'hui.
- La réforme BILLIÈRES ou « Les ambiguïtés de la défense du Second Degré ».

ABONNEMENT D'UN AN : 30 FRANCS

NOM :

ADRESSE :

- C.C.P. Ecole et Socialisme - 34 775 85 LA SOURCE
- Chèque bancaire à l'ordre de « Ecole et Socialisme »

A envoyer à : **Ecole et Socialisme**
29 bis, rue du Colonel-Rabier
58200 COSNE-SUR-LOIRE

LOISIRS-CERAM

UNE GAMME COMPLÈTE
POUR LA CÉRAMIQUE

- Fours électriques 41 l, 93 l, 120 l, etc.
- Tours électriques et à pied
- Terre blanche, rouge, noire, chamottée
- Barbotine de coulage
- Moules
- Emaux en poudre et préparés
- Oxydes, palettes, couleurs vitrifiables
- Tout l'outillage
- Biscuits

UNE GAMME COMPLÈTE
POUR ÉMAILLAGÉ SUR CUIVRE

- Fours
- Emaux
- Bijoux
- Tout l'outillage.

Stages de formation - Initiation - Perfectionnement

pour : ERGOTHERAPEUTES, ENSEIGNANTS, ANIMATEURS ET PARTICULIERS
4-6, rue Bouret, 75019 PARIS (Métro Jaurès-Bolivar)

Téléphone : 202-32-45 - 205-91-25 - 205-98-48

BOUTIQUE LIBRE-SERVICE, 130, rue du Mont-Cenis, 75018 PARIS

(Métro Porte de Clignancourt) - Tél. 606-41-99

A VOTRE SERVICE DE 9 HEURES A 13 HEURES ET DE 14 HEURES A 18 HEURES
(ouvert du lundi au vendredi)

**MAZER INTERNATIONAL CORPORATION
(AVEC LA COOPERATION DE MARY
GLASGOW, DES EDITIONS BORDAS, DE
M.D.I. & R.E.M.I.) ANNONCE LA FIN
DE LA DUPLICATION CON-
VENTIONNELLE A
L'ALCOOL...**



**...ET
LE DEBUT
DE PRESSURE-FAX.**

Cette nouvelle méthode de tirage en plusieurs exemplaires a été développée par nous-mêmes principalement pour l'enseignant occupé de France. On peut s'en servir pour imprimer sur les deux faces de n'importe quelle sorte de papier (même les feuilles de cahiers de classe), sur le duplicateur à alcool ou non. Laissez-nous vous démontrer comment ça marche et pourquoi vous devriez vous en servir le 4 mai 1977 au :

**Centre de Commerce Américain
(US Trade Center)
123 avenue Charles De Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine**



NOUVEAUTÉS 6^e FRANÇAIS

● LANGAGES ET TEXTES VIVANTS 6^e

Un très beau livre, tout simple, en 3 étapes : 1. Une image qui arrache les mots et fait parler les muets. 2. Des messages que l'on apprend à lire et à formuler (100 textes et poésies). 3. Un langage que l'on peut maîtriser pour mieux communiquer.

Dans le même élan que les célèbres TEXTES VIVANTS ARNAUD, une édition rajeunie et allégée où se révèle un double souci pédagogique 1. faire communiquer les élèves « dans le monde où ils vivent » 2. développer leurs goûts et leur jugement.

Livre du professeur correspondant*

Diapositives en préparation.

N.B. Dans cette édition bleue, grandes images et petites pages roses pour favoriser l'expression individuelle et en équipe.

● A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE LANGUE 6^e - 5^e, par HINARD (agrégé de grammaire) et IDRAY (I.D.E.N.)

● La simplicité et la rigueur d'une vraie grammaire moderne. Toutes les découvertes de la linguistique assimilables par les élèves du cycle d'observation. ● Nombreux exercices qui entraînent au maniement de la langue, en mobilisant les qualités d'observation et de réflexion des élèves, selon les principes d'une pédagogie active.

Livre du professeur correspondant*

MATHÉMATIQUE

● MATHÉMATIQUE CONTEMPORAINE 6^e

272 pages - 2 couleurs - reliure renforcée
Suite de la Collection THIRIOUX, (Professeur Agrégé d'École Normale), qui connaît un très vif succès de la maternelle au CM2

● Un ouvrage d'un contenu rationnellement tourné vers le futur. ● Liaison CM2 → 6^e → 5^e par une méthode pratique et vivante qui aide les enfants de 11 ans à mathématiser le réel et les habitue au raisonnement déductif. ● Cours simple et agréable à suivre. Définitions mises en évidence (Petits pavés roses). ● Nombreux exercices variés, progressifs, inspirés de la vie courante et imprimés en gros caractères. ● Activités de soutien et sujets d'approfondissement. ● Langage clair, concret mais sans rigueur excessive.

Livre du professeur correspondant*

SCIENCES PHYSIQUES

● SCIENCES PHYSIQUES 6^e

par MICHAUD - LE MOAL, auteurs de TECHNOLOGIE 4^e - 3^e, les ouvrages les plus estimés dans la discipline.

● Un seul livre-cahier (format 21 x 29,7) d'une grande souplesse d'emploi. Ne nécessite aucun périphérique.

● Méthodique, progressif, il est conçu pour familiariser aux méthodes d'observation les phénomènes physiques élémentaires à l'aide d'un matériel simple et peu coûteux.

● Données concrètes, dessins soignés pour des exercices d'application utiles et efficaces.

Livre du professeur correspondant*

Retenez dès maintenant vos spécimens au prix exceptionnel de 2 F : vous serez les premiers informés de la parution de ces nouveautés (début 2^e trim. 77) et vous recevrez **gratuitement**** les LIVRES DU MAÎTRE (méthodologie, corrigés, choix d'exercices supplémentaires) pour la rentrée 1977, si votre demande nous parvient avant le 30 - 04 - 1977.



éditions magnard

122 Boulevard Saint-Germain
75279 Paris Cédex 06

NOM _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Je désire recevoir

ARNAUD TEXTES VIVANTS 6^e 2F + 2F (frais envoi) = 4 F

GRAMMAIRE 6^e - 5^e 2 F + 2 F (frais d'envoi) = 4 F

MATH. CONTEMPORAINE 6^e 2F + 2F (frais envoi) = 4 F

SCIENCES PHYSIQUES 6^e 2F + 2F (frais d'envoi) = 4 F

Inclus _____ F en un chèque bancaire à l'ordre des Editions Magnard, ou chèque postal au C.C.P. LA SOURCE 30.487.67.T.

Nom de mon libraire _____

ENSEIGNANTS...

**Vous êtes aussi
parents !**

Lisez, tous les mois
l'école des

parents

**AU SOMMAIRE DU NUMERO
D'AVRIL**

- * Le point sur L'AUTORITE :
 - L'autorité n'est plus ce qu'elle était, nous écrit un grand-père
 - Un rêve de parents, de plus en plus lointain : l'obéissance des enfants, par Catherine Roger
 - Un grand pédiatre, le Pr Denis Wallon fait part de son expérience à Michelle de Wilde sur la non-intervention, expérience qui s'étend sur deux générations
 - Jean Ormezzano commente l'enquête de François de Singly qui cherche qui commande et qui décide dans le couple
 - Est-il « fou » celui qui croit en son pouvoir ? Une analyse subtile d'Anne-Marie Rocheblave-Spenlé sur les diverses formes du pouvoir (politique, professionnel, parental...)
 - Une charte pour les enfants, une émission de radio, des idées-force, par Anne-Marie Coutrot
- * Dormir à la crèche : les obstacles et comment y remédier, par Jeanette Bouton
- * Celui qui ne grandit pas : une angoisse ? Pour qui ? le Pr Jean-Claude Job fait le point des recherches actuelles
- * L'imaginaire de l'enfant a-t-il sa place à l'école ? Suite (et fin) de l'entretien entre Georges Jean, Elisabeth Bing, Jean-Paul Gourévitch et Jean Ormezzano
- * et nos chroniques : santé (les éruptions), questions-réponses (entrer à 5 ans au C.P.), inter service parents (des vacances pas comme les autres), livres pour les jeunes, livres pour les parents, disques, cinéma.

Abonnement : 75 F (10 Nos par an)
Le numéro : 8 F

Un document indispensable à la vie scolaire :

LES PARENTS ET L'ENSEIGNANT

Tous les problèmes qui se posent entre parents et enseignants, de la maternelle à la majorité.

Une brochure de 36 pages, 21 x 29,7, 5 F (+ 2 F de frais d'envoi).

Réductions à partir de 25 exemplaires.

L'école des parents et des éducateurs

4, rue Brunel
75017 PARIS
Tél. : 754-29-00
C.C.P. Paris 1403.69

(Dans toute correspondance, indiquez référence : L'éducation.)

Catalogue complet
de nos publications
sur simple demande
pour les lecteurs de L'Education

échanges et recherches

(Suite de la page 44.)

location (offres)

- Aude, Port la Nouvelle, plage familiale, studio nf tt confort ds immeuble 2° front mer, couple + 3 enf., août 1500 F. Ecr. Gérin, 18, rue Maître André-Pons, 81200 Mazamet. Tél. 61-27-03.
- Costa Brava-Tossa de mar, 100 km front., 200 m plage, coq. pet. lgt 4 pers., cft. Ecr. Blasco Marti, Layetana, 32, Barcelona 3.
- Prox. mer, studio vac. 2/4 pers., tt cft. juil. 1000, août 1500 F. Ecr. Sirieix, Nossi Volo, Les Moulières, 83500 La Seyne/Mer.
- Biarritz, 300 m plage Miramar, appt 4 pers., tt cft, juin ou sept. 2000 F. Tél. 31-52-47.
- Loire Atlantique-St Brévin l'Océan, maison près mer 5 pers., juin 2000, juil. 3500 F. Tél. Gaucher 461-81-85.
- 05-Orcières, F2, F3, 4 à 8 pers., juil., août. Ecr. Imbert, prof., 26170 Buis.
- Côte Var, gde villa, jard., prox. plage, vue mer, calme, à part. 10-7. Ecr. P.A. n° 305.
- Morgins-Valais 1400 m, gd studio 4 pers., tennis, pisc., forêt, px mod. Ecr. Abbou, 323, r. de Charenton, 75012 Paris. Tél. 345-65-01.
- Esp.-Baie de Rosas, 50 km Perpignan, 50 m plage, appt tt cft 6/8 pers., séj., cuis., 2/3 ch., w.-c., s. eau, gde terr. face mer, park., ts comm. Ecr. Mageca, cour Font-neuve, 34500 Béziers.
- 64-Eaux Bonnes/Gourette, ski, cures, promenades, parc national, appt 2 familles, 6/8 pers., avec s. bains, tt électrique, parking, loc. ttes saisons. Ecr. Renault, 86160 Gençay. Tél. 16 (49) 49-30-81.

• Village Club de la Renaudière
CAMPING CARAVANING***
Chambres - Bungalows - Pension
44770 LA PLAINE/S/MER, tél. 21-50-03
Pâques - Toussaint (collègues)

- Ensgt I. à coll. carav. été. Tél. 798-18-96.
- Carav. 4 p., auv., juin-juil. camp. bd mer 29 + évent. canot breton 3 m 60 = HB 5 CV. Ecr. P.A. n° 306.
- Carav. 4/5 pers. vac. compl. 2000 F. Ecr. Goury, 81, r. J.-Mermod, 78500 Sartrouville.
- VACANCES EN JUIN - JUILLET - SEPTEMBRE
Bellevaux — Haute-Savoie
Nature intime — Loisirs diversifiés
Lac de Vallon — Alpage d'Hirmentaz
Chalets et appartements à louer
6 hôtels
Tarifs intéressants
Ecrire : Syndicat d'Initiative, 74470 Bellevaux. Tél. : 53.

location (demandes)

- Désire I. Paris, 3 à 4 sem. fin juil.-août, dates à convenir, petit appt cft, très calme. Ecr. Demarcq, éc. Suzanne Lannoy, 62680 Méricourt.
- Méd. de Cassis à St-Raphaël, studio 2 pers., prox. mer, 1° quinz. août. Ecr. Chevrier, éc. de St-Bénin-des-Bois, 58330 St-Saulge.

• Ch. maison ± 1000 alt. Mas. central, 5 pers., juil. Ecr. de Vinck, 2 drève des Mèlèzes, Kraainem, 1950 Belgique.

• Côte d'Azur, studio ou appt bd mer, cple + 3 enf., août. Ecr. Boissière, CES, 59290 Wasquehal.

• Ch. appt cft, 1 c. + 2 enf., 1° quinz. juil. ou août, dépt. 04, 05, 06, 07, 66. Ecr. Moreau, CES, 24700 Montpon.

échanges

• 52-Chalet tt cft, camp., calme, gd terr. c/pt appt préf. bd mer, 15 j août. Ecr. P.A. n° 307.

• Montpellier, en prop. appt ancien résidentiel 80 m², terrasse, vue, soleil, charme c/sim. Paris ou Aix-en-Pce. Ecr. P.A. n° 308.

• Chalet de mont. F4 tt cft, tél., Pyr. ariég., ctre villa ou appt calme Royan, Les Sables ou La Baule du 17-07 au 10-08. Ecr. Mailhol, lyc. Fauré, 09000 Foix.

• Mais. indép. 5 pers., cft, Vosges c/lgt ou mais. bd mer, août. Ecr. Poirot, 9, r. Col.-Souhait, 88100 St-Dié.

• 20 pays : Echange, location, hospitalité.
INTERVAC, 27, r. James-Cane, 37000 Tours

• Vacances en Angleterre, échangez logements. Ecr. Euro-Vacation Exchange, New Barn House, Toft Rd, Kingston, Cambs, G.-B.

• ECHANGEZ VOTRE MAISON contre une maison en ANGLETERRE, QUEBEC, ETATS-UNIS, etc. Echanges individ. étudiés particul. Amér. N/Europe, semaine et plus serv. de loc. aussi. Brochure angl. INTERCHANGE (G) Str. I. 8 Foster Lane, London EC2V, England.

CONDITIONS D'INSERTION

• 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

• EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.

• POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes sur production de la bande d'abonnement à l'Education.

• REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

• FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.

• REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

échanges et recherches

ventes

• Vds appt F5 lx, cave, park. Nancy-Laxou. Ecr. Maury, BP 107, 8, r. Sillery, 51054 Reims.

• Ensgt vd Hte Prov. ferme à rest. sur 9 000 m², plein S., eau, électricité. Ecr. P.A. n° 309.

• Vds terrain boisé 2 600 m² ds Sidobre (Tarn) + maison ds village sud Aveyron. Tél. soir (61) 81-17-05.

• Presbytère du XVIII^e 6 pièces, dépendances, jardin, cave voutée, très beau point de vue, 120 000 F. GIRAudeau, 18160 LIGNIERES.

• **ROUSSILLON - Villas en traditionnel** 10 km de Perpignan - 10 km mer. Documentation et devis gratuits. Ecr. NOGUER Serge, B.P. 5, 66670 BAGES.

• Très beaux terr. à bâtir 55 km Paris-Ouest, r. de Porcheux, 60-La Houssoye (entre Gisors et Beauvais). Lots de 550 à 1 000 m² en tte propriété. Px très avant., crédit. Ecr. LACROIX, 79, r. de Joinville, 94700 MAISONS-ALFORT. Tél. 207-41-66.

hôtels - pensions

• RIMINI - ADRIATIQUE - HOTEL STELLA MARINA pr. mer, 1 km sort. autor. RIMINI SUD, 60 ch., dches et balc., asc., bar, jard., terrasse, calme, cuis. saine, régime assuré, mai, juin, sept. 45 F pens. complète tt compris, juil. 55, août 67 F, libre entrée à l'immense plage, excursions Florence, Venise, Ravenne, San Marino.

• BRETAGNE 22380 St-Cast, HOTEL CENTRE ET PLAGES*, calme, 250 m plage, bons menus, forfait spécial pens. compl. du 20 au 30 juin 520 F net/pers., juil.-août-sept. de 55 à 68 F. Tél. (96) 27-12-02.

• Hôtel de la Poste, 74-Lullin, tél. 10, cft. bonne table, 60 à 66 F net, hiv.-été.

• Bretagne, Hôtel des Arcades, 22380 Saint-Cast, *NN, 50 mètres grande plage, Pension 25 juin/7 juillet 56 F, 8 au 31-7 62, août 66, 18 au 27-8 62 F TTC. Avec chambre 3 personnes réduction 10% sur la 3^e pension. Aménagements neufs, menus copieux, variés. Devis et photos envoyés avec plaisir.

avec le CLUB ANGLAIS

VACANCES LINGUISTIQUES

Séjours d'études et séjours libres en Angleterre, Allemagne, Espagne, Autriche, Italie pour adolescents et pour adultes

SPECIAL JEUNES
Tarifs tous horizons

28, rue des Fossés St Bernard Paris 5^e
tél. : 033.01.72 lic. A 483

• Pension « Chez Jacky » à 50 m de la plage, 67 à 77 F STC. R. H. Collignon, 17110 St-Georges-de-Didonne. (46) 05-29-45.

• Pens. de fam. de Clavel SAXEL (HTE-SAVOIE), calme, confort, juillet, août 50 et 53 F. Jdre timbre pour rép.

• LE PRINTEMPS EN SAVOIE. La nature tout entière à pleines brassées de fleurs et de soleil : ALBIEZ-LE-VIEUX, village savoyard typique à 1500/2100 m alt. Châlet confort. LA MAISON BLANCHE reçoit (séjour ou passage) voyages scolaires, classes de nature, groupes, étudiants, retraités ou familles. Ecr. ou tél. : FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE L'ARDECHE, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. (75) 64-02-44.

• En montagne, La Balme de Rencurel, 38680 Vercors, 10 km Villard-de-Lans, prox. télési, calme, repos, site pittor., HOTEL DE LA BOURNE, cft, cuis. soignée, intersaison 48 F, vac. hiv.-été 50 à 55 F net, sf boisson, arrgt fam. Tél. 14.

• HOSTAL BON RETURN **. Tél. 50-46-23, votre ETAPE à votre arrivée à FIGUERAS (Espagne), sur votre route France-Espagne, chambres tout confort, restaurant typique.

• LAC D'ANNECY, VAC. DE PAQUES HOTEL ARCALOD, gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, b. tble, accueil, détente, SKI 15 km, px pens. à partir de 60 F juil. et août 66 à 70 F STC, tél. (50) 44-30-22.

bateaux

• Vds tr. b. bateau 4 m, cabine, M 6 CV HB + rem. Ecr. Sancier, 112, bd Berthier, Paris 17^e. Tél. 380-55-14.

centres de vacances

• C.V. recrute pour juillet et août :
— Animateurs (trices) à 40 F par jour,
— Surveillants de baignades à 42 F par jour,
— Animateurs C.A.E.V. à 44 F par jour,
— Infirmières D.E. à 62 F par jour.
Ecr. C.V.M., Mairie, 77011 MELUN ou tél. 439-33-03 poste 40.

• Dir. éc. disp. juil., août, ch. trav. préf. rég. Perpignan. Ecr. P.A. n° 310.

divers

• Séjour linguist. en Angleterre pour élèves de 12 à 30 ans, Pâques et été. Ttes informations à l'Organisme : Mme Leighton, Mon Réve, 2, Virginia Road, Whitstable (Kent) England. Tél. (19) 44 22 72 74 523. Correspondante en France : Patricia Ernu, 844-57-24 le soir de 18 à 20 h.

• STE EDITIONS SCOLAIRES ch. enseignants expér. plus années pour collaborer projets français, hist., géo., sciences nat. Ecr. P.A. n° 312.

Le BAIN

LINGUISTIQUE

plonge les jeunes dans la vie de la langue choisie...



Publicité Orbis

Multiplés formules de séjours en :
Angleterre, Allemagne, Espagne, Irlande, Ecosse, Autriche, Italie, Malte, Japon, U.S.A.

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Stages rémunérés ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C. (Service 103)

56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s) _____

Pour : Jeune (âge _____) Etudiant Adulte

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POST. : _____ VILLE : _____

A Paris : M^{me} Beinse - Tél. 250.71.20 avant 13 h.

(Suite page 48.)

échanges et recherches

(Suite de la page 47.)

divers

● **School Journey Association of London**, ass. à but non lucratif (ass. de professeurs d'école), organise sur demande et à toute époque de l'année scolaire des voyages éducatifs et culturels :

— En Angleterre, Ecosse et Pays de Galles, hébergement en hôtel, excursions.

— A Londres, hébergement en deux hôtels : Hallan House et Centre de S.J.A.
Rensgts : S.J.A. of London, 48 Cavendish Road, Clapham, Londres SW12 ODH.

● Particulier cède documents authentiques anciens, parchemins datant de la guerre de Cent Ans, parchemins avec signature autographe de rois, lettres écrites et signées d'écrivains célèbres. Ecr. P.A. n° 311.

ECOLE SUISSE

cherche

collaborateur, en travail complémentaire, pour donner des conseils pédagogiques.

Ecr. au journal P.A. n° 313.

LA FÉDÉRATION DU CINÉMA ÉDUCATIF

27, rue de Poissy, Paris 5^e

RECHERCHE

des animateurs (contre rétribution) pour diriger des stages en particulier. Ne pas se déranger, mais écrire en envoyant son curriculum vitae.

SANS LE BAC

Préparez chez vous la capacité en droit. Entrée en fac. Poss. licence. Débouchés except. Ecr. : IGE (II), BP 1141, 76 LE HAVRE.

COTE D'AZUR : MEILLEUR ACHAT PAR COLLEGE

Fichier complet seules constructions prix fermes, agréées Caisses Nationales Garantie région Cannes, Nice, Menton. Etude gratuite, rentabilité et/ou résidence C/2T. CLUB ENSEIGNEMENT LAIC, 72130 COULOMBIERS.

● **L'Association PEUPLES ET DECOUVERTE**, 14, rue Nanteuil, 75015 PARIS, tél. 533-44-45, organise des voyages d'étude à la découverte de la lutte des peuples, des séjours pour se reposer, organisation collective de vacances en Albanie (à partir du 31-5, départ tous les mardis), Bretagne, Chine (du 24-9 au 12-10), Espagne, Irlande, Grèce, Portugal, Savoie, île d'Yeu.

● ARVEL, association créée et animée par des enseignants, agréée par le Secrétariat d'Etat au Tourisme (n° 74058) propose aux jeunes et aux familles des séjours et

HOMMES ETUDES ET MIGRATIONS

NUMEROS SPECIAUX

ATLAS DE L'IMMIGRATION (75 F)
VINGT-CINQ ANS DE PRESENCE
D'ORIGINE ETRANGERE (60 F)
LES ETRANGERS DANS
LES REGIONS DE FRANCE (60 F)

Déjà parus :

108 : Les Turcs ; 109 : Les Tunisiens ;
111 : Alphabétisation ; 114 : Alphabétisation
fonctionnelle des travailleurs étrangers ;
116 : Migration algérienne ; 117 : Les mal-
logés ; 118 : Le VI^e Plan et les travail-
leurs étrangers ; 119 : Mouvements migra-
toires internationaux ; 120 : Bibliographie ;
121 : Les étrangers de la Suisse ; etc.

Chaque numéro : 10 F franco

N° 116 : 20 F ; N° 118 : 15 F

N° 120 : 20 F (franco)

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, informations, etc.
100 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40

Voyages de fin d'études
NAOURS (Somme)
entre Amiens et Doullens
GROTTE-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires

Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

voyages en Italie, en Autriche, en Yougoslavie, en Algérie, en Tunisie, en Turquie, etc. Ex. 2 sem. en Italie 560 F. ARVEL, 12 b., bd des Brotteaux, 69006 Lyon.

● VACANCES SPORTIVES en Angleterre, Irlande, pr adultes et enfants. Tél. 033-01-73.

● CINEMATOGRAPHIE PROFESSIONNELLE Stages MONTAGE 15 j août Stage PRISE VUES ET SON 12 j. Fdac, 04510 Aiglun.

● Directement du producteur au consommateur, CHAMPAGNE 1^{er} CRU - Gaston BOEVER, récoltant à 51160 Louvois (Marne).

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, A. Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, COTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

REMISES BIJOUX MONTRES

Groupage par coll. rem. contr. 2 600 articles usine grde marque bijoux, montres, argent. Catal. géant bar. rem. 4 tbres. CLUB ENSEIGNEMENT LAIC, 72130 COULOMBIERS.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres RENAISSANCE-éduc, B.P. 366, 13214 Marseille Cedex 1.

PRIX DE GROS DUNLOPILLO EPEDA MERINOS. Groupage par collègue. Devis sans engagement. CLUB ENSEIGNEM. LAIC, 72130 COULOMBIERS.

TOUS les AMOUREUX de la NATURE voudront lire le « RETOUR à la NATURE et à la SANTE par les PRODUITS de la RUCHE », nouvelle et belle brochure condensée de 32 pages. FRANCO contre 5 francs en timbres. LAPELLEGERIE, Ferme de Champegaud, 23000 GUERET.

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres. Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

Vous cherchez une location de vacances, vous désirez vendre ou acheter une maison, échanger un appartement, vous défaire d'une voiture... prenez contact avec vos collègues par le canal de nos Petites Annonces.

articles et documents
publiés dans l'éducation de 1971 à 1974

est

à nouveau disponible

envoi sur simple demande à

l'éducation

2, rue Chauveau-Lagarde
C.C.P. 31.680.34 La Source

75008 Paris
l'exemplaire 2 F

Rentrée 77:

Classiques Hachette présents en 6^e dans chaque discipline.



Conformes aux nouveaux programmes.

FRANÇAIS. Grammaire et pratique de la langue. Obadia, Dascotte, Rausch.

Le monde du langage. Pour dire et pour écrire. Niquet, Coulon, Varlet.

L'orthographe raisonnée. Mémento orthographique et grammatical. Thimonnier, Desmeuzes.

A voix haute, à voix basse. Lectures suivies pour la classe de 6^e. Lévy, Lurcel.

Contes et nouvelles. Recueil de récits complets pour le cycle d'observation. Gouttenoire. © non illustré.

ANGLAIS. L'anglais par l'illustration et le dialogue. Richard et Hall. Edition des colléges.

It's up to you! Capelle, Girard. Edition des colléges.

MATHÉMATIQUE. Collection M. Gerll, Cohen, Gaillard, Prouté.

HISTOIRE GÉOGRAPHIE. Coédition Armand Colin, Classiques Hachette, Pernet, Blanchon, Baleste, Mathieux.

SCIENCES PHYSIQUES. Collection livres parcours.

BIOLOGIE. La nature et vous. Philippot, Ulysse.

RAPPEL.

Also los! Chassard, Schenker.

Lengua y vida. Darmangeat, Puveland, Fernandez-Santos.

Vacanze a Roma. O. et G. Ulysse.



Classiques Hachette

LE MONDE DU LANGAGE